

**ETHNOZOOTECHE N° 106**

# **Histoire et actualité des Camélidés d’Afrique et d’Asie**

**Actes de la journée d’étude de la  
Société d’Ethnozootecnie  
tenue à  
l’Institut du Monde Arabe, à Paris**

**le 6 juin 2019**

**Sous la direction de Bernard DENIS et Jean-Pierre DIGARD**

**2019**

© Société d’Ethnozootecnie

ISSN: 0397-6572

**Les opinions librement émises dans Ethnozootecnie n’engagent que leurs auteurs.**

**Société d’Ethnozootecnie – 4 rue Pierre Brossolette -F92300 Levallois-Perret**



# TABLE DES MATIÈRES

Bernard Denis et Jean-Pierre Digard Présentation: Quel avenir pour les chameaux et les dromadaires en Afrique, en Asie... et ailleurs?	5
Rémi Berthon, Marjan Mashkour, Pamela Burger, Canan Çakırlar De la domestication à l'hybridation, une brève histoire des relations entre les sociétés humaines et les camélidés à deux bosses	7
Mark Jonathan Beech, Marjan Mashkour, Terry O'Connor Chasse néolithique de dromadaires dans la péninsule Arabique. Nouvelles recherches archéologiques aux Émirats Arabes Unis sur le " <i>Baynunah camel site</i> "	13
Maël Crépy Début et fin de l'usage intensif des chameaux dans le désert Oriental d'Égypte. Ce que disent les ostraca des premières caravanes dans la région au III <sup>e</sup> s. av. J.-C. et les récits de voyageurs des dernières grandes traversées chamelières au XIX <sup>e</sup> s.	21
Abdel Wedoud Ould Cheikh Le chameau dans l'imaginaire arabe et dans les pratiques locales ouest-sahariennes	29
Jean-Pierre Digard Les hybrides chameau-dromadaire en Iran, entre technicité et ethnicité	35
Sandrine Prévot Le dromadaire institué animal d'état au Rajasthan: pour quels motifs, avec quelles conséquences?	43
Bernard Faye L'économie cameline au XXI <sup>e</sup> siècle: situations et perspectives	51
Sarah Cabalion "De l'amble à l'emblème: les courses de dromadaires au Qatar" (ou "D'un virus à l'autre: du MERS-CoV aux courses de dromadaires au Qatar"?)	59
<b>Varia</b>	
Bertrand Langlois La place de l'âne dans la crèche	71
Renato Almorín-Albino, Frédéric Duhart Les poules " <i>Gallinas criollas</i> " et leur élevage familial paysan au Totonacapan (Mexique)	75
<b>Analyses d'ouvrages - Courrier des lecteurs</b>	
J.-P. Demoule, <i>Les dix millénaires oubliés qui ont fait l'histoire – Quand on inventa l'agriculture, la guerre et les chefs</i> . 2019, Pluriel.	83
Jean-Pierre Digard – <i>Des chevaux, des hommes... et des femmes. Propos équestres légers ou sérieux, réjouissants ou fâcheux</i> ; Descartes et Cie, Paris, Coll. "Essais", 2019	83
Albert Roche – <i>La mézine. Adieu à la race bovine du Mézenc</i> ; Editions du Roure, 43000 Polignac, 2019	84
Jean-Pierre Ferrier Voyage de la Société d'Ethnozootechnie en Cotentin	85
Jacques Prévert <i>Le dromadaire mécontent</i> (texte proposé par Mariane Taine-Monod)	86
Gilbert Liénard Il ne faut pas oublier nos prairies!	86



# PRÉSENTATION:

## QUEL AVENIR POUR LES CHAMEAUX ET LES DROMADAIRES EN AFRIQUE, EN ASIE... ET AILLEURS?

**Bernard DENIS et Jean-Pierre DIGARD**

Si l'on consulte la liste des numéros d'*Ethnozootechnie* depuis 1975, on constate une très grande diversité de sujets, qu'ils concernent une espèce domestique ou des thèmes transversaux, mais avec le point commun d'être centrés sur la France et, dans une moindre mesure, l'Europe. Les exceptions à la règle sont rares: on peut citer un numéro sur le yak (n° 15, 1976) et un autre sur l'élevage en Grèce (n° 18, 1977), ainsi que des articles isolés qui avaient trouvé leur place dans diverses journées thématiques. Les sujets "exotiques" n'ont toutefois jamais été exclus — seule, l'opportunité orientait les choix — et l'idée de consacrer une journée d'étude aux camélidés revenait régulièrement lors des réunions du Conseil d'administration. C'est maintenant chose faite, et elle a pu se tenir dans le cadre prestigieux de l'Institut du Monde Arabe à Paris, que nous remercions chaleureusement pour son généreux accueil.

Après avoir été domestiqués il y a quelque quatre millénaires dans la péninsule arabique pour le dromadaire (*Camelus dromedarius*, à une bosse) et en Asie centrale pour le chameau de Bactriane (*C. bactrianus*, à deux bosses), ces deux espèces sont rapidement devenues les auxiliaires indispensables de la vie de nombreuses populations, aussi bien sédentaires que nomades, des régions concernées. En outre, le dromadaire a été l'instrument principal des conquêtes musulmanes du VII<sup>e</sup> siècle tant vers le Maghreb que vers le Machrek; le chameau a ensuite été installé au Moyen-Orient par les invasions turque du X<sup>e</sup> siècle et mongole du XIII<sup>e</sup> siècle. Encore aujourd'hui, les deux espèces continuent de fournir travail, lait, laine, viande et même loisirs aux habitants de nombreuses parties du monde arabe et musulman.

Mais quel sera l'avenir de ces animaux? Seront-ils relégués au rang des curiosités exotiques et des vestiges d'un passé prestigieux? Ou bien conserveront-ils un rôle économique, et sous quelles modalités, de travail et/ou de loisir (comme en Arabie et dans les Émirats du Golfe)? Leur territoire sera-t-il appelé à se restreindre ou bien à s'étendre, grâce aux facultés d'adaptation de ces animaux aux régions arides comme l'Australie ou la Californie voire l'Europe méditerranéenne, dans un contexte de réchauffement climatique et de désertification accélérée des zones les plus arides? Les chiffres montrent en tout cas que les camélidés sont, après la chèvre, les espèces d'herbivores dont le nombre augmente le plus dans le monde, y compris et surtout peut-être hors de leurs régions d'origine. Sujet "exotique" ne signifie donc pas sujet marginal.

Cette journée sur les camélidés a suscité beaucoup d'intérêt auprès d'intervenants potentiels et le nombre de communications s'en est trouvé sensiblement augmenté par rapport aux habitudes de la Société d'Ethnozootechnie. L'ensemble a été complété par une présentation de la FFCBD (Fédération Française des Chameaux de Bactriane et des Dromadaires) par son président Olivier Philipponneau – présentation qui est disponible sous forme de PowerPoint sur le site de la Société d'Ethnozootechnie ([www.ethnozootechnie.org](http://www.ethnozootechnie.org)) – et la projection du film *Les vaisseaux du désert* (ARTE France/Grand Angle Productions) suivie d'un débat en présence de ses réalisateurs François Brey et Patrice Desenne.

Malheureusement, quatre conférenciers n'ont pas été en mesure, pour diverses raisons, de remettre à temps leur communication rédigée pour la publication et nous le regrettons (toutefois, le Power Point d'Abdesselem Trimèche, enseignant à l'École vétérinaire de Sidi-Thabet, Tunisie, sur "Élevage et productions du dromadaire en Tunisie" est également disponible sur le site de la SEZ). Quoiqu'il en soit, nous adressons nos vifs remerciements aux auteurs, qui nous offrent une palette de sujets diversifiés, toujours passionnants, à dominante ethnologique et/ou zootechnique. Grâce à eux, ce numéro sur les camélidés vient combler un vide dans la liste des publications de la Société d'Ethnozootechnie et il a de bonnes chances d'y devenir une référence.



# DE LA DOMESTICATION A L'HYBRIDATION, UNE BRÈVE HISTOIRE DES RELATIONS ENTRE LES SOCIÉTÉS HUMAINES ET LES CAMÉLIDÉS À DEUX BOSSES

Rémi BERTHON <sup>(1)</sup>, Marjan MASHKOUR <sup>(2)</sup>, Pamela BURGER <sup>(3)</sup>, Canan ÇAKIRLAR <sup>(4)</sup>

**Résumé:** La répartition actuelle des camélidés domestiques en Eurasie et en Afrique résulte d'un long processus de diffusion des espèces, bien au-delà de leur aire naturelle de répartition, par les sociétés humaines. L'observateur non-averti est souvent confus face à la distinction entre chameau et dromadaire. De plus, ces deux espèces sont souvent croisées pour produire des individus hybrides très recherchés par les éleveurs. Chameau et dromadaire domestiques ont pourtant des origines très différentes. Les données archéozoologiques et paléogénétiques montrent que le chameau a été domestiqué en Asie centrale, au plus tard au 4<sup>ème</sup> millénaire avant notre ère, puis diffusé notamment vers l'Asie du sud-ouest. C'est dans cette région que les voies de diffusion du chameau domestique ont croisé celles du dromadaire domestique, venu de la péninsule arabique, permettant aux éleveurs de croiser ces deux espèces.

## Paléontologie et taxonomie

Les ancêtres, au sens paléontologique, des dromadaires et des chameaux ont atteint l'Eurasie depuis le nord du continent américain en traversant l'étendue terrestre qui se trouvait à l'emplacement de l'actuel détroit de Béring. La diffusion de ces camélidés en Eurasie date d'environ 6,3 à 5,8 millions d'années (van der Made et al., 2002). La date à laquelle les camélidés à deux bosses ont divergé génétiquement des camélidés à une bosse est estimée, avec l'hypothèse de l'horloge moléculaire, autour de 4,4 millions d'années (Wu et al., 2014). Nous laissons ici de côté les dromadaires pour ne nous intéresser qu'aux camélidés à deux bosses, les chameaux donc.

Il ne subsiste actuellement que deux espèces de chameaux, le chameau domestique et le chameau sauvage. Ce dernier a été décrit à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle (Przewalski, 1878) et la Commission internationale de nomenclature zoologique a décidé en 2003 de dénommer l'espèce sauvage *Camelus ferus* (Gentry et al., 2004). Le chameau domestique est dénommé *Camelus*

*bactrianus* (Linnaeus, 1758). Le statut des chameaux sauvages faisait néanmoins l'objet d'un important débat. Les dernières populations sauvages de chameau qui se trouvent dans les déserts de Gobi en Mongolie et de Taklamakan et Lop en Chine forment-elles réellement une espèce distincte? Ou alors s'agit-il simplement de populations férales? Les résultats d'analyses génétiques ont permis de démontrer que les ancêtres respectifs des chameaux sauvages et domestiques ont divergé génétiquement il y a environ de 1,5 à 0,7 millions d'années (Ji et al., 2009, Jianlin et al., 2000, Silbermayr et al., 2010, Yi et al., 2017). Cette divergence a donc précédé tout événement de domestication de plusieurs centaines de milliers d'années. Il faut en conclure que les chameaux sauvages actuels ne sont pas les descendants des populations autrefois domestiquées (Burger, 2016). Les chameaux domestiques actuels sont issus d'une autre population de chameaux sauvages, aujourd'hui disparue. Il reste à savoir quand, où et comment cette domestication a eu lieu.

## La domestication du chameau

Avant de rentrer dans les détails du processus de domestication du chameau, il nous est nécessaire de

préciser que ce processus reste largement méconnu et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord, les régions

---

1 ) Muséum national d'Histoire naturelle, Unité Archéozoologie, Archéobotanique: Sociétés, Pratiques et Environnements (AASPE), Muséum national d'Histoire naturelle, CNRS, CP56 - 55 rue Buffon, 75005 Paris, France. - [remi.berthon@mnhn.fr](mailto:remi.berthon@mnhn.fr)

2 ) Centre national de la recherche scientifique, Unité Archéozoologie, Archéobotanique: Sociétés, Pratiques et Environnements (AASPE), Muséum national d'Histoire

---

naturelle, CNRS, CP56 - 55 rue Buffon, 75005 Paris, France. - [marjan.mashkour@mnhn.fr](mailto:marjan.mashkour@mnhn.fr)

3) Veterinärmedizinische Universität Wien, Forschungsinstitut für Wildtierkunde und Ökologie, Savoyenstraße 1, A-1160 Wien, Autriche. - [pamela.burger@vetmeduni.ac.at](mailto:pamela.burger@vetmeduni.ac.at)

4) Rijksuniversiteit Groningen, Groninger Instituut voor Archeologie, Poststraat 6, 9712 ER Groningen, Pays-Bas. - [C.Cakirlar@rug.nl](mailto:C.Cakirlar@rug.nl)

possibles de domestication du chameau, les anciennes républiques soviétiques d'Asie centrale, l'Afghanistan et la Mongolie, font l'objet d'une recherche archéologique relativement peu dense. Le nombre de sites archéologiques où la domestication du chameau pourrait être documentée est donc faible. De plus, les restes squelettiques de chameau sont généralement rares dans les sites archéologiques les plus anciens. Un certain nombre de sites archéologiques d'Asie centrale sont des installations de populations au moins partiellement nomades. Ces campements qui correspondent à des occupations de durée restreinte ne contiennent par conséquent pas de grands assemblages archéozoologiques. Il est également possible que la domestication du chameau ait été motivée par un usage plus utilitaire (le portage, l'utilisation des fibres) qu'alimentaire. Dans ce cas, il ne serait pas étonnant que les ossements de chameau soient rares dans les déchets de préparation alimentaire et de consommation qui sont généralement retrouvés dans les sites d'habitats. Les chercheurs disposent donc d'un corpus limité pour mettre en évidence la domestication du chameau à travers des approches archéozoologiques ou paléogénétiques.

Pour l'archéozoologue, la distinction entre un os de chameau et celui d'un dromadaire est difficile. Elle l'est encore plus avec les os d'individus hybrides issus d'un croisement entre dromadaire et chameau/chamelle. Nous pouvons citer l'exemple d'un calcanéum découvert dans une couche d'occupation apparemment datée entre 2600 et 2500 av. n. è. sur le site de Shahr-i Sokhta en Iran et initialement attribué à un chameau (Compagnoni et Tosi, 1978). Cet élément a été identifié depuis comme du dromadaire (Peters et Driesch von den, 1997) et représente donc certainement l'intrusion d'un os provenant d'une couche archéologique supérieure plus récente.

## La diffusion du chameau domestique vers le sud et l'ouest

Les plus anciens ossements de chameau trouvés en dehors de l'aire de répartition ancienne des populations sauvages proviennent du sud du Turkménistan (Vila et Mashkour, à paraître). Sur le site d'Anau, quelques restes de chameau ont été trouvés dans des niveaux d'occupation datés du début du 4<sup>ème</sup> mill. av. n. è. (Moore et al., 2003). Des ossements de chameau domestique proviennent du site voisin de Chong-depe dans des couches archéologiques datées de la fin du 4<sup>ème</sup> mill. av. n. è. (Kasparov, 2006). La datation de la diffusion des chameaux domestiques reste hypothétique dans la mesure où aucun des restes de chameau domestique mentionnés ci-dessus n'ont été datés directement par le radiocarbone. Plus au sud, dans l'est de l'Iran, le site de Shahr-i Sokhta a livré non seulement des ossements mais aussi des excréments et des fibres de chameau dans des niveaux archéologiques datés du début du 3<sup>ème</sup> mill. av. n. è. (Compagnoni et Tosi, 1978). Trois os de chameau ont également été identifiés sur le site de Tepe Qabrestan, daté de la même époque mais situé dans le nord de l'Iran (Mashkour, 2001). Si la diffusion du

Une étude paléogénétique a montré l'homogénéité de l'ADN mitochondrial de populations domestiques actuelles et de populations domestiques archéologiques de Sibérie et d'Ouzbékistan. Il est possible d'en déduire que la domestication du chameau ne s'est faite qu'à partir d'une seule population sauvage (Trinks et al., 2012). Cela ne résout cependant pas la question de la région où s'est déroulée cette domestication. Un premier élément de réponse vient de la distribution géographique des populations de chameaux sauvages avant la domestication. Aucun ossement de chameau n'a été déterminé dans les assemblages de faune provenant de sites mésolithiques ou néolithiques situés dans le sud et l'ouest du Turkménistan, l'ouest de l'Iran, le sud-ouest de l'Ouzbékistan ou encore le nord de l'Afghanistan (Peters et Driesch von den, 1997). La domestication du chameau doit trouver son origine plus à l'est dans des régions du sud du Kazakhstan, du nord-ouest de la Chine ou de l'ouest de la Mongolie. Des ossements de chameau sauvage ont récemment été identifiés sur le site d'Ajakagytm daté du 6<sup>ème</sup> millénaire av. n. è. et situé au centre de l'Ouzbékistan (Vigne et Debue, à paraître). L'aire de répartition ancienne des chameaux sauvages, et des régions potentielles de domestication, doit donc être étendue jusqu'au désert du Kyzylkoum.

Puisque les sites archéologiques où la domestication du chameau a pu avoir lieu n'ont pas encore été fouillés, nous devons utiliser une autre approche pour déterminer la date de la domestication du chameau. Intéressons-nous maintenant aux sites archéologiques situés en dehors de l'aire de répartition ancienne du chameau sauvage et qui pourraient fournir un *terminus ante quem* à la domestication du chameau.

chameau domestique dans des régions limitrophes du centre de domestication peut être datée au plus tôt du début du 4<sup>ème</sup> mill. av. n. è., les preuves de sa diffusion plus à l'ouest demeurent éparpillées.

La découverte de 14 ossements à Tall-iMalyan montre que les chameaux domestiques ont atteint le sud-ouest de l'Iran à la fin du 2<sup>ème</sup> mill. av. n. è. (Zeder, 1991).

Il faut garder en tête que le chameau domestique n'est pas nécessairement consommé pour sa viande mais peut-être plutôt utilisé pour sa force, son lait et ses fibres. En cas de non-consommation de la viande, la possibilité de retrouver des ossements de chameau dans des contextes archéologiques, qui sont le plus souvent des rejets de consommation à caractère domestique, est plus faible. Ce possible biais mis à part, les données archéologiques montrent une diffusion très lente vers l'ouest du Proche-Orient. Nous pouvons émettre l'hypothèse que cela reflète peut-être des difficultés à adapter cet animal à de nouvelles conditions environnementales. La diffusion du chameau en

Mésopotamie est contemporaine de son arrivée au sud-ouest de l'Iran. Sur le site de Tell Shaikh Hamad, dans le nord-est de la Syrie, neuf ossements de chameau ont été découverts dans des contextes datés du 13<sup>ème</sup> siècle av. n. è. (Becker, 2008). Sur le même site, les dromadaires n'apparaissent qu'à partir de la période chronologique suivante datée entre le 9<sup>ème</sup> et le 6<sup>ème</sup> siècle av. n. è. La diffusion du dromadaire dans le nord de la Mésopotamie

à partir du 9<sup>ème</sup> siècle est cohérente avec la datation de l'arrivée du dromadaire dans le sud de Levant au plus tôt dans le dernier tiers du 10<sup>ème</sup> siècle av. n. è. (Sapir-Hen et Ben-Yosef, 2013).

Une fois que chameaux et dromadaires domestiques sont présents dans une même région, l'archéozoologue est confronté à la question de leur hybridation.

## L'hybridation du chameau et du dromadaire

Le chameau domestique (*Camelus bactrianus*) et le dromadaire domestique (*Camelus dromedarius*) sont des espèces distinctes. Leur hybridation est néanmoins possible et les individus hybrides de première génération sont généralement fertiles (Kolpakow, 1935). L'hybride le plus courant est issu de la reproduction d'un chameau avec un dromadaire femelle. Les individus hybrides sont de grande taille et combinent les qualités des deux parents. Pour cette raison, ils sont particulièrement prisés pour les caravanes de transport (Tapper, nd). La présence d'hybrides est suspectée dans toutes les régions et à toutes les périodes dès que les chameaux et dromadaires domestiques y ont été introduits par les populations humaines. Pour la Mésopotamie, comme nous l'avons vu à Tell Shaikh Hamad, c'est le cas dès le début du 1<sup>er</sup> millénaire av. n. è. (Potts, 2004). Les os des individus hybrides sont particulièrement grands et présentent une morphologie mêlant des critères propres au chameau et au dromadaire. L'identification d'individus hybrides dans les assemblages archéozoologiques se révèle cependant extrêmement difficile (voir la littérature citée dans Çakırlar et Berthon, 2014). Les individus hybrides les plus anciens identifiés jusqu'ici ont été trouvés dans le site de Mleiha aux Emirats Arabes Unis. Ils datent des deux premiers siècles de notre ère (Mashkour, 1997,

Uerpmann, 1999). Cette date est relativement tardive et cette région est éloignée des zones où chameaux et dromadaires ont été mis en contact pour la première fois. Il est donc nécessaire de mettre en place de nouvelles approches pour identifier des spécimens hybrides à partir des rares fragments de camélidés datés du 1<sup>er</sup> millénaire av. n. è. Le recours aux analyses génétiques est très prometteur (Ruiz et al., 2015). Cette approche a déjà de confirmer le statut hybride d'un camélidé de l'armée ottomane daté du 17<sup>ème</sup> siècle de notre ère et retrouvé en Autriche (Galik et al., 2015). Les analyses paléogénétiques permettent également de préciser le statut taxonomique des deux parents du spécimen hybride. Cette information ne peut être obtenue par des analyses anatomiques ou morphométriques. Elle est pourtant cruciale pour comprendre les stratégies d'hybridation des camélidés mises en place par les sociétés anciennes. L'approche paléogénétique souffre néanmoins de la mauvaise conservation de l'ADN des spécimens archéologiques, notamment dans les environnements arides où les camélidés ont été diffusés en priorité. Il est donc nécessaire de compléter l'approche paléogénétique avec le développement de nouveaux critères morphologiques et ostéométriques (1).

## Conclusion

Les données scientifiques actuelles ne permettent malheureusement pas de décrire finement la (pré-)histoire des relations entre le chameau et les sociétés humaines. La définition de la temporalité et de la localisation de la domestication nous échappe encore. En dépit du peu d'informations disponible, la diffusion du chameau domestique en dehors des zones de répartition des populations sauvages est mieux connue. Pour les périodes plus récentes, la présence probable d'individus

hybrides rend l'étude des relations entre le chameau domestique et les sociétés humaines plus complexe. Quelques soient les approches analytiques utilisées, notre connaissance de la domestication du chameau et de sa diffusion stagnera sans la découverte de nouveaux assemblages archéozoologiques. Le développement des recherches archéologiques sur les occupations du 5<sup>ème</sup> et du 4<sup>ème</sup> millénaire av. n. è. En Asie central et en Iran est donc primordial.

## Bibliographie

BECKER (C.), 2008, Die Tierknochenfunde aus Tall Seh Hamad/Dur-Katlimmu – eine zoogeographisch-haustierkundliche Studie. In: KÜHNE (H.) (ed.) *Umwelt und Subsistenz der assyrischen Stadt Dur-Katlimmu am unteren Habur*, Harrassowitz, Wiesbaden.

BURGER (P. A.), 2016, The history of Old World camelids in the light of molecular genetics. *Tropical Animal Health and Production*, n°48, p. 905-913.

---

1) C'est le cas d'un projet mené par les auteurs ([www.hybridcamels.com](http://www.hybridcamels.com)).

- ÇAKIRLAR (C.), BERTHON (R.), 2014, Caravans, Camel Wrestling and Cowrie Shells: Towards a Social Zooarchaeology of Camel Hybridization in Anatolia and Adjacent Regions, *Anthropozoologica*, n° 49, p. 237-252.
- COMPAGNONI (B.), TOSI (M.), 1978, The Camel: Its Distribution and State of Domestication in the Middle East during the Third Millennium B.C. in Light of Finds from Shahr-I Sokhta. In: MEADOW (R. H.), ZEDER (M. A.) (eds.) *Approaches to Faunal Analysis in the Middle East*, Peabody Museum of Archaeology and Ethnology, Cambridge.
- GALIK (A.), MOHANDESAN (E.), FORSTENPOINTER (G.), SCHOLZ (U. M.), RUIZ (E.), KRENN (M.), BURGER (P.), 2015, A Sunken Ship of the Desert at the River Danube in Tulln, Austria, *PLoS ONE*, n°10, p. e0121235.
- GENTRY (A.), CLUTTON-BROCK (J.), GROVES (C. P.), 2004, The Naming of Wild Animal Species and their Domestic Derivatives, *Journal of Archaeological Science*, n° 31, p. 645-651.
- JI (R.), CUI (P.), DING (F.), GENG (J.), GAO (H.), ZHANG (H.), YU (J.), HU (S.), MENG (H.), 2009, Monophyletic origin of domestic bactrian camel (*Camelus bactrianus*) and its evolutionary relationship with the extant wild camel (*Camelus bactrianus ferus*), *Animal Genetics*, n° 40, p. 377-382.
- JIANLIN (H.), MBURU (D.), OCHIENG (J.), KAUFMANN (B.), REGE (J. E. O.), HANOTTE (O.), 2000, Application of New World Camelidae microsatellite primers for amplification of polymorphic loci in Old World camelids, *Animal Genetics*, n° 31, p. 404-406.
- KASPAROV (A.), 2006, *Elevage du bétail et chasse du Néolithique à l'Âge des métaux au Turkménistan méridional (en russe)*, Evropeyskiy, Moscou.
- KOLPAKOW (V. N.), 1935, Über Kamelkreuzungen. *Berliner Tierärztliche Wochenschrift*, n° 51, p. 617-622.
- LINNAEUS (C.), 1758, *Systema Naturae per regna tria naturae, secundum classis, ordines, genera, species cum characteribus, differentiis, synonymis, locis. Tenth ed. Vol. I*, Laurentii Salvii, Stockholm.
- MASHKOUR (M.), 1997, The funeral rites at Mleiha (Sharja-U.A.E.); The Camelid graves, *Anthropozoologica*, n° 25-26, p. 725-736.
- MASHKOUR (M.), 2001, *Chasse et élevage du Néolithique à l'Âge du Fer dans la plaine de Qazvin (IRAN). Etude archéozoologique des sites Zagheh, Qabrestan et Sagzabad*. Thèse, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne.
- MOORE (K.-M.), ERMOLOVA (N.-M.), FORSTERN (A.), 2003, Animal herding, hunting, and the history of animal domestication at Anau Depe. In: HIEBERT (F. T.), KURBANSAKHHATOV (K.) (eds.) *A Central Asian Village at the Dawn of Civilization, Excavations at Anau, Turkmenistan*, University of Pennsylvania Museum of Archaeology and Anthropology, Philadelphie.
- PETERS (J.), DRIESCH (A. von den), 1997, The two-humped camel (*Camelus bactrianus*): new light on its distribution, management and medical treatment in the past, *Journal of Zoology*, n° 242, p. 651-679.
- POTTS (D. T.), 2004, Camel Hybridization and the Role of *Camelus bactrianus* in the Ancient Near East, *Journal of the Economic and Social History of the Orient*, n° 47, p. 143-165.
- PRZEWALSKI (N. M.), 1878, *De Kul'dzha à Tyan'-Shan' en passant par Lob-Nor (en Russe)*, Saint-Petersbourg.
- RUIZ (E.), MOHANDESAN (E.), FITAK (R. R.), BURGER (P. A.), 2015, Diagnostic single nucleotide polymorphism markers to identify hybridization between dromedary and Bactrian camels, *Conservation Genetics Resources*, n° 7, p. 329-332.
- SAPIR-HEN (L.), BEN-YOSEF (E.), 2013, The Introduction of Domestic Camels to the Southern Levant: Evidence from the Aravah Valley, *Tel Aviv*, n° 40, p. 277-285.
- SILBERMAYR (K.), OROZCO-TERWENGEL (P.), CHARRUAU (P.), ENKHBILEG (D.), WALZER (C.), VOGL (C.), SCHWARZENBERGER (F.), KACZENSKY (P.), BURGER (P. A.), 2010, High mitochondrial differentiation levels between wild and domestic Bactrian camels: a basis for rapid detection of maternal hybridization, *Animal Genetics*, n° 41, p. 315-318.
- TAPPER (R.), nd, One Hump or Two? Hybrid Camels and Pastoral Cultures: An Update.
- TRINKS (A.), BURGER (P. A.), BENECKE (N.), BURGER (J.), 2012, Simulations of populations ancestry of the two-humped camel (*Camelus bactrianus*). In: KNOLL (E.), BURGER (P.) (eds.) *Camels in Asia and North Africa. Interdisciplinary perspectives on their significance in past and present*, Academy of Science Press, Vienne.
- UERPMANN (H.-P.), 1999, Camel and horse skeletons from protohistoric graves at Mleiha in the Emirate of Sharjah (U.A.E.), *Arabian Archaeology and Epigraphy*, n° 10, p. 102-118.
- VAN DER MADE (J.), MORALES (J.), SEN (S.), ASLAN (F.), 2002, The first camel from the Upper Miocene of Turkey and the dispersal of the camels into the Old World, *Comptes Rendus Palevol*, n° 1, p. 117-122.
- VIGNE (J.-D.), DEBUE (K.), à paraître, La faune de vertébrés d'Ajakagytm (Ouzbékistan; Kel'teminar, 8500-6000 cal BP). In: BRUNET, F. & KHUDZHANAZAROV, M. (eds.) *La néolithisation en Ouzbékistan. Étude de la culture de Kelteminar (VII<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> millénaires)*. Le site d'Ajakagytm, De Boccard, Paris.
- VILA (E.), MASHKOUR (M.), à paraître, La domestication des équidés et des camélidés. In: SAUVAGE (M.) (ed.) *Atlas historique du Proche-Orient ancien*, Les Belles Lettres, Paris.

WU (H.), GUANG (X.), AL-FAGEEH (M. B.), CAO (J.), PAN (S.), ZHOU (H.), ZHANG (L.), ABUTARBOUSH (M. H.), XING (Y.), XIE (Z.), ALSHANQEETI (A. S.), ZHANG (Y.), YAO (Q.), AL-SHOMRANI (B. M.), ZHANG (D.), LI (J.), MANEE (M. M.), YANG (Z.), YANG (L.), LIU (Y.), ZHANG (J.), ALTAMMAMI (M. A.), WANG (S.), YU (L.), ZHANG (W.), LIU (S.), BA(L.), LIU (C.), YANG (X.), MENG (F.), WANG (S.), LI (L.), LI (E.), LI (X.), WU (K.), ZHANG (S.), WANG (J.), YIN (Y.), YANG (H.), AL-SWAILEM (A. M.), WANG(J.), 2014, Camelid genomes reveal evolution and adaptation to desert environments, *Nature Communications*, n° 5, p. 5188.

YI (L.), AI (Y.), MING (L.), HAI (L.), HE (J.), GUO (F.-C.), QIAO (X.-Y.), JI (R.), 2017, Molecular diversity and phylogenetic analysis of domestic and wild Bactrian camel populations based on the mitochondrial ATP8 and ATP6 genes, *Livestock Science*, n° 199, p. 95-100.

ZEDER (M. A.), 1991, *Feeding Cities: Specialized Animal Economy in the Ancient Near East*, Smithsonian Institution Press, Washington.



Smyrne.

Chameau Péhliwan (lutteur).

*Donnez votre adresse personnellement.*  
*Jhes.*

No. 17.

(aimablement communiqué par le Dr. Pol Jeanjot-Emery, vétérinaire)

# CHASSE NÉOLITHIQUE DE DROMADAIRES DANS LA PÉNINSULE ARABIQUE. NOUVELLES RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES AUX ÉMIRATS ARABES UNIS SUR LE "*BAYNUNAH CAMEL SITE*"

Mark JONATHAN BEECH<sup>(1)</sup>, Marjan MASHKOUR<sup>(2)</sup>, Terry O'CONNOR<sup>(3)</sup>

**Résumé:** Cette contribution a pour objectif de présenter une nouvelle découverte archéologique et archéozoologique dans le grand désert de Rub al-Khali. Suite à quatre saisons de fouilles archéologiques au Baynunah camel site, qui consiste en une grande dépression dunaire jonchée de plus d'une centaine de squelettes de dromadaires, nous avons pu identifier que le site était en fait une retenue d'eau avec une taille variable au début de l'Holocène. Aussi, les datations radiocarbone ont permis de dater ces restes à la 2<sup>e</sup> moitié du V<sup>e</sup> millénaire. Enfin, nos études ont montré qu'on pouvait attribuer ces dépôts à l'activité de prédation des chasseurs-cueilleurs du Néolithique qui chassaient les dromadaires attirés par cet étang. Le site de Baynunah est l'unique exemple de ce genre dans la péninsule Arabique.

**Mots-clés:** dromadaire, chasse, Néolithique, Rub al-Khali, archéozoologie

L'histoire des relations entre l'homme et les camélidés de l'Ancien Monde répartis en Asie et en Afrique n'est pas encore totalement connue. Les découvertes archéologiques contribuent, avec les autres sources d'informations textuelles et iconographiques, à enrichir nos connaissances sur l'origine de cet animal et ses interactions avec les communautés humaines à travers le temps.

Le présent papier a pour objectif de présenter une nouvelle découverte dans la péninsule Arabique qui concerne l'histoire de ces interactions avant la domestication de l'animal.

Le site qui fait l'objet de cet article se trouve dans la province d'al-Gharbiyah (région de l'Ouest), à 130 km au nord-ouest de la capitale des Émirats Arabes Unis, Abu Dhabi, et à environ 20 km des côtes du golfe Persique, en bordure d'une zone boisée artificiellement, appelée Baynunah, qui fut proclamée protégée en vue de la conservation des outardes sous Sheikh Zayed, le fondateur des Émirats Arabes Unis.

Depuis une vingtaine d'années environ la zone est investie par la société pétrolière ADNOC pour la création des pipelines. De ce fait, les services

archéologiques des îles d'Abou Dhabi (ADIAS) prospectent régulièrement la région pour contrôler la présence éventuelle de vestiges archéologiques suite aux grands travaux d'aménagements. C'est ainsi que le "Baynunah camel site", nommé par les deux premiers auteurs, fut découvert en 2003 lors d'une prospection archéologique le long du pipeline Ruwais-Habshan (fig. 1). Un ingénieur employé par la municipalité au sein du département des forêts de Baynunah a attiré l'attention de l'équipe ADIAS sur la découverte "de nombreux os anciens" par un bulldozer. Après inspection par les archéologues, il a été reconnu qu'il s'agissait clairement de squelettes de dromadaires. Lors de cette inspection, une poignée de tessons de poterie de type Julfar datant de la fin de la période islamique, a été trouvée à environ 100 mètres au nord de la zone de propagation des os de dromadaires. Ces vestiges appartenaient aux Bédouins des régions désertiques environnantes. La seule découverte archéologique pouvant être associée aux squelettes de dromadaires était une pointe de projectile très érodée, collectée en surface et reposant directement sur l'un des ossements. Cette pointe de flèche a été fabriquée à partir du silex côtier typique d'Abou Dhabi, disponible dans la région, allant du gris au brun pâle.

Il mesurait environ 7 cm de long sur 2 cm de large. La pointe de flèche présente une forme de laurier et est barbelée et enchevêtrée (fig. 2). Elle est typique des pointes de projectiles dites "Qatar D" présentes dans tout le sud-est de l'Arabie. Celles-ci sont généralement connues pour se situer entre la fin du VI<sup>e</sup> et la fin du Ve millénaire av. n. è. Notons que, non loin de là, se trouvent les îles de Marawah et Dalma où des occupations préhistoriques datant du Néolithique ont été

---

1) Department of Culture and Tourism, Abu Dhabi, Nation Towers Corniche, Building B, United Arab Emirates -

2) UMR 7209, Archéozoologie, Archéobotanique, Sociétés, Pratiques et Environnements, CNRS/MNHN, CP56, 55 rue Buffon 75005 Paris, France

Auteur correspondant: [marjan.mashkour@mnhn.fr](mailto:marjan.mashkour@mnhn.fr)

3) University of York, Heslington, York YO10 5DD, United Kingdom

mises au jour au cours des vingt dernières années. (Beech 2000, Beech et al. 2008).

L'intérêt du site étant dès lors avéré, des échantillons d'os de dromadaires ont été collectés sur le site dans l'idée de tenter une datation au radiocarbone en attendant un financement. Entre-temps, le site a quand même été protégé par une double barrière métallique par ADIAS.

Cinq années plus tard, les deux premiers auteurs visitèrent le site durant le mois de mai 2008 pour initier un projet de recherche le concernant. Le but de cette

visite était d'abord de documenter l'étendue du site et d'essayer de comprendre l'organisation de la distribution des os et de collecter d'autres échantillons d'os et de dents pour des datations au radiocarbone. L'autre objectif de cette dernière opération était de réunir suffisamment de mesures permettant de décrire la morphologie et la taille de ces animaux ainsi que les caractéristiques ostéologiques de cette population de dromadaires supposée préhistoriques pour les comparer avec d'autres populations anciennes de la région (Uerpmann & Uerpmann 2000).



Figure 1.- Localisation du site de Baynunah dans l'Emirat d'Abu Dhabi- Emirats Arabes Unis



Figure 2.- Un projectile en silex, découvert sur la surface du site à côté des squelettes de dromadaires

Après ces premiers résultats encourageants, nous sommes retournés en 2009 avec une équipe de géomorphologues pour faire des prélèvements micromorphologiques pour pouvoir documenter l'histoire sédimentaire du site. Il faut savoir que la région où se trouve le site de Baynunah est classée comme aride/hyper-aride. Les vastes champs de dunes, qui forment la pointe nord-est du Rub al-Khali (King 2007),

sous-tendent la séquence géomorphologique du site de Baynunah camel site.

Au cours de l'Holocène, l'Arabie a connu de nombreux changements climatiques qui ont influé sur les environnements et les paysages. Ces fluctuations climatiques résultaient de changements dynamiques de la position des systèmes atmosphériques de la mousson de l'océan Indien (IOM) et les vents d'ouest, surtout ceux de

la zone tempérée et qui apportent beaucoup de pluie, appelés aussi les Westerlies, de moyenne latitude (MLW). Bien que l'Arabie demeure aujourd'hui largement aride/hyper-aride, des incursions périodiques de l'IOM ont transformé l'intérieur en un paysage amélioré, capable de supporter une diversité de flore et de faune. Les enregistrements paléo-environnementaux des gisements lacustres (par exemple Parker et al., 2006; Davies, 2006; Preston et al., 2008) et des speleothems (par exemple Fleitmann et al., 2003) indiquent que l'Arabie a connu des périodes humides au début de l'Holocène (~ 8500 à 5900 ans avant le présent (BP)) et à nouveau au milieu de l'Holocène (~ 5100 à 4200 ans BP). Celles-ci ont toutefois été séparées par une sécheresse majeure à environ 5400 ans BP et à environ 4200 ans B.P. (Preston et al., 2008), qui a transformé jusqu'à aujourd'hui l'Arabie en un paysage aride et inhospitalier, et qui a également eu des répercussions importantes sur l'ensemble des trouvailles archéologiques et bio-archéologiques (par exemple Cullen et al., 2000; Uerpman, 2002).

Les analyses sédimentologiques réalisées sur les échantillons de Baynunah camel site montrent que la dépression aujourd'hui apparente correspondait à un lac où l'alternance des phases arides et pluviales est visible (Parton & Parker, communication personnelle). Les datations radiocarbone obtenues à partir de huit os de chameaux situés dans les 40 cm supérieurs de la séquence indiquent que le site a été fréquenté par les chameaux entre ~ 6700 et ~ 6000 ans BP, donc au cours de la période humide d'après les études paléo-environnementales ci-dessus évoquées (Beech et al, 2009). Cela suggère que la formation d'un lac ou d'une retenue d'eau au moins avant et probablement pendant cette période indique que le site pourrait avoir fourni une source d'eau importante à ce moment-là. Nous n'avons aucune preuve de fréquentation de cet endroit par les dromadaires après cette date, ce qui laisse entrevoir un

lien potentiel entre la diminution des précipitations et le désintérêt pour ce lieu.

À l'appui de tous ces résultats préliminaires et de leur potentiel évident, nous avons programmé et réalisé trois campagnes de fouilles archéologiques avec une grande équipe d'archéologues et de spécialistes de différentes disciplines entre 2014 et 2016 pour réaliser des fouilles systématiques de certaines parties du site.

En parallèle aux fouilles de 2014, nos collègues émiriens ont également effectué des prospections archéologiques à pied dans les dunes environnantes pour rechercher d'éventuels traces d'occupation humaine. À environ trois kilomètres et demi du site Baynunah, ils ont pu trouver des épandages de matériel lithique, composés essentiellement de pointes de flèches avec une typologie caractéristique de la fin du Néolithique de la région (Beech et al. 2009). Ces découvertes, ainsi que les datations radiocarbone réalisées auparavant remplaçaient de manière certaine ce site au cœur d'un territoire occupé par des communautés de chasseurs-cueilleurs non sédentaires de la péninsule Arabique.

Le site de Baynunah s'étend sur à peu près 100 m<sup>2</sup>. Il est caractérisé par un ensemble d'amas d'ossements qui se distinguent par leur couleur blanchâtre et qui se voient très clairement à la surface de la dépression dunaire. Cet ensemble, vu du sommet des dunes, indique indubitablement la présence d'un événement exceptionnel. Il était donc important au départ de documenter le plus exhaustivement possible l'organisation de cet épandage. Lors de nos multiples travaux de terrain depuis 2008, nous avons pu décompter 111 amas visibles en surface qui ont été désignés par le terme "Cluster" et qui correspondent aux restes d'au moins un dromadaire, sinon plus, quand par exemple l'amas contenait deux crânes ou autres éléments se référant à plus d'un animal. Quant à la nature de ces amas, ils peuvent être constitués d'os fragmentés, ou encore de squelettes complets ou sub-complets d'animaux morts sur place en position articulée (fig. 3).



**Figure 3.- Vue générale du site. Enclos de protection vu à l'horizon. On distingue au moins deux squelettes de dromadaire sur la surface sableuse de la dune (Echelle: 25 cm)**

Bien que les ossements soient très abimés et fragmentés par l'action du soleil, du vent et des intempéries (cf. fig. 2), il est souvent possible de distinguer la silhouette encore en place de squelettes de dromadaires, suggérés notamment par l'alignement de vertèbres ou encore par la succession d'ossement des membres antérieurs ou postérieurs. La comparaison de la position de certain de ces squelettes avec les cadavres de dromadaires récents desséchés par le soleil dans ces mêmes régions et que l'on rencontre assez régulièrement dans le désert permettent de comprendre les modalités de transformation post-mortem. Par exemple, une chose intéressante que nous avons pu remarquer est le positionnement particulier du cou qui a eu tendance à se tordre vers l'arrière sous l'action de dessiccation. Cela est très similaire à la position des squelettes que nous avons trouvés sur le site de Baynunah. En plus de ces squelettes complets, nous avons constaté la présence d'amas d'os constitués uniquement de parties de squelettes semi-articulées. Ces observations taphonomiques nous indiquent que les dromadaires avaient subi des traitements différents car certains étaient entiers tandis que d'autres n'étaient représentés que par des quartiers. Cependant nous n'avions toujours aucune preuve d'artéfact directement trouvé en fouille qui puisse attester de manière certaine d'une activité anthropique. Par chance, en 2016, lorsque nous fouillions un de ces amas, nous avons pu trouver de manière très inattendue une pointe de flèche dans la cage thoracique d'un des dromadaires. A partir de ce moment nous avons eu la certitude que nous avions à faire à des pratiques de chasse et que ces accumulations n'étaient pas dues à une mortalité naturelle d'un troupeau, mais bel et bien à de la prédation par des communautés humaines.

Cette découverte nous a incités à regarder de plus près la structure démographique du troupeau afin de

pouvoir comprendre les stratégies de chasse des communautés néolithiques de l'Arabie orientale.

Pour cela, nous avons choisi d'examiner très attentivement les dents qui sont des éléments anatomiques très porteurs d'informations et souvent utilisés pour les reconstitutions d'âge, surtout chez les herbivores. La raison est que ces animaux ont des dents à couronne haute ou courte qui s'usent de manière continue au cours de leur vie (Hilson 1986). La diminution de la hauteur de la couronne ainsi que les schéma d'usure de l'émail sur la surface occlusale de la dent et bien sûr la chronologie de l'éruption dentaire chez les individus plus jeunes sont donc des moyens courants pour estimer l'âge des herbivores en archéozoologie (Chaix et Méniel 1996, chap. IV). Généralement, ces observations sont faites sur les animaux modernes et servent de modèle et de référentiel dans les études archéozoologiques (par exemple Payne 1973). Pour les dromadaires en dehors d'un traité ancien de Cornevin et Lesbres (1894, chap.VII), il existe peu d'études qui permettent d'établir une corrélation entre l'usure dentaire et l'âge.

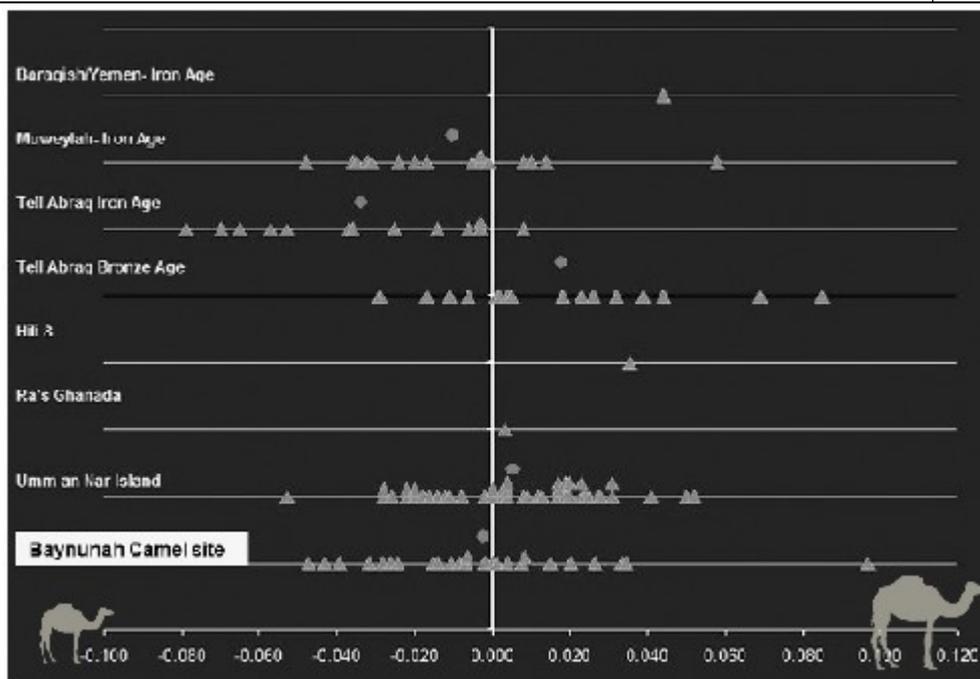
À Baynunah, comme nous l'avons évoqué, la conservation des restes est très mauvaise (fig. 4). Nous avons cependant pu faire des observations et des mesures sur un bon nombre de spécimens. La population de dromadaires de Baynunah est composée d'animaux de tous âges; la présence d'animaux adultes à âgés, mais aussi d'animaux assez jeunes, est attestée. Cela correspond à la structure d'un troupeau sauvage et non sélectionné par l'homme qui aurait eu tendance à privilégier les femelles reproductrices. Ce constat est renforcé par le fait que les mâles, qui se reconnaissent à la présence de canines (fig. 5), sont relativement bien représentés.



**Figure 4.- Mesure d'un crâne renversé de dromadaire (en vue ventrale) avec un pied à coulisse digital. On peut distinguer l'état très détérioré du crâne dû aux intempéries avec la fracture de la majorité des dents et la cassure de la calotte crânienne.**



**Figure 5.- Crâne de dromadaire mâle d'après Smuts *et al.*, 1987**



**Figure 6.- Distribution des indices de taille (LSI) d'ossements de dromadaire trouvés dans différents sites archéologiques de la péninsule arabe.**

Enfin, les os apportent beaucoup d'informations sur la morphologie et la stature générale de l'animal. Les mesures prises sur l'ensemble des restes squelettiques sont analysées selon la méthode mathématique des indices de taille logarithmique (LSI) (Meadow 1999). Cette méthode permet d'analyser toutes les mesures disponibles sur différents os, ce qui facilite les analyses statistiques. Cette méthode a surtout pour avantage de mettre les mesures à la même échelle et, par conséquent, de les rendre comparables entre elles.

Dans le graphique ci dessus (fig. 6), chaque ligne représente un site archéologique aux Émirats ou dans la péninsule Arabique. Les sites sont classés chronologiquement, du plus ancien en bas au plus récent en haut. Les triangles gris sur chaque ligne représentent une valeur relative par rapport à un individu de référence, représenté par la ligne verticale au centre du graphique, qui, ici, est un dromadaire moderne. Ces mesures sont distribuées autour de cette ligne de référence. Les moyennes des mesures de chaque population sont indiquées par des cercles et permettent de suivre l'évolution de chaque population. Les animaux plus petits sont à gauche de la ligne et les plus grands à droite.

Contrairement à toute attente, cette analyse permet de mettre en évidence la relativement petite taille des animaux de la population de Baynunah, qui est même légèrement plus petite que dans certaines populations plus tardives de l'âge du Bronze.

Cependant, il est clair que le changement important dans la taille des dromadaires apparaît beaucoup plus tard, durant l'âge du Fer. Ce glissement vers des plus petites tailles a été interprété par l'archéologue allemand Hans Peter Uerpmann comme la signature de la domestication du dromadaire à partir de l'âge du Fer (vers 900-800 BCE). A Baynunah, il semblerait que les conditions de vie n'étaient pas favorables à cette population qui ne s'est pas épanouie comme d'autres populations sauvages telles que celles visibles, par exemple à Umm an-Nar ou Tel Abraq à l'âge du Bronze (Uerpmann et Uerpmann, 2000). On ne s'explique pas encore très bien cette petite taille des animaux de la population de Baynunah.

En conclusion, par cette contribution, nous avons souhaité attirer l'attention du lecteur sur une découverte récente dans le grand désert de Rub al-Khali. Suite à

quatre saisons de fouilles archéologiques, nous avons pu déterminer:

1) que le site était en fait une retenue d'eau de taille variable au cours du temps;

2) que la zone était occupée durant la 2e moitié du Ve millénaire par les chasseurs-cueilleurs du Néolithique;

3) que plus de 120 dromadaires ont pu être dénombrés;

4) et enfin, que cette accumulation spectaculaire correspond à plusieurs épisodes de chasse collective.

L'attractivité de cette retenue d'eau a été mise à profit par les communautés préhistoriques des confins du

Rub al-Khali. Le Baynunah camel site représente le premier site de chasse de dromadaires connu dans la péninsule Arabique.

Depuis 2017, notre action collective avec l'ensemble de l'équipe porte sur l'étude et la conservation du site et des restes osseux en vue de plusieurs projets muséographiques. En 2017, un groupe de spécialistes de reconstitution en 3D a scanné de manière exhaustive la surface du site et a documenté tout ce qui était visible au sol. En 2018, nous avons réalisé une campagne d'étude des ossements et de restauration des pièces remarquables en vue de leur exposition dans le futur musée national de Sheikh Zayed à Abu Dhabi.

**Remerciements:** Nous tenons à remercier les collègues qui ont participé à ces recherches aux Émirats Arabes Unis: Abdulla Khalfan Al Kaabi, Ahmed Abdalla Elhag Elfaki, Mubarak Al Mazrouei (DCT Abu Dhabi, UAE); au Royaume-Uni: Adrian Parker et Ash Parton (Oxford Brookes University), Sonia O'Connor (University of Bradford), William Higgs, Kirk Roberts et Anne Mortimer (archéologues indépendants), Sonia O'Connor); en France: Gourguen Davtian (CNRS UMR7264, CEPAM), Antoine Zazzo et Karyne Debue (CNRS/MNHN-UMR7209 AASPE). Enfin, le Département de la Culture et du Tourisme (DCT) d'Abu Dhabi-EAU, qui a financé ce projet.

## Bibliographie

BEECH (M.), 2000, Preliminary report on the faunal remains from an 'Ubaid settlement on Dalma island, United Arab Emirates. In: M. Mashkour, A.M. Choyke, H. Buitenhuis and F. Poplin (eds.), *Archaeozoology of the Near East IV: Volume B – Proceedings of the fourth international symposium on the archaeozoology of southwestern Asia and adjacent areas*. ARC Publicatie 32. Groningen, Netherlands. p.68-78.

BEECH (M.), CUTTLER (R.), MOSCROP (D.), KALLWEIT (H.), MARTIN (J.), 2008, Excavations at the Neolithic Settlement of MR11 on Marawah Island, Abu Dhabi, United Arab Emirates: 2004 Season. In: P. Hellyer and M. Ziolkowski (eds.), *Emirates Heritage Vol.2 – Proceedings of the 2nd Annual Symposium on Recent Archaeological Discoveries in the Emirates and of the Symposium on the History of the Emirates, Al Ain, 2004*. Zayed Center for Heritage and History, Al Ain. p. 25-53

BEECH (M.), MASHKOUR (M.), HUELS (M.), ZAZZO (A.), 2009, Prehistoric camels in south eastern Arabia: the discovery of a new site in Abu Dhabi's Western Region, United Arab Emirates, *Proceedings of the Seminar for Arabian Studies*, n°39, p.17-30.

CHAIX (L.), and MENIEL (P.), 1996, *Éléments d'archéozoologie*, éditions errance, Paris.

CORNEVIN (Ch.), et LESBRE (X.), 1894, *L'âge des animaux domestiques d'après les dents et les productions épidermiques*, Librairie J.-B. Baillière et Fils, Paris.

CULLEN (H.M.), DEMENOCAL (P.B.), HEMMING (S.), HEMMING (G.), BROWN (F.H.), GUILDERSON (T.), SIROCKO (F.), 2000, Climate Change and the Collapse of the Akkadian Empire: Evidence from the Deep Sea, *Geology*, n°28, p.379-382.

DAVIES (C.P.), 2006, Holocene Palaeoclimates of Southern Arabia from lacustrine deposits of the Dhamar highlands, Yemen, *Quaternary Research*, n° 66, p.454-464.

FLEITMANN (D.), BURNS (S.J.), MUDELSEE (M.), NEFF (U.), KRAMERS (J.), MANGINI (A.), MATTER (A.), 2003, Holocene Forcing of the Indian Monsoon Recorded in a Stalagmite from Southern Oman, *Science* n°300, p.1737-1739

HILSON (S.), 1986, *Teeth*, Cambridge University Press.

KING (G.R.D.), 1995, "al-Rub' al-Khālī", in: *Encyclopédie de l'islam*, Nouvelle Edition, Tome 8, p. 594-595.

MEADOW (R. H.), 1999, The use of size index scaling techniques for research on archaeozoological collections from the Middle East. In *Historia Animalium ex Ossibus. Beiträge zur Paläoanatomie, Archäologie, Ägyptologie, Ethnologie und Geschichte der Tiermedizin. Festschrift für Angela Von den Driesch*, (eds.) C. Becker, H. Manhart, J. Peters and J. Schibler, Verlag Marie Leidorf GmbH, Rahden/Westf. p. 285-300.

PARKER (A.G.), PRESTON (G.), WALKINGTON (H.), HODSON (M.J.), 2006, Developing a framework of Holocene climatic change and landscape archaeology for southeastern Arabia. *Arabian Archaeology and Epigraphy*, n°17, p.125-130.

PAYNE (S.), 1973, Kill-off patterns in sheep and goats. The mandibles from Asvan Kale. *Anatolian studies* n°23, p.281-303.

SMUTS (M.M.S.), BEZUIDENHOUT (A.J.), 1987, *Anatomy of the Dromedary*. Oxford, Clarendon Press.

UERPMANN (M.), 2002, The Dark Millennium- Remarks on the final Stone Age in the Emirates and Oman. In: Potts, D., al-Naboodah, H., Hellyer, P. (Eds). *Archaeology of the United Arab Emirates. Proceedings of the first international conference on the archaeology of the U.A.E.* Trident press, London, p.74-78.

UERPMANN (H.-P.), UERPMANN (M.), 2002, The Appearance of the Domestic Camel in South-East Arabia. *The Journal of Oman Studies* n° 12, p. 235-260.



# DÉBUT ET FIN DE L'USAGE INTENSIF DES CHAMEAUX DANS LE DÉSERT ORIENTAL D'ÉGYPTE. CE QUE DISENT LES OSTRACA DES PREMIÈRES CARAVANES DANS LA RÉGION AU III<sup>E</sup> S. AV. J.-C. ET LES RÉCITS DE VOYAGEURS DES DERNIÈRES GRANDES TRAVERSÉES CHAMELIÈRES AU XIX<sup>E</sup> S.

Maël CRÉPY <sup>(1)</sup>

**Résumé:** Peu après leur introduction en Égypte, au milieu du 1<sup>er</sup> millénaire av. J.-C., les chameaux ont été employés dans le désert Oriental d'Égypte pour l'exploitation des sites miniers et pour relier la vallée du Nil aux ports de la mer Rouge. Ils ont conservé un rôle central dans la région jusqu'aux premières décennies du XX<sup>e</sup> s., à partir desquelles ils ont été supplantés par les automobiles et par le commerce maritime. Partant de l'analyse des vestiges archéologiques (sites de Bi'r Samut et de Samut Nord) et des sources antiques (*ostraca* grecs et démotiques) de la période hellénistique et de l'étude de récits de voyageurs du XVIII<sup>e</sup> au début XX<sup>e</sup> s., cet article vise à mettre en lumière les permanences et les transformations de l'usage du chameau dans le désert Oriental entre le début de son usage intensif et les dernières grandes traversées chamelières.

**Abstract:** Shortly after their introduction into Egypt, in the middle of the 1st millennium BC, camels were used in the eastern desert of Egypt to exploit mining sites and to connect the Nile Valley to the Red Sea ports. They maintained a central role in the region until the first decades of the 20th century, when they were supplanted by cars and maritime trade. Based on the analysis of archaeological remains (Bi'r Samut and Samut Nord sites) and ancient sources (greek and demotic *ostraca*) from the Hellenistic period and the study of travellers' accounts from the 18th to the early 20th centuries, this article aims to highlight the permanence and transformations of camel use in the Oriental desert between the onset of its intensive use and the last great camel journeys.

**Mots clefs:** Utilisation des chameaux, Antiquité, XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles, Désert Oriental d'Égypte, Archéologie des déserts

## Introduction - date d'introduction du chameau en Égypte

Le chameau (2) n'est pas un animal autochtone en Égypte. Jusqu'aux années 2000, l'attestation la plus ancienne du mot *gml* (chameau en égyptien) datait de 170 av. J.-C. et provenait d'une archive familiale découverte à Lycopolis, l'actuelle ville d'Assiout en Moyenne Égypte. Il y a une dizaine d'années, la date a été repoussée à 410 av. J.-C. grâce à la publication d'un lot d'ostraca (tessons de poterie inscrits) dans l'oasis de Kharga (Agut, à paraître). Les chameaux mentionnés dans ces documents sont attelés et servent à travailler un champ et non pas au voyage ou au transport (3). Les attestations de chameaux en Égypte se multiplient au cours de l'époque hellénistique, notamment dans le

désert Oriental, suite à la découverte de milliers d'ostraca dans les dépotoirs des forts qui gardaient la route conduisant les caravanes du Nil à la mer Rouge. Deux forts, Bi'r Samut et Abbad, ont été explorés de 2014 à 2018 par la Mission française du désert Oriental. Ces ostraca mentionnent des *gml* dans les ostraca en démotique, et des *kameloï* dans les ostraca grecs.

L'apparition tardive du terme sur le sol égyptien reflète l'histoire de l'arrivée de l'animal en Égypte: alors qu'il est fondamentalement associé au pays dans l'imagerie orientaliste qui s'est développée au moins depuis le XVIII<sup>e</sup> s., l'animal n'y apparaît en fait qu'au cours du I<sup>er</sup> millénaire av. J.-C., certainement même vers le milieu de ce millénaire, sans doute en provenance d'Arabie. Les chameaux ont ensuite été massivement utilisés pour traverser le désert Oriental jusque dans les premières décennies du XX<sup>e</sup> s., à partir desquelles ils furent progressivement supplantés par les automobiles et par le commerce maritime.

Nous présenterons ici deux types de données:

- des données antiques concernant la période hellénistique tirées de l'étude du matériel mis au jour par la MAFDO à Bi'r Samut (4), un fort localisé sur la route

---

1) Chercheur post-doctoral au sein du projet ERC Desert Networks, CNRS UMR 5189 - HiSoMA, [crepy.mc@gmail.com](mailto:crepy.mc@gmail.com)

2) Nous utiliserons dans cet article le vocable générique "chameau" pour évoquer les camélidés rencontrés dans les déserts égyptiens depuis l'Antiquité. En réalité, il s'agit évidemment de ce que la langue française désigne sous le nom de dromadaire. En grec ancien, en latin, en égyptien ancien et en arabe moderne toutefois, les termes de κάμηλος, *camelus*, *gml*let *جمال* désignent les deux espèces indifféremment. Voir en dernier lieu Agut, Redon à paraître.

3) Ce genre de pratique s'observe encore de nos jours, en Arabie Saoudite, par exemple (Crépy 2010).

---

4) La mission, dirigée successivement par Bérangère Redon (2014-2017) et Thomas Faucher (2018-), est financée par l'IFAO, le MEAE et le CNRS.

principale qui servait à relier le Nil à la mer Rouge, entre Edfou et Bérénice. Ce site est occupé dans la deuxième moitié du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. à l'époque où des Grecs règnent sur le trône égyptien (dynastie des Lagides). On évoquera aussi des données tirées du site voisin de Samut nord, site minier daté de la fin du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. (1). Le matériel se compose d'ostraca écrits en grec ou en démotique (l'écriture tardive égyptienne) et de restes osseux de camélidés. Les ostraca démotiques ont été lus et sont en cours d'édition par M.-P. Chaufray; les ostraca grecs par H. Cuvigny; la faune est étudiée par M. Leguilloux. On synthétisera ici une partie de leurs travaux, déjà présentés lors d'une conférence à Lyonnet dont les actes sont sous presse (2).

- des données modernes tirées de l'étude des récits de voyageurs et d'explorateurs européens portant sur la période comprise entre 1769 et 1909. Les voyages étudiés ont suivi des itinéraires proches des itinéraires antiques de Coptos à Quseyr, de Coptos à Bérénice, ou d'Edfou à Bérénice, itinéraire sur lequel se trouvait le fort

de Bir Samut (figure 1). Ces données ont été recueillies par M. Crépy au sein du projet financé par le projet ERC Desert Networks (3).

Cette présentation vise à faire la synthèse des thèmes présents dans les sources textuelles et archéologiques concernant les chameaux et leur utilisation dans le désert Oriental d'Égypte durant l'Antiquité et la période moderne et de les comparer entre elles. En d'autres termes, il s'agit de mettre en lumière les permanences et les transformations de l'usage du chameau dans le désert Oriental entre deux grandes périodes d'utilisation de l'animal séparées par 2000 ans, dans des conditions environnementales non pas inchangées, mais assez comparables, et dans des conditions de développement de la région identiques (routes sans asphalte, pas de moyens modernes d'orientation et de navigation, transport à pied ou à monture animale, absence de pompe motorisée pour pomper l'eau du sous-sol).

## Sources

### Présentation des sites archéologiques

Samut Nord (Faucher 2018): il s'agit d'un site minier équipé d'installations variées et bien préservées (dont deux grands bâtiments pour l'habitat des mineurs-prisonniers, des soldats et de l'administration, et des installations de traitement du minerai) dédiées à l'exploitation de veines de quartz aurifère. Sa durée de fréquentation est très courte à la fin du IV<sup>e</sup> s., peut-être autour de 310 av. J.-C.

Fort de Bi'r Samut (Redon 2018): le fort est construit vers 260-250 av. J.-C. Servant de point

d'approvisionnement en eau et d'étape sur la route reliant *Apollonos polis* (Edfou) sur le Nil, au port de Bérénice sur la mer Rouge, il est très certainement abandonné à l'extrême fin du siècle, vers 207/6 av. J.-C., lors de l'éclatement de la révolte de Thébaïde. Ce fort-étape abritait une population mixte, civile et militaire, qui a constitué des dépotoirs à l'extérieur et l'intérieur du fort dans lesquelles on a mis au jour, parmi un matériel relativement abondant, des ostraca et des ossements de dromadaires.

### Présentation du corpus d'ostraca de Bi'r Samut

Sur les 1300 ostraca mis au jour à Bi'r Samut, 700 environ sont écrits en démotique. Parmi eux, 42 textes mentionnent des chameaux, animaux les plus couramment évoqués dans les ostraca. Ce n'est pas étonnant car ces ostraca, notamment les ostraca

démotiques, traitent essentiellement de la logistique de la route, c'est-à-dire de la manière dont les caravanes, composées essentiellement de chameaux, qui passaient sur la route menant d'Edfou à Bérénice dans la deuxième moitié du III<sup>e</sup> s. av. J.-C., étaient ravitaillées.

### Présentation du corpus de récit de voyages

Huit auteurs ont été retenus (tableau I), couvrant une période comprise entre 1769 et 1910. Parmi eux figurent deux explorateurs (Bruce 1790 et Floyer 1893), cinq égyptologues (Athanasios 1836, Belzoni 1820, Cailliaud 1821, Weigall 1913 et Wilkinson 1832), un médecin et biologiste (Klunzinger 1878) et un photographe et écrivain (Du Camp 1860). La prudence

s'impose parfois en raison d'une tendance à l'Orientalisme et au Pittoresque, mais le croisement des informations qu'ils fournissent dans leurs récits, souvent fourmillants, permet d'obtenir des données fiables.

---

1) C'est-à-dire au tout début de la domination grecque sur l'Égypte, qui commence à la conquête d'Alexandre en 331 av. J.-C. et qui durera jusqu'à la fin du règne de Cléopâtre en 30 av. J.-C.

2) Chaufray à paraître, Cuvigny à paraître, Leguilloux à paraître.

---

3) Ce projet ERC-2017-STG est financé par le Conseil européen de la recherche, ERC, dans le cadre du programme de recherche et d'innovation Horizon 2020 de l'Union Européenne – convention de subvention n°759078.

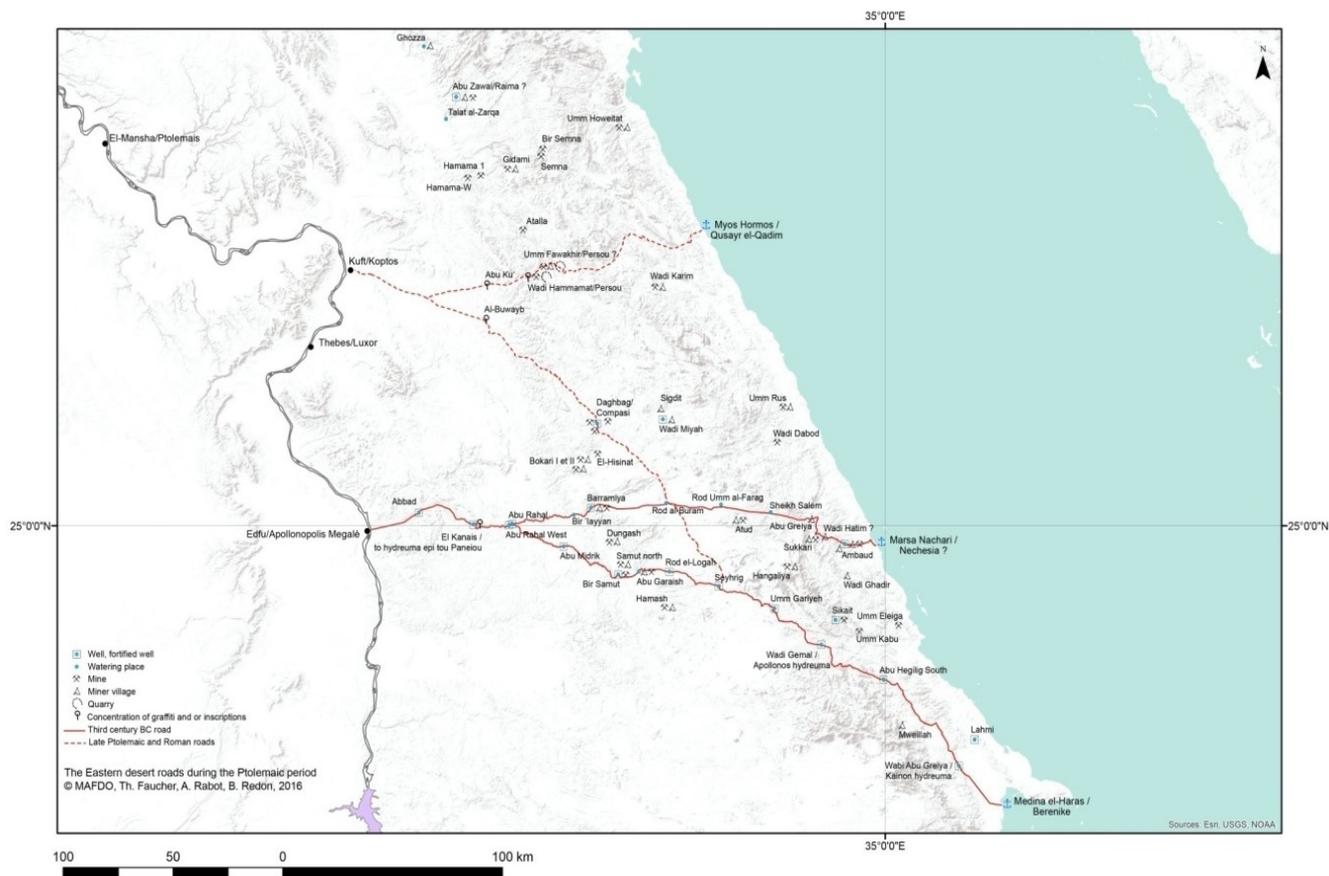


Figure 1: Cartes des routes mentionnées dans le texte (© MAFDO, A. Rabot, Th. Faucher, B. Redon, 2016)

Auteur	Année(s) de voyage	Route
Athanasi 1836	1818	Edfou- Bérénice
Belzoni 1820	1818	Edfou- Bérénice
Bruce 1790	1769	Coptos - Quseyr
Cailliaud 1821	1816 et 1817	Edfou- Bérénice
Du Camp 1860	1849	Coptos - Quseyr
Floyer 1893	1887	Edfou- Bérénice
Klunzinger 1878	1863 à 1869	Coptos - Quseyr
Weigall 1913	Entre 1905 et 1909	Coptos - Quseyr et Edfou - Bérénice
Wilkinson 1832	1823	Coptos - Quseyr et Edfou - Bérénice

Tableau I: Liste des auteurs de récits de voyages utilisés, années de voyages et route empruntée.

Auteur	Nombre de chameaux	Commentaires
Athanasi 1836	16	Un guide local
Belzoni 1820	16	Un guide local
Bruce 1790	?, 4000, 1000	Escorte de 400 Ababdé pour les 1000 chameaux.
Cailliaud 1821	8, 120, 16000	Un guide local, deux expéditions. 16000 = Caravane du Darfour
Du Camp 1860	4	Distinction entre dromadaire (chameau de monte) et chameau (chameau de bât). 2 chameliers.
Floyer 1893	Pas de données	
Klunzinger 1878	Pas de données	
Weigall 1913	Pas de données	
Wilkinson 1832	Pas de données	
Expédition aux mines de soufre mentionnée par Belzoni 1820	60	Cacheff d'Esna avec une escorte de soldats

Tableau II: Nombres de chameaux par expéditions et logistique dans les récits de voyage.

# Comparaisons entre les données antiques et les données du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> s.

## Nombre de chameaux par caravane

Dans les ostraca démotiques de Bi'r Samut, Marie-Pierre Chaufray a trouvé mention de convois formés de 1 à 21 chameaux; plusieurs convois pouvaient passer le même jour par le fort et on trouve, dans trois comptes, mention de 55, 92 et au moins 95 chameaux

passés en une journée à Bi'r Samut. Le tableau II présente les comptes issus des récits de voyageurs et d'explorateurs, ainsi que des précisions sur des conditions logistiques ou des observations des auteurs.

## Organisation des convois

Au cours du III<sup>e</sup> s. av. J.-C., les chameaux sont placés sous la responsabilité du "chef des chameliers royaux" (le terme est utilisé dans les ostraca grecs de Bir Samut). H.Cuvigny a identifié trois de ces chefs, qui portent tous des noms grecs: Barkaios, Hermophilos, et Artemidoros (Cuvigny à paraître). Ils devaient avoir un poste relativement important dans la hiérarchie ptolémaïque dédiée à la gestion de la route d'Edfou à Bérénice, et, mais sans certitude, pourraient être des soldats. Ces chefs des chameliers royaux commandent des personnes chargées de traverser le désert à la tête de convois de chameaux, qui apparaissent dans les ostraca démotiques sous le vocable de "gardiens des chameaux" (Chaufray à paraître). Parmi eux figurent, aux côtés d'un Ptolémaïos au nom grec, un Abd-Bara et un Abtou qui sont vraisemblablement des Arabes, et Harbelles, un Égyptien. Ces gardiens de chameaux présentent, lorsqu'ils arrivent dans les forts qui rythment le parcours, des bons de ravitaillement. Dans les fortins, on leur distribuait de l'eau et de la nourriture (1).

L'intérêt ici est de noter que le système qui prévaut au début de l'époque hellénistique semble être organisé et totalement (?) régi par la Couronne (c'est à dire le pouvoir lagide qui règne à Alexandrie). On a d'ailleurs mention de chameaux "au service du Roi" ou de "chameaux du Roi". Il existait à la même époque une flotte royale sur le Nil dont les navires étaient appelés de la même manière (Hauben 1978). L'un des enjeux de nos travaux sera également de vérifier si des convois "privés" pouvaient bénéficier aussi de la logistique de la route.

Parmi les voyageurs, Belzoni (1820) mentionne une expédition menée par le Casheff d'Esna avec 60

chameaux et une escorte de soldats, sur l'ordre du Pacha d'Égypte. Plusieurs auteurs mentionnent des guides locaux (avec leurs chameliers et parfois leurs chameaux), et la nécessité d'assurer le passage auprès de populations locales: Bruce (1790) et sa caravane sont menacés, Belzoni (1820) et Cailliaud (1821) sont en sécurité car un Cheikh Ababdeh est retenu en otage dans la vallée du Nil par les représentants du pouvoir.

On observe quatre grands types de convois durant cette période: des expéditions lancées par le pouvoir ou par des européens, des pèlerinages, des caravanes commerciales (2) et des voyages de ravitaillement en eau d'installations sédentaires dans le désert. Cette multiplication des convois et du nombre de chameaux entraîne parfois des tensions au puits, ou une augmentation du prix de l'eau dans les secteurs où elle est vendue.

Le rassemblement des expéditions avait généralement lieu hors de la vallée du Nil près de puits bien fournis, voire de villages spécialisés dans la location ou la vente de chameaux et de guides (3). Pour l'Antiquité, on pressent la même chose avec le rassemblement des membres d'une expédition dans le fortin d'Abbad, le premier fortin de la route, qui est documenté par des ostraca de distribution d'eau. Mais les chameaux sont absents de ces ostraca et on ne sait pas de quoi était constitué le train de l'expédition, qui est particulière puisqu'elle était destinée à la chasse aux éléphants dans la corne de l'Afrique (dossier de Lichas, dans les années 230-220 av. J.-C., Cuvigny 2017).

## Ravitaillement

Dans les comptes démotiques, il est fait mention de distribution de nourriture (4): la ration moyenne reconstituée par M.-P. Chaufray pour un chameau vade 6

à 9 kg d'orge. Au-delà de la précision de ces quantités, il est intéressant de noter que les animaux sont nourris d'orge au lieu de pâturer. Il s'agissait sans doute de les nourrir avec une nourriture riche et disponible, utilisée aussi pour le ravitaillement des ânes et chevaux. Cela permettait aussi de garder les animaux à disposition au

---

1) Mais il n'est pas clair si ces denrées étaient systématiquement données ou si elles pouvaient être vendues car les comptes font apparaître des sommes versées pour de l'orge par exemple.

2) L'initiative et l'organisation de ces caravanes sont au moins en partie privées, et parfois du fait des populations désertiques elles-mêmes.

---

3) BirAmbar pour Bruce, Redesyeh pour Cailliaud et Bir Abbad pour Belzoni.

4) C'est d'ailleurs le but de ces comptes de lister les distributions, la nature des produits distribués et leur quantité, ainsi que le nom de ceux qui les reçoivent.

lieu de les laisser divaguer. À une reprise toutefois, dans l'ostracon qui mentionne des Arabes du désert (voir plus bas), on dit que les chameaux iront au pâturage, c'est à dire qu'ils se nourriront de la végétation locale qui pousse dans les wadis. À propos du ravitaillement en eau, aucune donnée n'apparaît dans les ostraca.

Dans les récits de voyageurs, l'insistance porte sur le dhourra, un type de sorgho et sur la consommation de buissons et d'arbustes en pâturage. Des gravures de Linant de Bellefonds l'indiquent également. Caillau

évoque la fuite de chameaux partis pâturer trop loin, une nuit, puis rappelés le matin à l'aide de sacs contenant la dhourra. Il est parfois fait mention de branches d'acacias coupés, en particulier dans les récits les plus tardifs. Concernant l'eau, on évoque surtout des puits accompagnés d'abreuvoirs, et la tolérance des chameaux à l'eau salée. Parfois, une partie de la caravane est envoyée chercher de l'eau pour l'ensemble du groupe (Belzoni ou Cailliaud vers un puits, Wilkinson vers le Nil).

## Utilisation des chameaux

Les informations concernant les différents types d'utilisation des chameaux dans les ostraca sont souvent indirectes: on déduit du fait que les chameaux reçoivent des rations dans les forts de la route qu'ils font partie de caravanes qui vont d'Edfou à Bérénice. Parfois, il est dit qu'ils vont "vers l'Égypte", c'est à dire vers la vallée du Nil, parfois "là-haut", parfois vers la mer. Au sein de ces caravanes, on sait que certains transportaient du bois (des poutres plus précisément, peut-être pour les navires construits à Bérénice) et des céréales. Enfin, M.-P. Chaufray (à paraître) a aussi démontré que des chameaux étaient utilisés pour le service de la poste (il y a un chameau "porteur de lettre").

Localement, dans les forts, les animaux sont aussi utilisés par les communautés de personnes qui y vivaient au long cours: on les voit transporter de l'eau pour ravitailler un petit site satellite près de Bi'r Samut. Sur le site minier de Samut nord, il est assuré que les dromadaires étaient utilisés comme bête de somme vu la prépondérance des ossements camelins trouvés sur le site (1); ils servaient peut-être aux travaux miniers et devaient transporter le quartz, la farine de quartz ou du matériel utilisé pour la mine.

Les ostraca ne disent rien sur le fait que les chameaux étaient montés ou non. Il semble, d'après les ostraca plus récents trouvés dans le désert Oriental (d'époque romaine) que les hommes (ou les femmes) lorsqu'ils ne souhaitaient ou ne pouvaient pas marcher voyageaient plutôt sur des ânes voire sur des chariots. Mais il n'est pas exclu aussi que les voyageurs aient aussi monté les chameaux. On possède d'ailleurs des

figurines de terre cuite produites à Coptos (sur le Nil, au débouché de la voie la plus importante qui traversait le désert Oriental à l'époque romaine) qui représentent des animaux avec des brides, ornés de couronne sur le front, qui transportent un baldaquin dans lequel prenaient place des passagers (souvent des femmes). C'est une iconographie spécifique à Coptos (habituellement, les chameaux portent plutôt des amphores ou des sacs) et les chameaux véhiculant des voyageurs sur les routes du désert Oriental ont sans doute servi de modèles aux artisans qui ont produit les petites figurines dans la ville de Coptos (Galliano à paraître).

Les récits de voyageurs du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> s. mentionnent des chameaux chargés de provisions, d'eau ou de marchandises, ainsi qu'un usage militaire par les populations locales (chacun des chameaux pouvant porter jusqu'à deux nomades Ababdeh à l'aide d'une selle spéciale). La distance maximale parcourue en une journée, d'après la reconstitution des itinéraires d'expédition est de 89 kilomètres. Un voyageur exclu du corpus car il n'a pas suivi une route antique, Mac Alister, précise que pour son expédition de 1899, il a emporté des réserves pour 4 mois, en utilisant 130 chameaux chargés chacun de 250 à 300 kg. Enfin, les voyageurs insistent souvent sur la difficulté rencontrée par les chameaux pour passer des pentes fortes ou de longs itinéraires rocheux.

Le crottin sec pouvait être utilisé pour faire du feu, cette fonction s'ajoutant ainsi aux nombreux rôles du chameau dans la vie des populations du désert Oriental (2).

## Élevage des chameaux

Hormis les comptes, un peu secs, même si plein d'informations extrêmement utiles et précises, nous disposons aussi d'un document très intéressant édité par H. Cuvigny (à paraître), à propos des dromadaires dans le désert oriental au III<sup>e</sup> s. av. J.-C. Il s'agit d'une lettre (O. Sam. inv. 578).écrite par un Grec, l'un des chefs des chameliers royaux, datée du 23 février 223 av. J.-C

"Hermophilos à Tieus, salut. Envoie-nous la peau en la confiant à Abdos, l'agent de Kallidèmos. Et puis donne l'ordre à Emrous, l'Arabe du désert, et à ses fils, de conduire les femelles au pâturage afin qu'elles

soient saillies. (Dis-leur) que sinon, ils me paieront les petits qu'elles doivent mettre bas. Tu parleras solennellement en présence de Radanos et des autres qui sont auprès de toi, afin qu'il ne se rétracte pas par la suite. Écris-moi ce qu'ils t'auront répondu. Porte-toi bien. L'an 24, 13 Tybi." (trad. H. Cuvigny)

La lettre contient l'ordre envoyée par le chef des chameliers Hermophilos à une personne en résidence à Bir Samut, Tieus (au nom égyptien) pour qu'il s'assure que des chamelles vont être mises à féconder par Emrous et ses fils. Ces personnes sont des "Arabes du désert", un

1) M. Leguilloux, à paraître a et voir plus bas.

2) La pratique est également attestée dans les fortins du désert (étude de Ch. Bouchaud en cours).

ethnique assez rare, qui semble se référer à des populations arabes qui se sont installées dans le désert Oriental au cours du I<sup>er</sup> millénaire av. J.-C. Ils possèdent une *technè*, un savoir-faire, celui d'élever des chameaux et on peut d'ailleurs se demander si l'animal n'est pas arrivé de la péninsule Arabique avec ces tribus lorsqu'elles ont migré et se sont installés dans le désert égyptien. L'élevage des chameaux est souvent l'apanage d'Arabes en Égypte ptolémaïque et des papyrus mentionnent les marques arabes que portaient les animaux sur le cou afin de les reconnaître (Préaux, 1962).

Pour la période courant du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup>s., l'élevage est principalement contrôlé par les tribus locales, en particulier Ababdeh et arabes de la tribu appelée Maazy ou Azaizy. On retrouve les pratiques de marquage mentionnées précédemment. Cet élevage revêt

une importance sociale majeure. Floyer(1893) indique qu'une nouvelle tribu naît dans le sud de la région (territoire Ababdeh) à chaque fois qu'une femme dispose de suffisamment de chameaux et de fils, et précise que ce sont les femmes qui possèdent les chameaux. Les chameaux entrent aussi dans le cérémoniel lié au mariage d'après Belzoni (1820): le prétendant envoie un chameau au père de la femme qu'il convoite. S'il l'accepte, il peut rencontrer la fille en présence d'un témoin. Si elle accepte, le mariage est organisé et la fille obtient le chameau offert à son père. Des courses de chameaux sont organisées le grand jour. Répudier l'épouse consiste à la renvoyer à son père sur le dos du chameau qui lui a été offert.

Enfin, de grands marchés aux chameaux se tenaient aux portes du Nil et au marché de Daraw, dans la vallée.

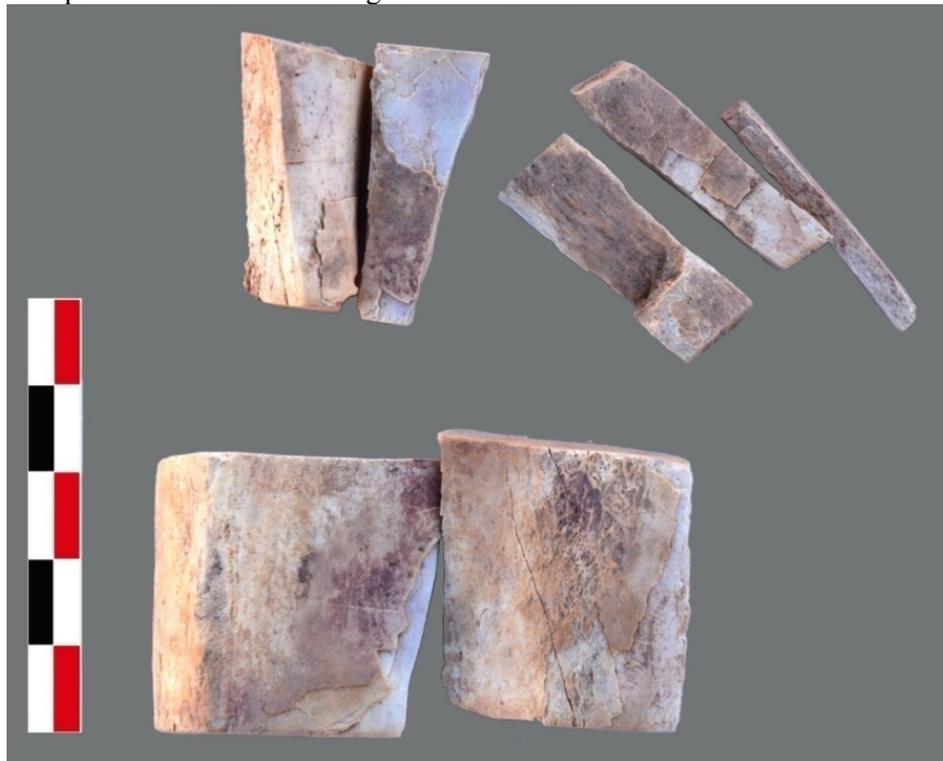


Figure 2: Os de dromadaires découpés et décharnés découverts à Samut Nord (© MAFDO, M. Leguilloux).

### Consommation des chameaux dans le désert

Martine Leguilloux a étudié le matériel faunique mis au jour sur les deux sites de Bi'r Samut et Samut nord (Leguilloux à paraître). Dans les deux sites, les ossements de dromadaires constituent la part la plus importante du mobilier faunique mis au jour. Le mobilier du site de Samut nord est important car il est ancien (la mine est exploitée vers 310 av. J.-C.): il démontre une présence précoce et massive des dromadaires dans le désert oriental d'Égypte dès la fin du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C.: leurs ossements forment en effet près de la moitié du mobilier ostéologique (Leguilloux à paraître b). Sur les deux sites, les dromadaires sont utilisés comme animaux de tâche mais également comme ressource alimentaire et fournisseurs de matières premières (petits objets en os, dé, jetons, baguettes en os, outres en peau, harnachements ou chaussures en cuir).

Les dromadaires morts sur place, à Bir Samut ou Samut nord, étaient presque toujours consommés comme l'attestent les nombreuses traces de découpe et de décarnisation (figure 2) sur les os (dromadaires et ânes étaient traités de façon identique, démembrés et désossés). Cette viande n'était habituellement pas consommée dans la vallée du Nil et les Grecs et les Égyptiens avaient sans doute quelques préventions envers la viande de l'animal (dans les sources classiques, on en évoque la consommation, mais uniquement chez les populations bédouines d'Égypte ou d'Arabie (1). Cela dit, les occupants du fort et de la mine ne perdaient sans

1) Voir le récent tour d'horizon de P.-L. Gatier, "*Le chameau et l'onagre, viandes des Ismaélites*", Sur les routes de Syrie et d'Asie Mineure, Journée d'études en l'honneur de Maurice Sartre, Syria 95, 2018, p. 76-78.

doute aucune occasion pour s'assurer un apport en protéine animale et ces abattages occasionnels devaient fournir ponctuellement de grandes quantités de nourriture. Il s'agit la plupart du temps d'animaux de réforme (trop âgés ou blessés).

Dans les récits de voyageurs du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> s., les chameaux morts, généralement d'épuisement sur la route, sont simplement abandonnés (les animaux malades sont parfois abandonnés près d'un puits pour survivre

plus longtemps, si l'on en croit Du Camp 1860(1)). Ce sont généralement les moutons et les chèvres qui sont consommés. Belzoni (1820) évoque la possibilité de recueillir le contenu de leur système digestif pour le boire. Wilkinson (1832), lors d'un voyage très au nord du désert Oriental, indique qu'il a mangé du chameau tué le jour même pour une fête, et qu'une partie de la bête a été séchée pour une consommation plus tardive (2).

## Conclusion:

Après une utilisation millénaire aux côtés des ânes et des chevaux, les chameaux ont rapidement été remplacés par les automobiles au cours du XX<sup>e</sup> s, au point d'être quasiment absent du désert Oriental d'Égypte aujourd'hui. Malgré quelques biais, en particulier la surreprésentation dans les sources antiques des voyages décidés et organisés par et pour le pouvoir lagide et le manque de données concernant les pratiques des habitants du désert et des descriptions biaisées par le goût du pittoresque et par l'essor de l'Orientalisme dans les récits de voyageurs, la comparaison des données remontant à la période hellénistique et des données issues des récits de voyageurs et d'explorateurs du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> s. permet d'envisager des persistances et des évolutions dans les pratiques.

Les principales divergences entre les deux périodes concernent le nourrissage et l'abreuvement, l'entretien des routes et des puits et la consommation alimentaire des chameaux. Il apparaît en revanche une grande stabilité des itinéraires, de l'ordre de grandeur des expéditions (3), du rôle majeur des populations du désert dans l'élevage des chameaux et la tenue des caravanes et

des modalités de regroupement des expéditions, hors de la vallée du Nil.

Un siècle après l'introduction des automobiles dans le désert Oriental d'Égypte, l'âge d'or du chameau - vaisseau du désert - est bien terminé, mais il n'a toutefois pas disparu d'Égypte, où il conserve un rôle symbolique et touristique. Mais c'est surtout la production de chameaux pour la consommation alimentaire qui a relancé la progression du cheptel après une chute drastique pendant toute la première moitié du XX<sup>e</sup> s. qui a contraint l'Égypte à importer des chameaux pakistanais dans les années 1940 (Besançon 1954). Le développement de cette consommation permet le maintien de l'espèce, et une croissance aujourd'hui rapide du cheptel, avec des zones d'élevage surtout centrées sur la vallée du Nil. Les probabilités de voir les chameaux parcourir à nouveau le désert Oriental sont pourtant faibles, fortement limitées par trois phénomènes: l'extension des cultures irriguées dans les anciennes zones de parcours, la destruction des couverts végétaux par l'exploitation minière, et le changement des modes de vie des habitants du désert.

## Bibliographie

AGUT (D.), à paraître, Travailler avec des gml.w à 'AynManawir(oasis de Kharga, Égypte, fin du Ve siècle av. J.-C.), dans AGUT-LABORDERE (D.) et REDON (B.) (éds), *Les vaisseaux du désert et des steppes: histoire, archéologie, diffusion et usages antiques du dromadaire (Camelus dromedarius) et du chameau (Camelus bactrianus)*, MOM Éditions, Lyon.

AGUT (D.), REDON (B.), à paraître, Introduction. Dromadaires et chameaux de l'Asie centrale au Nil dans les mondes anciens (IV<sup>e</sup> millénaire av. J.-C.-premiers siècles de notre ère)", dans AGUT-LABORDERE (D.) et REDON (B.) (éds), *Les vaisseaux du désert et des steppes: histoire, archéologie, diffusion et usages antiques du dromadaire (Camelus dromedarius) et du chameau (Camelus bactrianus)*, MOM Éditions, Lyon

ATHANASI (G.), 1836, *A brief account of the researches and discoveries in Upper Egypt made under the Direction of Henry Salt, Esq.*, John Hearne, Londres.

BELZONI (G.), 1820, *Narrative of the operations and recent discoveries in Egypt and Nubia*, John Murray, Londres.

BESANÇON (J.), 1954, L'élevage et la pêche en Égypte., *Annales de Géographie*, t. 63, n°338, p. 312-313.

BRUCE (J.), 1790, *Travels to discover the source of the Nile, in the years 1768, 1769, 1770, 1771, 1772 and 1773*, J. Ruthven, Edimbourg.

CAILLIAUD (F.), 1821, *Voyage à l'oasis de Thèbes et dans les déserts situés à l'Orient et à l'Occident de la Thébaïde fait pendant les années 1815, 1816, 1817 et 1818*, Imprimerie Royale, Paris.

---

2) Cela dénote des pratiques observées en Arabie ou au Proche-Orient où les populations bédouines mangent fréquemment du chameau (voir par exemple Gatier 2018)

3) Si l'on excepte les très grandes caravanes des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> s.

---

1) Mais il s'agit peut-être là d'un détail fictif, correspondant à ses penchants romantiques.

- CHAUFRAY (M.-P.), à paraître, Les chameaux dans les ostraca démotiques de Bi'r Samut (Égypte, désert Oriental), dans AGUT-LABORDERE (D.) et REDON (B.) (éds), *Les vaisseaux du désert et des steppes: histoire, archéologie, diffusion et usages antiques du dromadaire (Camelus dromedarius) et du chameau (Camelus bactrianus)*, MOM Éditions, Lyon
- CRÉPY (M.), 2010, *Le site archéologique de Kilwa dans le Nord de l'Arabie Saoudite: approche paléoenvironnementale*, Mémoire de Master réalisé sous la direction de Yann Callot, Université Lumière Lyon 2, 90 p.
- CUVIGNY (H.), 2017, Quand Lichas plantait sa tente à Abbad. Un dossier de distribution d'eau sur la route d'Edfou à Bérénice (c. 240-210a), *Chronique d'Égypte*, p. 111-128.
- CUVIGNY (H.), "L'élevage des chameaux sur la route d'Edfou à Bérénice d'après une lettre trouvée à Bi'rSamût(IIIe siècle av. J.-C)", dans AGUT-LABORDERE (D.) et REDON (B.) (éds), *Les vaisseaux du désert et des steppes: histoire, archéologie, diffusion et usages antiques du dromadaire (Camelus dromedarius) et du chameau (Camelus bactrianus)*, MOM Éditions, Lyon
- DU CAMP (M.), 1860, *Le Nil, Égypte et Nubie*, deuxième édition, Bourdillat et Cie, Paris.
- FAUCHER (T.), 2018, L'or des Ptolémées: l'exploitation de l'or dans le désert Oriental", dans BRUN (J.-P.), FAUCHER (T.), REDON (B.), SIDEBOTHAM (S.) (éds), *Le désert oriental d'Égypte durant la période gréco-romaine: bilans archéologiques*, Paris, 2018, article en ligne sur OpenEdition Books, <http://books.openedition.org/cdf/5143>.
- FLOYER (E.A.), 1893, *Étude sur le Nord-Etbaï entre le Nil et la mer Rouge*, Imprimerie Nationale, Le Caire.
- GALLIANO (G.), Les chameaux en terre cuite d'époque romaine de Coptos, dans AGUT-LABORDERE (D.) et REDON (B.) (éds), *Les vaisseaux du désert et des steppes: histoire, archéologie, diffusion et usages antiques du dromadaire (Camelus dromedarius) et du chameau (Camelus bactrianus)*, MOM Éditions, Lyon
- GATIER (P.L.), 2018, Le chameau et l'onagre, viandes des Ismaélites, *Sur les routes de Syrie et d'Asie Mineure, Journée d'études en l'honneur de Maurice Sartre, Syria 95*, p. 73-110
- HAUBEN (H.), 1978, Le transport fluvial en Égypte ptolémaïque: les bateaux du roi et de la reine", *Actes du XV<sup>e</sup> Congrès international de papyrologie, Bruxelles-Louvain, 29 août-3 septembre 1977*, Bruxelles, , p. 68-77
- KLUNZINGER (C.B.), 1878, *Upper Egypt: its people and its products*, Scribner Armstrong and Co., New York.
- LEGUILLOUX (M.) à paraître a, Camelus ou Equus? le rôle des dromadaires dans les stathmoi et praesidia du désert Oriental d'Égypte, dans Agut-Labordère (D.) et Redon (B.) (éds), *Les vaisseaux du désert et des steppes: histoire, archéologie, diffusion et usages antiques du dromadaire (Camelus dromedarius) et du chameau (Camelus bactrianus)*, MOM Éditions, Lyon.
- LEGUILLOUX (M.) à paraître b, Utilisation et exploitation des animaux domestiques: les données archéozoologiques de Samut nord, dans REDON (B.) ET FAUCHER (Th) (éds), *Samut 1. L'exploitation de l'or du désert Oriental (Égypte) à l'époque ptolémaïque sur le site minier de Samut nord, avec deux annexes sur les villages de mineurs pharaoniques et médiévaux voisins*, Le Caire.
- MAC ALISTER (D.A.), 1900, The Emerald Mines of Northern Etbaï, *The Geographical Journal*, vol.16, 5, p.537-549
- PREAUX (C.), 1962, Ventes de deux chamelles (P.Brooklyn gr. 3), *Chronique d'Égypte* 37, 1962, p. 155-162.
- REDON (B.), 2018, The Control of the Eastern Desert by the Ptolemies: New Archaeological Data, dans BRUN (J.-P.), FAUCHER (T.), REDON (B.), SIDEBOTHAM (S.) (éds), *The Eastern Desert of Egypt during the Graeco-Roman Periods: Archaeological Reports*, Paris: Collège de France, p. 32-52.
- WEIGALL (A.), 1913, *Travels in the Upper Egyptian Deserts*, William Blackwood and sons, Edimbourg et Londres.
- WILKINSON (J.G.), 1832, Notes on a Part of the Eastern Desert of Upper Egypt, *The Journal of the Royal Geographical Society of London*, vol. 2, p. 28-60.

# LE CHAMEAU DANS L'IMAGINAIRE ARABE ET DANS LES PRATIQUES LOCALES OUEST-SAHARIENNES

Abdel Wedoud OULD CHEIKH <sup>(1)</sup>

**Résumé:** Le dromadaire occupait naguère une place appréciable dans la vie matérielle et dans l'imaginaire des populations arabes, en particulier les nomades parmi elles. On trouve de larges échos de cette présence dans les encyclopédies animalières produites par des lettrés de cet espace depuis le IX<sup>e</sup> siècle. Au sein de ces traités de parazoologie, où se mêlent observations empiriques et constructions plus ou moins fantasmagiques, cette communication s'appuiera principalement sur l'article "chameau" (*ibil*) d'un traité du XIV<sup>e</sup> siècle, celui d'al-Damīrī, *Ḥayāt al-ḥayawān* ("La vie des animaux"). Il se conclue sur quelques remarques issues d'observations de terrain effectuées parmi les éleveurs de l'ouest saharien (Mauritanie), dont la culture réservait une place centrale au dromadaire.

Le traitement par les encyclopédies de l'ancienne parazoologie arabe des espèces animales, de leurs caractéristiques biologiques et éthologiques; les sources auxquelles elles ont recours pour juger de leurs usages, aptitudes, qualités et défauts; diffèrent sensiblement, comme on peut s'y attendre, des approches de la science contemporaine.

Certaines, comme le *Kitāb al-ibil* ("Le livre des chameaux"), d'al-Aṣma'ī (m. vers 216/831), esprit universel, mais surtout poète passionné de mots, contemporain de Hārūn al-Rašīd, se préoccupent quasi-exclusivement du lexique de tout ce qui a trait au chameau (gestation et reproduction, prolifération ou raréfaction de l'espèce, les noms des variétés, les remèdes, les différents types de marche, les couleurs, les besoins en eau, les marques...). Tout ceci avec force références aux poètes et savants "classiques" de la langue arabe (Imru' al-Qays, Labīd, al-Nābiġa al-Dubyanī, Ḥumayd b. Ṭawr al-Hilālī, Abū-l-Aswad al-Du'alī, al-Kumayt, Jarīr, al-Aḥṭal, al-Farazdaq, etc.).

Mais la plus fameuse de ces antiques encyclopédies animalières est sans aucun doute le *Kitāb al-ḥayawān* ("Livre des animaux") d'al-Jāḥiz (m. 255/868), grande figure littéraire de la Bassorah du IX<sup>e</sup> siècle. Ses notations sur le chameau, éparpillées à travers les six volumes de l'édition beyrouthaine de 1969, embrassent une très grande variété de sujets: sa production de laine, sa proximité génétique avec les démons (les chameaux auraient même été créés à partir des "brides" – *a'nān* – des démons...), la multiplicité de variétés de chameau incluant les chameaux sauvages, qu'ils ne peuvent pas digérer l'orge, l'amour du chameau pour les eaux saumâtres, les crottes du chameau, les méfaits de sa viande, ses gémissements plaintifs (*ḥanīnuhā*), les causes de stérilité chez les chamelles, la manière dont la terre absorbe le sang des chameaux, comment amadouer un étalon en lui retirant ses tiques, que les chameaux ne supportent pas les territoires des

chrétiens, les tourments que lui infligent les corbeaux, que les chameaux courent un grand danger s'ils ingèrent un scarabée, etc.

Les dimensions de cette contribution ne me permettant pas d'effectuer de trop longues pérégrinations à travers l'œuvre d'al-Jāḥiz, je me contenterai de prendre pour guide l'article "chameau" (*ibil*) d'une encyclopédie plus tardive, *Ḥayāt al-ḥayawān* ("La vie des animaux") d'al-Damīrī, achevée en 1372. Cet article fournit, me semble-t-il, un fil conducteur appréciable de la place du chameau dans un imaginaire arabe assez largement structuré, depuis l'avènement de cette confession, autour de l'islam. Un imaginaire partagé par les populations maures du Sahara occidental où j'ai effectué mes recherches et où l'ouvrage de al-Damīrī était fort répandu. Il y était lu à la fois comme une source de connaissances "positives" péri-aristotéliennes, une chrestomathie arabe en vers et en prose de la période préislamique au XIV<sup>e</sup> siècle, un manuel "décontracté", si l'on peut dire, de *fiqh* sunnite, un recueil des ressources, usages et "merveilles" du règne animal, une encyclopédie onirologique, une sorte de Vidal des recettes magico-thérapeutiques, voire le véhicule d'un imaginaire érotique quelque peu rustique quand il s'attarde sur les techniques reproductives des animaux et sur les éventuelles incidences de leurs produits sur la sexualité humaine.

L'article d'al-Damīrī commence par des considérations lexicographiques autour du mot arabe désignant l'espèce cameline: *ibil*. Les indications qu'il donne sont les mêmes, à peu de chose près, que celles que l'on trouve dans la grande référence lexicographique de l'arabe, *Lisān al-'Arab*, de son contemporain, Ibn Manẓūr. Je ne m'attarderai pas là-dessus.

Viennent ensuite des généralités sur le chameau, largement commandées par les appréciations que le Coran et le *ḥadīth* permettent de se faire de cet animal. Sa force, sa résistance, sa sobriété, son anatomie même ainsi que sa docilité une fois dressé, autant de traits qui suscitent l'émerveillement d'al-Damīrī. Le Coran, du

1) Professeur émérite, Université de Lorraine, 42, rue Trébois 92300 Levallois-Perret, [abdoucheikh222@gmail.com](mailto:abdoucheikh222@gmail.com)

reste, ne donne-t-il pas toutes ces caractéristiques comme une preuve de la toute puissance divine?: "Éh quoi! Ne considèrent-ils point comment le chameau fut créé (*afalā yanzurūna ilā al-ibili kayfa ḥuliqat*)?" interroge, en mode rhétorique, le verset 17 de la sourate LXXXVIII.

Les propos attribués au Prophète (*ḥadīṭ*) aussi soulignent avec vigueur les vertus et l'utilité du chameau: al-Damīrī cite un certain nombre de *ḥadīṭ* qui illustrent l'opinion que le Prophète se faisait du chameau ou pour documenter une "sagesse chamelière" dont celui-ci serait l'illustre initiateur. Le Prophète aurait ainsi dit:

"Ne médisez pas des chameaux. Ils arrêtent l'effusion du sang et permettent de régler la compensation matrimoniale (*mahr*) de nobles dames" – allusion au fait qu'ils servent de monnaie d'échange dans ces deux transactions socialement décisives que sont le versement du "prix du sang" (*diya*) et la dot de la mariée (1).

al-Damīrī cite cet autre *ḥadīṭ*, d'une authenticité plus incertaine à ses yeux, et qui met lui aussi en garde contre toute appréciation négative du chameau en raison du souffle divin dont il émanerait: "Ne médisez pas des chameaux, ils émanent du souffle d'Allah Le Très Haut." "C'est-à-dire, commente al-Damīrī, qu'ils font partie des moyens qu'Allah emploie pour aménager la condition des hommes." Il poursuit, sceptique: "Ce que nous savons c'est plutôt: "ne médisez pas du vent, il émane du souffle d'Allah"...".

al-Damīrī propose, dans la suite de l'article *ibil*, une liste des différentes espèces camelines, dénommées en fonction d'un clan tribal d'origine (ex. *al-Raḥbiyya*, nom d'appartenance – *nisba* – au clan Banī Raḥb des Hamadān), d'un ancêtre mâle présumé (ex. *al-Ṣaḍqamiyya*, issue de Ṣaḍqam, un noble étalon appartenant à al-Nu'mān b. al-Munḍir...), en vertu de qualités qu'on leur attribue (ex. *al-Majdiyya*, chameaux du Yémen, ainsi nommés en raison de leur "noblesse" /*majd*), ou du nom d'un propriétaire (*al-Mahriyya*, dont le nom se rapporterait à Mahra b. Haydān, ancêtre d'une tribu).

Notons au passage que cette dernière appellation est celle qui a donné le "méhari" du français. Cette race, réputée pour sa beauté, sa finesse et sa vélocité, serait, selon des croyances arabes anciennes rapportées notamment par al-Jāḥiẓ (1969, I, 55 et Pellat, 1974), le fruit d'un croisement entre une espèce domestique et une espèce "sauvage", habitant le pays de Wabar, situé vaguement du côté du Yémen, et dont les habitants auraient été anéantis par Dieu en raison de leur insoumission. Suite à ce courroux divin, Wabar serait devenu à tout jamais synonyme de vacuité. Et comme les djinns ont une prédilection pour les espaces vides, il est devenu aussi un espace hanté. D'où les rapports

1) La *diya*, chez les canonistes, était la plupart du temps évaluée à 100 unités camelines: Ibn Abī Zayd, s. d., p. 123; al-Juzayrī, 1996, V, p. 315 sq.

"génétiques" supputés entre chameaux sauvages — et chameaux tout court — et démons.

Pour al-Damīrī, les "chameaux sauvages" (*al-ibil al-waḥṣiyya*) constituent une "espèce" à part entière dont il dit qu'elle proviendrait des restes des élevages des peuples anéantis par le courroux divin que sont les 'Ād et Tamūd (2).

À la "classification" des chameaux se rattache la variété des noms et surnoms que les Arabes leur donnent (3). al-Damīrī en cite quelques-uns: *al-'Īs* désigne une espèce "vigoureuse et ferme"; *al-Ṣimlāl* est "fine"; *al-Ya'mala* est une espèce "laborieuse"; *al-Nājiyya* est connue pour sa "célérité"; *al-'Awjā'* (litt.: "l'incurvée") désigne une race "efflanquée"; *al-Wajnā'* est aussi une race "ferme"; *al-Ṣamardala* est une espèce de haute taille; *al-Hujān* est simplement désignée comme une espèce "généreuse"...

Le chameau, ses espèces, ses vertus et ses qualités sont évidemment abondamment présents dans la poésie arabe. Je me contenterai d'un seul vers de Ka'b b. Zuhayr, poète contemporain du Prophète, rapporté par al-Damīrī. Un vers qui inscrit dans le moule de l'ascendance généalogique un concentré de toutes les vertus et qualités du chameau idéal. Le carrefour généalogique camelin offert par le vers de Ka'b accumule les proximités incestueuses, faisant se croiser au plus près les races les plus nobles (*Ḥarfūn*, *Hujān*, *Ṣimlāl*) pour célébrer les vertus d'une chamelle dont le *nasab* – la généalogie – fait pâlir de jalousie, par sa "pureté" – notion essentielle, chez les bédouins arabes, comme on sait — ses propres possesseurs. Elle serait née des œuvres d'un sibling, ce qui fait des frères de ce dernier (qui sont aussi, bien sûr, les siens!) à la fois des *a'mām* ("oncles paternels") et des *aḥwāl* ("oncles maternels"). Idéal "abrégé" et comble de l'alliance avec la fille de l'oncle paternel, la *bint al-'amm*, du "mariage arabe", qui court-circuite le chaînon des ascendants directs (présupposés frères dans ce type de mariage) pour arriver directement au mariage entre frères...

Voici ce vers de Ka'b14:

*Ḥarfūn aḥūhā abūhā min muḥajjanatin wa-'ammuhā ḥāluḥā qawdā'a ṣimlīlu* (Fine et élancée, fille

2) Les mêmes peuples que ceux évoqués par al-Jāḥiẓ dans la note précédente, peuples dont le châtement pour insoumission est évoqué à plusieurs reprises dans le Coran (VII, 69, 74, 78; XIV, 9; XXVI, 130, 147-149; LI, 44; LIV, 31, etc.)

3) "Pour désigner cet animal, qui fournissait au Bédouin une grande partie de sa nourriture, de son habillement et de son habitation, une monture et un moyen de transport, l'arabe possède un vocabulaire d'une richesse inouïe dont la poésie ancienne et les ouvrages de lexicographie témoignent largement", écrit Ch. Pellat (1974, p. 687), relevant que F. Hommel, dans *Die Namen der Säugethiere bei den südsemitischen Völkern*, Leipzig, 1879, en a recensé 160. V. Monteil, dans son *Essai sur le chameau au Sahara Occidental*, 1952, relève, pour sa part, un vocabulaire du chameau de plus de 1000 mots, qui sont à 90 % d'origine arabe.

et sœur de son père, de noble ascendance, élégante et rapide, son oncle paternel est en même temps son oncle maternel)

Cette union dans un "degré (très) rapproché", pour reprendre une catégorie de parenté souvent appliquée au "mariage arabe", nous conduit, si je puis dire, aux mœurs étranges du chameau.

Les spécialistes des mœurs animales disent, d'après al-Damīrī, qu'on ne rencontre dans aucune espèce des manifestations du rut aussi marquées que chez les mâles de l'espèce cameline. Ils acquièrent, dans ces circonstances, "une mauvaise conduite". Ils se mettent à baver. Le chameau en rut devient capable de porter le triple de la charge qu'il porte ordinairement. Son appétit, sa consommation alimentaire, se réduisent. Il se met à sortir de temps à autre le voile de son palais (*ṣaqṣaqa*) en le gonflant... al-Layṭ (1) prétend, nous dit al-Damīrī, que cette propriété physiologique ne se rencontre que chez les "chameaux arabes", mais notre encyclopédiste n'est pas tout à fait convaincu par cette opinion. Le bruit que le chameau émet en sortant sa *ṣaqṣaqa* (pl. *ṣaqāṣiq*) est rapproché par al-Damīrī, rapportant des propos attribués à 'Alī b. Abī Ṭālib (2), de la faconde démagogique du rhéteur. Le quatrième calife aurait dit: "les discours mobilisateurs (*huṭab*) proviennent des *ṣaqāṣiq* de Satan". Une autre appréciation mitigée de l'art oratoire associé au voile du palais camelin est fournie par le *ḥadīṭ* qui suit. Le Prophète aurait dit:

"En ce qui concerne Mu'āwiyya (3), c'est un aventurier (*ṣu'lūk*), pour ce qui est d'Abū Jaham (un qurayshite de l'époque du Prophète), je crains pour lui ses *ṣaqāṣiq*".

Le mâle, poursuit al-Damīrī, ne connaît le rut qu'au cours d'une seule période de l'année durant laquelle il peut féconder de nombreuses femelles. Celles-ci deviennent capables de gestation à partir de l'âge de trois ans. Une chamelle qui parvient à cet âge est appelée *ḥiqqa* parce que, dit al-Damīrī, faisant fond sur le sens étymologique du verbe *istahaqqa* ("mériter", "avoir droit à...") elle "mérite" (*istahaqqat*) d'être en gestation.

On prétend, relève l'encyclopédiste, que le chameau est l'animal "le plus rancunier qui soit". Mais "il est dans sa nature d'être endurant et résolu dans l'attaque".

"L'auteur de la logique [Aristote?] a écrit que le chameau se garde de couvrir sa mère". Cet auteur rapporte, au dire d'al-Damīrī, qu'il est arrivé, par le passé, qu'un homme revête une chamelle d'un vêtement pour la faire couvrir par son fils et que, lorsque le chameau en question découvrit l'identité de la femelle avec laquelle il venait de s'accoupler, il se coupa le sexe, et conçut une rancune tenace pour l'auteur de la

supercherie jusqu'à ce qu'il parvint à le tuer. Un autre chameau se serait "suicidé" après avoir découvert sa proximité avec sa partenaire. Cette insistance sur la "prohibition de l'inceste" chez les chameaux ne va manifestement pas dans le sens de l'extrême "endogamie" qui a produit la chamelle célébrée par Ka'b b. Zuhayr dans le vers plus haut cité. Mais cela ne trouble guère notre encyclopédiste, qui se fait fort de rapporter toutes les opinions...

Selon al-Damīrī, tous les animaux ont une vésicule biliaire, à l'exception des chameaux. Ce serait la raison de leur endurance et... de la facilité de leur dressage. On trouve bien, dit-il, sur le foie du chameau quelque chose qui ressemble à une vésicule biliaire. Mais ce n'en est pas vraiment une. Il s'agit d'une peau contenant une (sorte de) salive que l'on utilise pour les soins et la beauté des yeux, comme le kohol. Ce liquide permettrait notamment de soigner une baisse nocturne de la vue installée de longue date...

Au chapitre de l'alimentation, al-Damīrī note que les chameaux apprécient les feuillages des épineux qu'ils digèrent fort bien. En revanche, écrit-il, leur appareil digestif peut difficilement digérer l'orge.

Parmi les conduites étonnantes auxquelles se livraient les Arabes éleveurs de chameaux, celle qui consistait à cautériser au fer rouge les animaux sains de leur troupeau pour "guérir" les membres de ce troupeau atteints de gale ('*urr*) (4). al-Damīrī cite à ce propos ce vers du poète préislamique, al-Nābiḡa al-Dubyanī (m. 604):

*Wa ḥammaltani- ḡamba mri'in taraktah-uka-ḡi-l-irri yukwa- ḡayrah-u wa-hwa rāti 'u* (Tu m'imputes les méfaits d'une personne que tu ignores à l'instar de la bête atteinte de gale dont on cautérise les voisins tandis qu'elle broute en toute quiétude)

Si al-Damīrī a quelque doute sur cette pratique "thérapeutique", il n'en croit pas moins à des formes de "contagion" pour le moins étranges dont les chameaux peuvent être les vecteurs. Témoin, ce *ḥadīṭ* qui rapporte un dialogue entre le Prophète et un homme de la tribu des Banī Fuzāra venu le voir parce que sa femme a mis au monde un enfant noir. Le Prophète lui aurait demandé: "Possèdes-tu des chameaux?". "Oui, répondit, l'homme". "De quelle couleur sont-ils, poursuivit le Prophète?". "Brune (*ḡumur*)", répondit l'homme. "Comptent-ils quelque gris cendré (*awraq*)?". "Il y en a bien un. C'est mon père qui l'a introduit dans le troupeau". "C'est cela, dit le Prophète. Peut-être a-t-il été touché par sa sueur."

La question du statut légal (*al-ḡukm*) de l'animal, au point de vue alimentaire en islam, constitue une des préoccupations centrales de notre encyclopédiste. La consommation de la viande de chameau, écrit-il, est licite. Chez les Juifs, sa prohibition aurait été décrétée par le prophète Ya'qūb (Jacob), "qui n'est autre

1) Sans doute al-Layṭ b. Sa'd, un "transmetteur" de *ḥadīṭ* de la seconde génération m. en 175/791.

2) Cousin patrilatéral et gendre du Prophète, 4<sup>e</sup> calife, m. en 661.

3) 5<sup>e</sup> calife, fondateur de la dynastie umayyade, m. en 680.

4) Une observation reprise d'al-Jāḡiẓ, 1969, I, 17.

qu'Israël". La raison de cette prohibition est que Ya'qūb "menait une vie bédouine" et "se plaignait d'une sciatique" pour laquelle il n'a trouvé comme cause que la viande et le lait de chamelle; c'est pourquoi il décida, "de son seul chef", de les prohiber.

Les savants ( 'ulama ) débattent pour savoir si l'ingestion de viande de chameau annule ou non les ablutions rituelles (*wuḍū* ). La majorité d'entre eux estime que la consommation de la viande de chameau n'a pas d'effet sur le *wuḍū*. Une minorité, toutefois, dont Ahmad b. Ḥanbal (m. 241/855) et le šāfi'ite al-Bayhaqī (m. 458/1066), affirme le contraire. Une opinion exprimée par un *ḥadīth* recommande de (re)faire ses ablutions après avoir mangé du chameau, alors que la viande des ovins-caprins n'impose pas la même contrainte. S'agissant de la consommation de sa bosse, comme pour celle du lait de chamelle, quant à leur incidence sur la validité du *wuḍū*, Ahmad b. Ḥanbal serait la source de deux opinions opposées, l'une affirmant que le *wuḍū* demeure valide après ces occurrences alimentaires, l'autre proclamant le contraire.

Il est fermement déconseillé (*makrūh*), dit al-Damīrī, de procéder à la prière rituelle dans les lieux de rassemblement des chameaux autour de l'abreuvoir. Le Prophète aurait aussi dit: "Ne faites pas vos prières dans les enclos des chameaux, ce sont des lieux visités par les démons", tandis que les enclos des ovins-caprins, toujours selon le *ḥadīth*, sont "bons" pour prier car c'est la *baraka* que ces animaux y répandent. L'origine démoniaque du chameau, qui court du reste une partie de la tradition arabe, est explicitement affirmée par un *ḥadīth* selon lequel le Prophète aurait dit: "Les chameaux sont nés des démons."

al-Damīrī évoque ensuite et détaille la "tarification" de l'aumône légale (*zakāt*) relative à la possession de chameaux, une taxation qui s'impose à partir d'un capital de cinq animaux adultes (1). al-Damīrī conclut ces considérations légales par l'"additif" suivant. Citant al-Mutawllī (2), il affirme que si un legs testamentaire est libellé en chameaux, il est permis de le comptabiliser en unités mâles ou femelles, à condition qu'il s'agisse de sujets adultes, l'individu fraîchement sevré (*faṣīl*) ou celui d'un âge voisin (ibn maḥāḍ), par exemple, n'étant pas appelés *ibil*.

Les chameaux sont aussi présents, bien sûr, dans les proverbes. Al-Damīrī en cite quelques-uns.

Celui-ci, par exemple: "Ce n'est pas ainsi, Sa'd, que l'on mène les chameaux à l'abreuvoir". Se dit de celui qui se charge d'une tâche pour laquelle il n'a pas les aptitudes nécessaires. 'Alī b. Abī Ṭālib, parangon des formules de sagesse bien frappées dans la tradition

1) Cette "tarification" est, à quelques petites différences près, la même que l'on retrouve dans les principaux manuels de fiqh sunnites. Cf. Ibn Abī Zayd, p. 69; Ḥalīl, 1981, pp. 56-57; al-Juzayrī, 1996, I, p. 565 et sq.

2) Faqīh šāfi'ite m. 427/1036.

arabo-musulmane "classique", aurait utilisé cette expression, selon un *ḥadīth* rapporté par al-Bayhaqī et d'autres.

Il y a aussi toute la somme des traits étranges ou curieux que al-Damīrī regroupe sous le titre: *al-ḥawāṣṣ* ("les particularités").

Ibn Zuhayr et d'autres auraient affirmé que "si le regard d'un chameau se pose sur *suhayl* (la constellation Canopus), il meurt instantanément". al-Damīrī ne suggère aucune explication pour cette sidération. Je ne m'y aventurerai pas non plus.

Notre encyclopédiste note également que les viandes des chameaux et des moutons en "transhumance saisonnière en montagne sont toutes de très mauvaise qualité". Il affirme que lorsque l'on brûle de la laine de chameau et que l'on répand ses cendres sur une plaie saignante, l'hémorragie s'arrête.

Si l'on enserme, dit-il, une de ses tiques dans le pan du vêtement d'un amoureux, sa passion amoureuse s'évanouit aussitôt. Et lorsqu'une personne a perdu connaissance et qu'elle boit de l'urine d'un chameau mâle, elle retrouve aussitôt ses esprits...

Au titre de l'intérêt de l'univers chamelier pour la sexualité humaine, al-Damīrī délivre les recettes suivantes: la viande de chameau, dit-il, restaure l'énergie sexuelle et procure à nouveau la capacité d'érection après un rapport sexuel; et si une femme s'enduit les parties génitales de la moelle du tibia du chameau trois jours de suite après la fin de ses règles et qu'elle a des rapports sexuels, elle conçoit, même si elle était stérile. Par ailleurs, l'urine de chameau (ingérée, je suppose...) est un remède contre la cirrhose (*waram al-kabid*) et elle favorise le coït...

Enfin, al-Damīrī s'intéresse à la signification de la présence des chameaux dans les rêves.

"Les spécialistes de l'interprétation des rêves disent, écrit al-Damīrī: celui qui voit dans son rêve qu'il possède un gros troupeau de chameaux, cela veut dire qu'il aura autorité sur un groupe de personnes d'importance et possèdera une richesse considérable. Il en va de même s'il rêve qu'il possède seulement un troupeau moyen de chameaux, un troupeau d'ovins/caprins ou un seul chameau".

On dit que celui qui voit dans son sommeil qu'il possède des chameaux aura une vie heureuse dans l'Au-Delà, qu'il aura une pratique religieuse et des croyances saines car (Dieu) a dit: "Que n'ont-ils pas observé comment le chameau a été créé?"

Mais la vision en rêve du chameau n'est pas toujours aussi annonciatrice d'événements positifs. Elle peut parfois, conformément à l'essentielle ambivalence de ce gros ruminant, indiquer que le rêveur va commettre des "actions répréhensibles" car Le Très Haut a dit: "Ils n'accéderont pas au paradis avant qu'un chameau puisse passer par le chas d'une aiguille" (Coran, VII, 40), et qu'Il a également dit: "Le feu [de l'Enfer] jette des

étincelles comparables à un palais, comme si elles étaient des chameaux roux."(Coran, LXXVII, 31-32).

Voir en son sommeil beaucoup de chameaux rassemblés en un même endroit, cela peut aussi être annonciateur "de maladies et de guerres". Et Arthémiodore aurait dit, selon al-Damīrī, "celui qui se voit dans son sommeil manger de la viande de chameau sera malade". Cependant, poursuit-il, "Muḥammad b. Sirīn, le maître des interprètes du rêve et figure notoire des Successeurs [des compagnons du Prophète], a dit qu'il n'y a pas de mal à manger la viande de chameau car Le Très Haut a dit: "Il a créé pour vous les ruminants domestiques..." (Coran, XVI, 4).

Voilà restitué, sans s'en tenir à sa lettre, mais en en reprenant l'essentiel, le contenu de l'article "ibil" d'al-Damīrī. Les traits de l'imaginaire que ces observations tendent à restituer étaient et, dans une large mesure, demeurent partagés par les nomades de l'Ouest saharien, assez profondément islamisés et arabisés depuis les XIe-XVe siècles.

Beaucoup de choses se nouaient, dans la culture de ces populations, autour de l'animal à tout faire qu'est le chameau: moyen de transport pourvoyeur de lait, de viande, voire d'eau en cas d'extrême nécessité, mais aussi de laine et de cuir.

Vincent Monteil (1952) relève la richesse de leur vocabulaire du chameau touchant son anatomie, ses pathologies et leurs traitements, ses différents états selon l'âge et le sexe, ses produits, son harnachement... On pourrait citer également ici l'article de Théodore Monod (1967) sur le harnachement chamelier au Sahara, où il

distingue trois axes méridiens, trois types principaux d'équipement, dont le plus occidental (la *rāḥla*, la selle) est emblématique de la société maure.

Le chameau entre dans la plupart des cérémonies qui entourent les échanges entre éleveurs sahariens. Il est mobilisé dans les prestations et contre-prestations matrimoniales; c'est en chameaux (ordinairement, une centaine) qu'est évaluée la compensation pour meurtre (*diya*), et un chameau auquel on aura préalablement coupé les jarrets devant la tente de celui dont on requiert la protection (opération dite *t'argība*) peut être sacrifié pour marquer une nouvelle alliance... Les chameaux, parfois en combinaison avec les chevaux entretenus en partie au lait de chamelle, constituaient, bien sûr, le moyen et l'objet essentiel de la *razzia*, le sport national saharien, pratiqué jadis entre tribus ennemies ou juste pour "faire son marché". Pour emprunter – en le détournant quelque peu du sens alliant pouvoir et vitesse qu'il lui attribuait – le terme utilisé par Paul Virilio (1), on peut dire qu'une certaine "dromocratie" régnait naguère au Sahara, où l'élevage camelin conférait incontestablement une supériorité stratégique en termes de mobilité et de capacité de prédation/agression sur ceux qui pratiquaient d'autres formes d'élevage (bovins, ovins...) ou sur les agriculteurs sédentaires. Bref, le chameau et les représentations qui l'entourent constituaient un pan significatif des ressources et de l'imaginaire des nomades arabes et arabisés de la Péninsule à l'Atlantique, comme en témoigne toute une littérature remontant aux époques les plus reculées de l'islam.

## Bibliographie

AL-AṢMA'Ī ('A. al-M. b. Q.), s. d. *Kitāb al-ibil*, Dubai, Dār al-bašā'ir.

ḤALĪL B. IṢḤĀQ, 1984, *Muḥtaṣar*, Beyrouth, Dār al-fikr.

IBN ABĪ ZAYD AL-QAYRAWĀNĪ, S. D., *al-Risāla*, Beyrouth, Dār al-fikr.

AL-JAḤĪZ (A. 'U. b. B.), 1969, *Kitāb al-ḥayawān*, Beyrouth, al-Majma' al-'Ilmī al-'Arabī al-Islāmī.

AL-JUZAYRĪ ('A. R.), 1996, *Kitāb al-fiḥ 'alā al-maḍāhib al-arba'a*, Beyrouth, Dār al-fikr.

MONOD (Th.), 1967, "Notes sur le harnachement chamelier", *Bulletin de l'IFAN*, série B, vol. 29, n° 1-2, janvier-avril, pp. 234-306.

MONTEIL (V.), 1952, *Essai sur le chameau au Sahara Occidental*, Saint-Louis, IFAN.

PELLAT (Ch.), 1974, art. "Ibil", in: *Encyclopédie de l'islam*, 2<sup>e</sup> éd., Leiden, Brill, III, p. 687.

---

1) P. Virilio, *Vitesse et politique: essai de dromologie*, Paris, Galilée, 1977.



207 ORAN. — Chameau chargé. — 11.

# LES HYBRIDES CHAMEAU-DROMADAIRE EN IRAN, ENTRE TECHNICITÉ ET ETHNICITÉ

Jean-Pierre DIGARD<sup>(1)</sup>

Attention les illustrations ne sont pas de bonne qualité. Elles ne seront pas nettes à l'impression...

**Résumé:** Les aires de répartition des espèces *Camelus dromedarius* originaire d'Arabie et *C. bactrianus* d'Asie centrale se rencontrent en Iran. Dans ce pays, les hybrides de chameau mâle et de dromadaire femelle présentent de nombreux avantages techniques, notamment pour l'occupation de régions au relief et au climat contrastés. Ces atouts ne suffisent cependant pas à expliquer la répartition pour le moins irrégulière de ces animaux sur le territoire iranien. Cette répartition recoupe *grosso modo* celle des tribus turques, dont la culture est originaire des steppes froides d'Asie centrale où toute vie matérielle ne pouvait que reposer sur l'élevage. Technicité et ethnicité se rejoignent donc.

**Summary:** The distribution ranges of *Camelus dromedaries* from Arabia and *C. bactrianus* from Central Asia are found in Iran. In this country, hybrids of male camels and female dromedaries have many technical advantages, especially for the occupation of regions with contrasting terrain and climate. These strengths, however, are not sufficient to explain the distribution of these animals, at least irregularly, on the Iranian territory. This distribution roughly corresponds to that of the Turkish tribes, whose culture originated in the cold steppes of Central Asia where all material life could only be based on livestock. Technicity and ethnicity come together.

**Mots-clés:** Arabes, chameau, dromadaire, hybride, Iraniens, nomadisme, tribus, Turcs

**Keywords:** Arabs, camel, dromedary, hybrid, Iranians, nomadism, tribes, Turks

Le tiers des quelque 15 millions de camélidés de l'Ancien Monde (*Camelus bactrianus* à deux bosses et *C. dromedarius* à une bosse) se trouve aujourd'hui en Asie. L'extrémité sud-ouest de l'aire de répartition du chameau et l'extrémité nord-est de celle du dromadaire

se recouvrent dans une zone qui correspond *grosso modo* à la Turquie, à l'Azerbaïdjan, au Turkménistan, à l'Iran et à l'Afghanistan actuels (BULLIET, 1975, p. 167-168; 2009, chap. IV) (fig. 1). Nous ne nous intéresserons ici qu'au cas de l'Iran, pays dont j'ai quelque expérience.

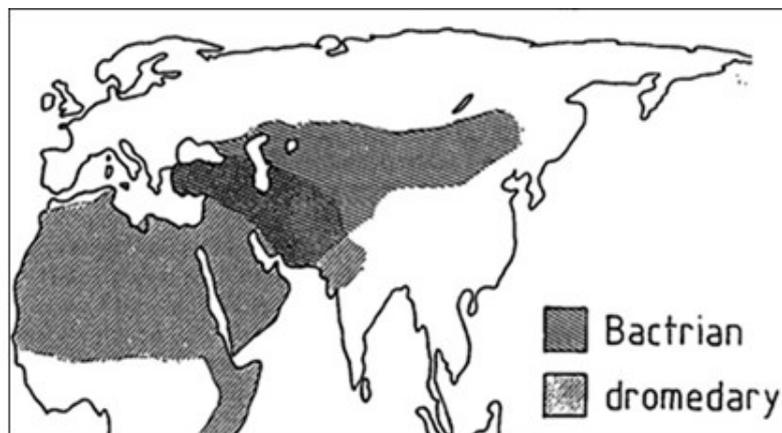


Figure 1. Répartition de *C.dromedarius* et de *C. Bactrianus* (CHAPMAN, 1987, p. 277)

Les deux espèces sont interfécondes et, là où leurs aires de répartition se recoupent, en Iran notamment, des hybrides sont produits. Quels hybrides?

Comment? Pourquoi? Où? Par qui? Telles sont les questions auxquelles cet article voudrait s'efforcer de répondre.

## Quels hybrides?

Selon un recensement effectué en 1375 du calendrier iranien (1988 du calendrier grégorien), l'Iran détient un cheptel de 138 886 *shotor*, mot persan qui désigne les chameaux et les dromadaires, sans distinction des espèces, ni *a fortiori* des hybrides.

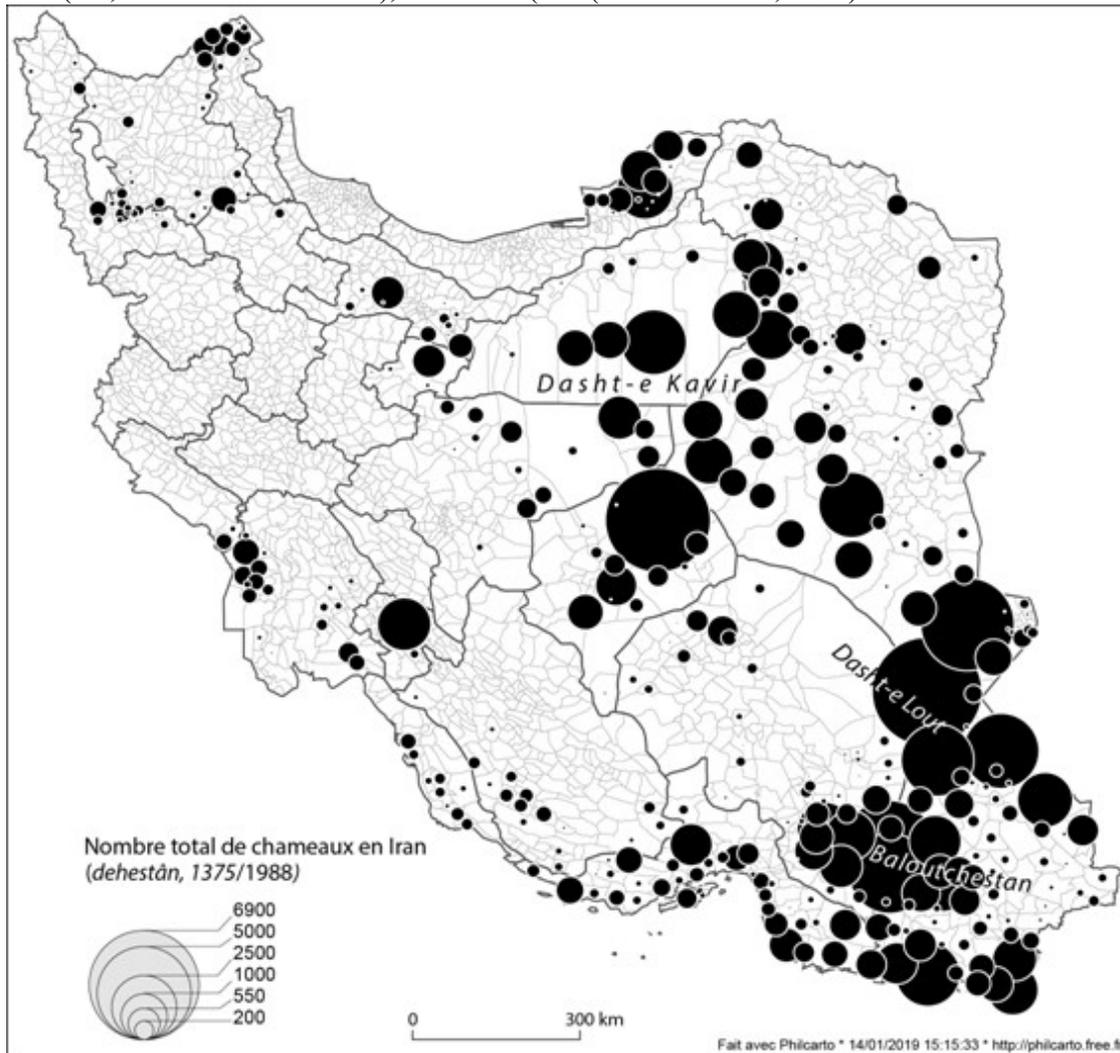
Cette population cameline est surtout concentrée dans les régions les plus arides — Baloutchestân et Dasht-e Lout (désert de sable) au sud-est, Dasht-e Kavir (désert de sel) au centre —, puis répartie entre une vingtaine de points du pourtour montagneux du pays (fig. 2).

Les utilisations des camélidés en Iran sont, par ordre décroissant d'importance: le transport des biens et des personnes (il faut entre 5 et 10 de ces animaux pour transporter le matériel et les provisions correspondant à une tente de nomades, mais seuls les Baloutches, en Iran,

1) Directeur de recherche émérite au CNRS, membre de l'Académie d'Agriculture de France, jean-pierre.digard@cnrs.fr

"montent" les camélidés), la laine (surtout des chameaux et des hybrides, peignés et/ou tondus au printemps), le lait, le crottin (sec, comme combustible), la viande(à

raison de quelque 300 kg par animal, GÖLÄMREŽÄ'Ī, 1990)et les sacrifices religieux ou propitiatoires (OMIDSALAR, 1990).



**Figure1. Répartition du cheptel camelin de l’Iran**

L’hybridation pratiquée en Iran implique presque exclusivement des chameaux de Bactriane (*shotor-ebukhti* ou *shotor-e do-kohâne*, littéralement "camélidé à deux bosses") mâles (*boghor*) et des dromadaires (*shotor-e yek-kohâne*, litt. "camélidé à une bosse") femelles (*arvâna*). Les hybrides, *dorage*, sont dits *narche* s’ils sont mâles et *mâya* s’ils sont femelles (MENGES, 1935; REDARD, 1964; TAPPER, 1985; YAĞMÄ'Ī, 1990; PAPOLI-YAZDI, 1991, p. 252) (fig. 3). Des cas d’hybridation dromadaire mâle x chameau femelle m’ont été signalés par le géographe Macel Bazin chez les Shâhsavan du nord-ouest de l’Iran, à la limite du Tâlesh. Mais, d’après mes informations, il y aurait, entre les hybrides chameau mâle x dromadaire femelle et dromadaire mâle x chameau femelle, des différences du même ordre que celles qui s’observent entre les mulets (âne x jument) et les bardots (cheval x ânesse): les premiers sont rustiques et durs à la tâche, tandis que les seconds se signalent surtout par leurs défauts (prognatisme, etc.; voir DIGARD, 1994, p. 55, note 3).

Les chameaux mâles entrent en rut (*qızıp* ou *teke*, "en chaleur"; on dit aussi qu’ils sont *mast*, "soûls") entre décembre et mars; ils deviennent alors agités, bruyants et agressifs, à l’égard des autres animaux mais aussi des humains. Les chameaux qui ne servent pas à la

reproduction sont castrés (*akhte*). La gestation dure douze mois chez le dromadaire et treize chez le chameau. Les mises bas interviennent entre novembre et avril de l’année suivante. Quand la surveillance se relâche ou que les femelles ne sont pas protégées par une couverture pendant la saison du rut, des hybrides non désirés (*balkhi*) de dromadaires mâles (*luk*) et de chameaux femelles (*mâya*) peuvent naître; leur destination est en général la boucherie.

Les hybrides désirés, de chameau mâle et de dromadaire femelle, sont du phénotype dromadaire (à une seule bosse) mais avec une toison brun plus foncé, plus abondante et plus laineuse, proche de celle des chameaux (fig. 3). Ils sont féconds mais montrent des signes de dégénérescence dès la deuxième ou troisième génération, d’où la nécessité de réintroduire régulièrement du chameau mâle dans le processus reproductif. Autrefois, les chameaux mâles étaient régulièrement importés d’Azerbaïdjan ou du Turkménistan. Mais la fermeture de la frontière russe en 1884, puis à plusieurs autres reprises durant la période soviétique, a entraîné une envolée des prix des étalons bactriens, alors que les dromadaires ne valent souvent pas plus cher que des moutons, par exemple chez les Shâhsavan du nord-ouest (TAPPER, 1997, chap. X et

XI). Ces incidents ont incité les éleveurs iraniens à entretenir des élevages permanents de chameaux, malgré les complexifications du travail pastoral que cela implique. Dans ce contexte, les combats de chameaux mâles, dont les turcophones du Khorâssân sont friands, servent à la sélection des reproducteurs, les éleveurs achetant les vainqueurs. Il existait même des échanges

interrégionaux: des marchands de bétail (*chubdâr*) venaient acheter des chameaux mâles aux Shâhsavan du nord-ouest pour aller les revendre avec une plus-value significative dans la steppe turkmène ou dans le Khorâssân (informations communiquées par Marcel Bazin).

Espèces	Sexes	Produits
Chameau ( <i>Camelus bactrianus</i> ): <i>shotor-ebukhtiou</i> <i>shotor-e do-kuhâne</i> (litt. : « camélidé à deux bosses »)	Femelle : <i>mâya</i>	Hybride non désiré : <i>balkhi</i>
	Mâle : <i>boghor</i>	Hybride désiré : <i>dorage</i> Mâle : <i>narche</i>
Dromadaire ( <i>Camelus dromaderius</i> ): <i>shotor-eyek-kuhâne</i> (litt. : « camélidé à une bosse »)	Femelle : <i>arvâna</i>	Femelle : <i>mâya</i>
	Mâle : <i>luk</i>	Hybride non désiré : <i>balkhi</i>

Figure 3. Termes désignant les camélidés en Iran



Figure 4. Troupeau de dromadaires (robe claire) et d'hybrides (robe foncée) chez les Qashqâ'i, tribu turcophone du Fârs (sud-ouest de l'Iran)

## Pour quels avantages techniques?

Outre l'effet d'hétérosis qui leur confère une vigueur et une rusticité supérieures à celles de leurs géniteurs (DIGARD, 1994), les hybrides de chameau mâle et de dromadaire femelle sont censés combiner les qualités de leurs géniteurs et éviter ou minorer leurs défauts. Pour l'essentiel, les chameaux présentent une

grande résistance au froid, mais redoutent la chaleur, surtout la chaleur humide. À l'inverse, les dromadaires craignent le froid, mais supportent bien les chaleurs extrêmes grâce à une moindre surface dermique: grâce à l'élasticité de sa peau, leur bosse unique se rétracte au fur et à mesure que la réserve de graisse qu'elle contient est

absorbée par l'organisme de l'animal, alors que les bosses du chameau ne se rétractent pas mais pendent sur le côté quand elles se vident de leur graisse (CHAPMAN, 1987, p. 278-279). Par ailleurs, les pieds des chameaux se montrent plus résistants que ceux des dromadaires dans les chemins pierreux de montagne. Enfin, les premiers sont meilleurs porteurs (250 à 300 kg) que les seconds (150 kg); les hybrides, quant à eux, peuvent commencer à porter des petites charges à partir de trois ans et travailler jusqu'à vingt ans passés.

Les hybrides se révèlent donc particulièrement précieux pour l'occupation du haut plateau central, très

aride, dont l'altitude moyenne est voisine de 1100 m et dont le climat est continental, chaud en été et froid en hiver, ainsi que pour l'occupation de son pourtour de hautes montagnes (avec deux points culminants de 5610 m au Damâvand, dans l'Alborz au nord, et de 4548 m au Zarde-Kuh, dans le Zâgros à l'ouest) et deux bandes littorales chaudes, humide au nord (mer Caspienne), aride au sud (golfe Persique)(fig. 5) — toutes régions "où montagne et steppe ne sont séparées que par quelques dizaines de kilomètres" (PAPOLI-YAZDI, 1991, p. 252).

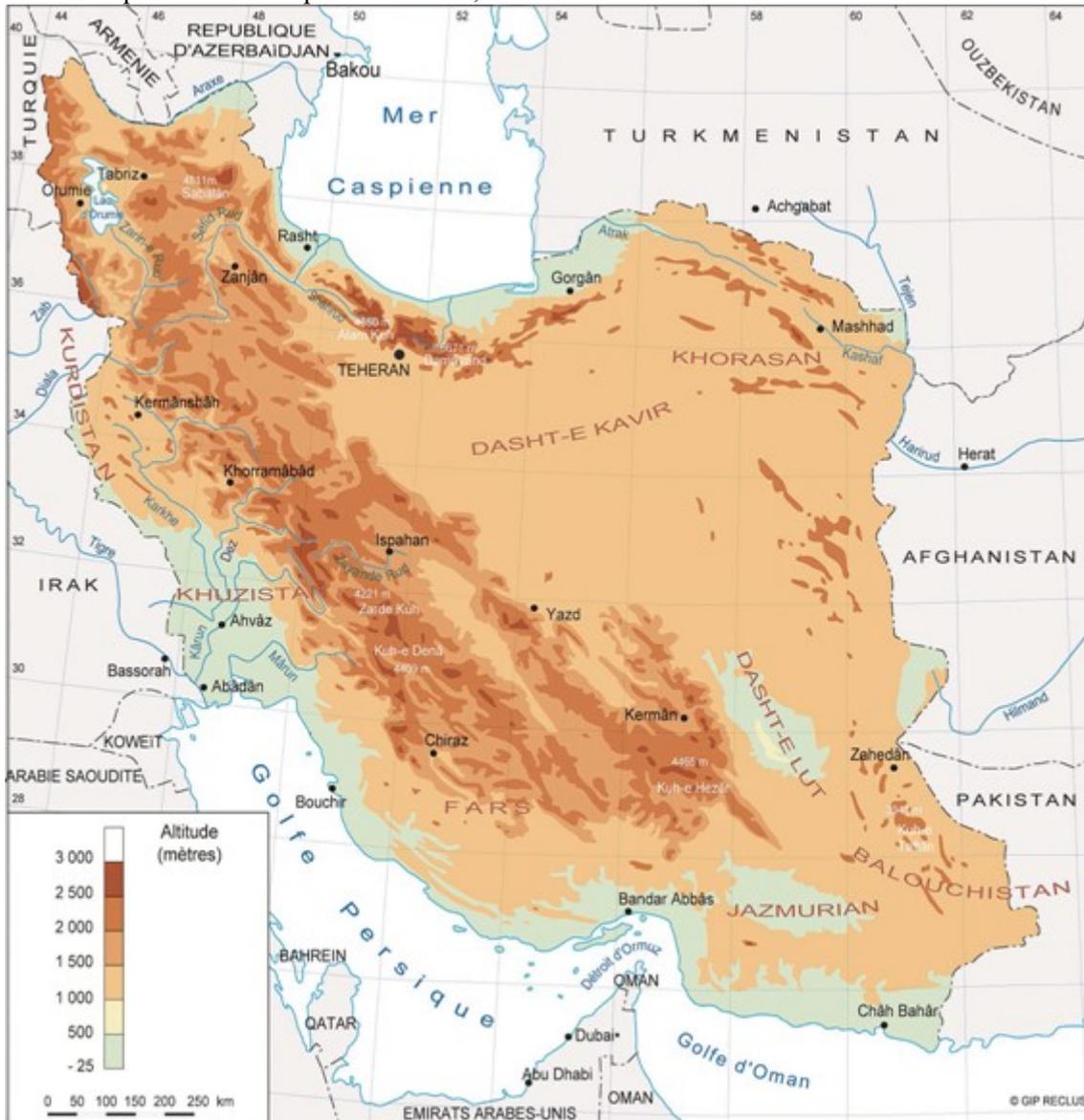


Figure 5. Le relief de l'Iran

On pourrait donc s'attendre à une répartition moins discontinue des camélidés. Or on a vu que ces animaux restent surtout localisés dans les régions les plus arides (Baloutchestân et Dasht-e Loutau sud-est, Dasht-e Kavir au centre), puis répartis entre une vingtaine de points du pourtour montagneux (fig. 5). Il faut donc se demander pourquoi, compte tenu de leurs qualités, les hybrides ne se trouvent pas partout en plus grand nombre. Un bon connaisseur de la question fait d'ailleurs part de ses doutes à ce sujet:

"Finally, in my experience, the main advantage of the hybrids over the purer species, to both nomadic

and commercial users, is less its supposed versatility than its vastly greater size, strength and carrying capacity, its aesthetically pleasing appearance, and its correspondingly greater value, in both financial and ceremonial terms. (TAPPER, 1965, p. 67).

Bref, la question se pose de savoir si la répartition des camélidés et tout particulièrement des hybrides sur le territoire iranien répond à des critères autres qu'écologiques et économiques. Pour y répondre, il est nécessaire d'essayer de retracer, au moins dans ses grandes lignes, l'histoire des camélidés et de leurs éleveurs en Iran.

## Pour une histoire culturelle des camélidés en Iran

Les chameaux (*C. bactrianus*) et les dromadaires (*C. dromedarius*) actuels sont les descendants de deux sous-espèces de *C. ferus* (POTTS, 2004, p. 145-147). La présence du dromadaire est attestée en Arabie depuis le V<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> millénaire av. J.-C (CHARLOUX, 2018). Les deux espèces auraient été domestiquées séparément au tournant des III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> millénaires av. n. è., l'une dans la péninsule arabique, l'autre entre l'Anatolie et le nord de l'Inde. Puis un repli de cette dernière espèce dans son habitat principal actuel (à l'est du Kazakhstan) se serait produit, en grande partie à cause de la diffusion du

dromadaire depuis la péninsule arabique jusque dans l'ensemble du Moyen-Orient (ROUX, 1959-1960).

La représentation d'un chameau à Persépolis sur un bas-relief du IV<sup>e</sup> siècle av. n. è. (fig. 6) témoigne que cet animal était connu dans la Perse des Akhéménides, mais pas forcément qu'il y était d'un usage courant (AFSHAR, 1978). Elle peut au contraire être considérée comme un indice de rareté, à l'instar de l'okapi (*Okapiajohnstoni*) figuré sur un autre bas-relief de Persépolis (escaliers de l'apadana) amené en licol et en longe par des Nubiens au Grand Roi (HAMPE, 2001; DIGARD, 2001).



**Figure 6. Chameau de Bactriane sur un bas-relief de Persépolis (IV<sup>e</sup> siècle av. n. è.)**

Quoi qu'il en soit, les deux grandes poussées décisives en Iran furent, pour le dromadaire, la conquête arabo-musulmane du VII<sup>e</sup> siècle, et pour le chameau, les invasions turque à partir du X<sup>e</sup> siècle et mongole du XIII<sup>e</sup>. Les Arabes, avec leurs dromadaires, ont emprunté les déserts et contourné les montagnes, tandis que les Turcs et les Mongols, venant au contraire de régions froides et avec des chameaux, ont pénétré dans les montagnes et s'y sont installés (PLANHOL, 1968, chap. V).

L'hybridation chameau/dromadaire aurait, elle, probablement commencé avec les Parthes dans le sud de la Mésopotamie autour du II<sup>e</sup> siècle av. n. è. (BULLIET, 2009, chap. IV), voire avec les Mèdes sur le plateau iranien au début du I<sup>er</sup> mill. av. n. è. (POTTS, 2004, p. 153-155, 159-161). Les Arabes, quant à eux, auraient connu dès le Moyen Âge un croisement entre femelle dromadaire (*'irâb*) et mâle chameau (*fâlij*) donnant un hybride désigné par le mot *bukht* (PELLAT, 1971).

Mais il existe une différence essentielle entre, d'une part, la simple connaissance de cette pratique et, d'autre part, sa mise en œuvre régulière, avec une

stratégie de production d'hybrides et de croisements de retrempe rigoureusement calculés (PLANHOL, 1968, p. 43-44), en fonction des résultats recherchés et des besoins à satisfaire (laine ou portage, en plaine ou en montagne, etc.).

Dans la longue durée, le dromadaire reste associé aux nomades "sémites" de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, et indo-iraniens de l'Asie du Sud-Ouest, et le chameau, ainsi que la pratique régulière de l'hybridation chameau mâle/dromadaire femelle, aux nomades turco-mongols de l'Asie centrale et occidentale (TAPPER, 1985). En revanche, à l'exception remarquable des Baloutches, qui vivent en milieu désertique dans le sud-est de l'Iran, la plupart des nomades iranophones de ce pays ne possèdent pas de camélidés et n'utilisent, pour le portage, que des équidés, chevaux, ânes et mulets, ainsi, accessoirement, que des bovins (PLANHOL, 1969). Par exemple, les chameaux qui transhumant chez les Bakhtyâri du Zâgros central n'appartiennent pas à cette tribu mais à des éleveurs turcophones de Qolâm-Khâst, dans la province d'Ispahan (DIGARD & KARIMI, 1974).

En Iran, donc, la répartition des hybrides recoupe à peu près celle des populations turques ou "turquisées". Aujourd'hui encore, les turcophones représentent environ 1/5<sup>e</sup> de la population totale du pays; ils sont répartis principalement dans la province d'Azerbaïdjan (à ne pas confondre avec la république du même nom) et sa capitale Tabriz, au nord-ouest de l'Iran, dans les autres grandes villes, Téhéran en premier lieu, ainsi que dans nombre de tribus turques comme les Qashqâ'i du Fârs (autour de Chiraz) ou "turquisées", comme certains Kurdes du Khorâssân (PAPOLI-YAZDI, 1991), dispersées sur le pourtour montagneux du pays. Cette dispersion résulte, pour une part du tropisme montagnard des envahisseurs tures des X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles, et pour une autre part d'une politique de déplacement forcé de tribus

ou de fractions de tribus pratiquée par les dynasties turques qui régnèrent sur l'Iran de manière presque continue du XVI<sup>e</sup> au début du XX<sup>e</sup> siècle, dans le but de contrebalancer la puissance des tribus iraniennes par autant d'entités turques (PERRY, 1975). Tel fut notamment le cas pour l'envoi par Shâh 'Esmâ'il Safavi (1501-1524) des Qashqâ'i turcophones dans le Fârs (OBERLING, 1975), au voisinage immédiat, méridional, de la puissante tribu iranophone des Bakhtyâri du Zâgros central (DIGARD, 2015).

La géographie ethnique de l'Iran est donc une mosaïque dans laquelle la répartition des hybrides chameau/dromadaire recoupe *grosso modo* celle des tribus turques et "turquisées" (fig. 7).



Figure 7. La répartition des groupes ethniques en Iran

Pourquoi les Turcs? D'abord parce que leurs ancêtres viennent de la même partie de l'Asie que les chameaux, animaux avec lesquels et grâce auxquels ils ont pu, à partir du X<sup>e</sup> siècle, pénétrer à l'intérieur des massifs montagneux d'Iran — c'est ce que j'ai appelé plus haut leur "tropisme montagnard" —, à la différence des Arabes du VII<sup>e</sup> siècle qui, avec leurs dromadaires, durent contourner les reliefs.

Mais il y a plus: dans plusieurs langues iraniennes, on constate une profusion des mots turcs dans le vocabulaire de l'élevage, notamment de la

reproduction, profusion qui témoigne de l'importance des apports turcs dans ce domaine (DIGARD, PLANHOL & BAZIN, 1982). Pourquoi les Turcs auraient-ils déteu une compétence particulière en matière de reproduction animale et notamment d'hybridation? La réponse à cette question tient probablement — telle est du moins mon hypothèse — à deux éléments: 1) à leur écosystème d'origine, les steppes froides d'Asie centrale, où les cultures végétales étaient quasiment impossibles et où l'essentiel des ressources alimentaires et des matières premières ne

pouvait donc provenir que de la chasse et surtout de l'élevage, à la différence d'une grande partie du Moyen-Orient arabe, justement appelée "Croissant fertile"; 2) au fait que, lorsque les Turcs pénétrèrent en Iran, ils y

trouvèrent le dromadaire installé par les Arabes trois siècles auparavant, alors que lorsque ces derniers arrivèrent en Iran, le chameau devait y être encore extrêmement rare.

## Conclusion

Les hybrides de chameau de Bactriane mâle et de dromadaire femelle présentent des avantages techniques évidents, notamment pour l'occupation de nombreuses parties du plateau iranien au relief et au climat contrastés. Ces atouts ne suffisent cependant pas à expliquer la répartition pour le moins irrégulière de ces animaux sur le sol iranien. Un examen plus complet, incluant

l'histoire culturelle de l'Iran, montre que cette répartition recoupe *grosso modo* celle des tribus turques, dont la culture est originaire des steppes froides d'Asie centrale où toute vie matérielle ne pouvait que reposer sur l'élevage. Technicité et ethnicité, en se conjuguant, apparaissent donc comme les deux principes explicatifs de cette répartition.

## Bibliographie

AFSHAR (Ahmad), 1978, Camels at Persepolis, *Antiquity*, vol. 52, n° 206, p. 228-231.

BALLAND (Daniel), 1984, Camelina nova, *Production Pastorale et Société*, n° 14, p. 125-126.

—, 1986, Camelina nova II, *Production Pastorale et Société*, n° 16, p. 82-84.

BULLIET (Richard W.), 1975, *The Camel and the wheel*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press.

—, 2009, *Cotton, climate, and camels in Early Islamic Iran: A moment in world history*, New York, Columbia University Press.

CHAPMAN (M. J.), 1987, Bactrians and dromedaries, *Asian Affairs*, vol. 18, n° 3, p. 276-282.

CHARLOUX (Guillaume) *et al.*, 2018, The art of rock relief in AnvientArabia: New evidence from the Jawf Province, *Antiquity*, vol. 92, n° 361, p. 165-182.

DIGARD (Jean-Pierre), 1994, Animaux hybrides et métis: la part réelle de l'idéal, *Ethnologie Française*, t. XXIV, n° 1, p. 45-57.

—, 2001, Compte rendu de: Olivier HAMPE, Das Okapi von Persepolis – erstes Dokument von *Okapia johnstoni* (Artiodactyla: Giraffidae), *Archäologische Mitteilungen aus Iran und Turan*, Band 33, 2001, p. 203-218, dans: *Abstracta Iranica*, n° 24, p. 34.

—, 2015, *Une épopée tribale en Iran, des origines à la République islamique: les Bakhtyâri*, Paris, CNRS Éditions.

DIGARD (Jean-Pierre), KARIMI (Asqar), [1974], Documents pour l'étude de la répartition de quelques traits culturels dans le Zâgros central (1), *Mardom-shenâsi va Farhang-e 'âmmeyeIrân* [Ethnologie et Culture populaire de l'Iran], n° 1, automne 1353 [1974], p. 20-51 + 102-106 (trad. en persan) [carte 18: "Répartition et circulation des dromadaires"].

DIGARD (Jean-Pierre), de PLANHOL (Xavier), BAZIN (Louis), 1982, Éléments turcs dans le vocabulaire pastoral Baxtyâri, *Production Pastorale et Société*, n° 11, p. 5-11.

ĠOLĀMREŽĀ'Ī (Moḥammad-Nāṣer), 1990, Camel: III. In modern Persia, in: YARSHATER (Ehsan), ed., *Encyclopaedia Iranica*, Costa Mesa (Cal.), Mazda Publishers, t. IV, p. 733-735.

HAMPE (Oliver), 2001, Das Okapi von Persepolis — erstes Dokument von *Okapia johnstoni* (Artiodactyla: Giraffidae), *Archäologische Mitteilungen aus Iran und Turan*, Band 33, p. 203-218.

HONARI (Mortezâ), [1975], Shotor-dâri dar Kavir [L'élevage des camélidés dans le Kavir (désert du centre de l'Iran)], *Mardom-shenâsi va Farhang-e 'âmmeyeIrân* [Ethnologie et Culture populaire de l'Iran], n° 2, 1354 [1975], p. 57-66; résumé en français, p. 90-91.

HUTTON (Captain Thomas), 1842, On the wool of the Bactrian, or two humped camel (*Camelus bactrianus*), *Journal of the Asiatic Society of Bengal*, vol. 11, p. 1182-1187.

IRWIN (Robert), 2010, *Camel*, London, ReaktionBooks. Jentsch, Christoph, 1973 [sur les hybrides, p. 28 et 184-185].

MENGES (Karl), 1935, Die Wörter für "Kamel" und einige seiner Kreuzungsformen im Türkischen, *Ungarische Jahrbücher*, vol. 15, p. 517-28.

MIKESELL (Marvin W.), 1955, Notes on the dispersal of the dromedary, *South-Western Journal of Anthropology*, vol. 11, p. 231-45.

OBERLING (Pierre), 1975, *The Qashqâ'i nomads of Fârs*, The Hague, Mouton.

OMIDSALAR (Mahmoud), 1990, Camel: V. Šotor-qorbânî [Sacrifice du chameau], in: YARSHATER (Ehsan), ed., *Encyclopaedia Iranica*, Costa Mesa (Cal.), Mazda Publishers, t. IV, p. 736-739.

ORYWAL (Erwin), 1986, *Die ethnischen Gruppen Afghanistans. Fallstudien zu Gruppenidentität und Intergruppenbeziehungen*, Wiesbaden, Ludwig Reichert ("Tübinger Atlas der vorderen Orients").

PAPOLI-YAZDI (Mohammad-Hosseini), 1991, *Le nomadisme dans le nord du Khorassan, Iran*, Téhéran, Institut Français de Recherche en Iran.

PAPOLI-YAZDI (Mohammad-Hosseini), DIGARD (Jean-Pierre), 2007, Le pastoralisme mobile en Iran, ses variantes, leurs déterminants et leurs conséquences pour le développement, *Études Rurales*, n° 180, juillet-décembre, p. 89-102.

PELLAT (Charles), 1971, Ibil, in: *Encyclopédie de l'islam*, 2<sup>e</sup> ed., Leiden, Brill, vol. III, p. 686-690.

PERRY (John R.), 1975, Forced migration in Iran during the seventeenth and eighteenth centuries, *Iranian Studies*, vol. VIII, n° 2, p. 199-215.

de PLANHOL (Xavier), 1968, *Les fondements géographiques de l'histoire de l'islam*, Paris, Flammarion.

—, 1969, Le bœuf porteur dans le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, *Journal of the Economic and Social History of the Orient*, vol. VII, n° 3, p. 298-321.

POTTS (Daniel T.), 2004, Camel hybridization and the role of *Camelus bactrianus* in the Ancient Near East, *Journal of the Economic and Social History of the Orient*, vol. 47, n° 2, p. 143-65.

REDARD (Georges), 1964, Camelina. Notes de dialectologie iranienne II, in: *Indo-iranica. Mélanges [...] Georg Morgenstierne*, Wiesbaden, Otto Harrassowitz, p. 155-162.

ROUX (Jean-Paul), 1959-1960, Le chameau en Asie Centrale: son nom, son élevage, sa place dans la mythologie, *Central Asiatic Journal*, vol. 5, p. 35-76.

TAPPER (Richard L.), 1985, One hump or two? Hybrid camels and pastoral cultures, *Production Pastorale et Société*, n° 16, p. 55-69.

—, 1997, *Frontier nomads of Iran: A political and social history of the Shahsevan*. Cambridge, Cambridge University Press.

YAĞMĀ'Ī (Eqbāl), 1990, Camel: IV. Camel terminology, in: YARSHATER (Ehsan), ed., *Encyclopaedia iranica*, Costa Mesa (Cal.), Mazda Publishers, t. IV, p. 736.

# LE DROMADAIRE INSTITUE ANIMAL D'ÉTAT AU RAJASTHAN: POUR QUELS MOTIFS, AVEC QUELLES CONSÉQUENCES?

Sandrine PRÉVOT <sup>(1)</sup>

**Résumé:** Le 30 juin 2014, la ministre en chef du Rajasthan, membre du BJP (*Bharatiya Janata Party*), parti nationaliste hindou, déclare le dromadaire animal d'État. Ce statut, qui vise à valoriser cet animal et à endiguer le déclin considérable de sa population en Inde, condamne en réalité le secteur de l'élevage camelin. Ce nouveau statut est en effet accompagné par une loi interdisant l'abattage de l'animal. Cette loi implique une interdiction de commercialisation à des fins bouchères et donc supprime une source de revenus importante pour les éleveurs. Cette décision politique s'inscrit en fait dans une stratégie de polarisation entre communautés hindoues et musulmanes. Une filière laitière a été envisagée pour compenser la perte de revenu, mais celle-ci apparaît trop marginale pour générer des revenus suffisants, indispensables à la survie des familles d'éleveurs.

**Mots clés:** Inde, Rajasthan, dromadaire, lait, Raika, BJP, nationaliste, hindou, musulman

Le Rajasthan est la patrie des dromadaires. Selon le recensement de 2012, cet Etat rassemble 81,37 % des camélidés (325 713 têtes), alors que le Gujarat en compte seulement 7,60 % (30 415) et l'Haryana 4,71 % (18 845). Le dromadaire est emblématique de cette région désertique. Présent dans l'art et de nombreuses iconographies, il joue un rôle important dans les contes rajput dont la célèbre balade de Dhola-Maru (TUREK 2018, VAUDEVILLE 1962) et l'épopée de Pabuji (SMITH 1990, SRIVASTAVA 1994, MONDINI 2018). Cet animal a longtemps fait partie du mode de vie pastoral de cette zone rurale. Les dromadaires étaient ou sont encore parfois principalement élevés pour les divers travaux agricoles comme le labour, et pour le transport des hommes et des marchandises. Aujourd'hui, il est toujours possible de croiser des dromadaires tirant des charrettes sur les routes nationales ou de rencontrer, durant leur migration annuelle, des pasteurs Raika et leurs troupeaux de moutons accompagnés de dromadaires utilisés pour convoier leur équipement. Connues pour leur capacité de traction, de bât et de course, les races jaisalmeri et bikaneri représentent 80 % des camélidés (MEHTA & DAHIYA 2015). Animal de selle, cet animal est aussi employé par l'armée. La force de sécurité frontalière (BSF) est une unité uniquement équipée de dromadaires. Elle patrouille le long de la frontière indo-pakistanaise, au Rajasthan et au Gujarat,

sur près 1400 km. Cette force unique au monde participe chaque année au grand défilé à New Delhi pour célébrer, le 26 janvier, le jour de la république. Lors des foires aux bestiaux, à Pushkar, Nagaur, Jaisalmer ou Bikaner, les dromadaires sont décorés et participent aux festivités. Des courses de dromadaires, des concours de beauté et des promenades à dos de dromadaire sont organisés. Et, tout au long de l'année, des safaris, créés dès 1987 par l'office du tourisme, amènent les touristes sur les étendues sablonneuses du désert du Thar, autour de Jaisalmer.

Le dromadaire est inséré dans la vie sociale et est inséparable des relations de castes. L'élevage et le dressage relèvent du savoir traditionnel d'une caste hindoue végétarienne, les Raika, également principaux éleveurs d'ovins (PREVOT 2010, 2011). Leur mythe d'origine raconte que le premier Raika a été créé par le dieu Shiva pour prendre soin des dromadaires créés par la déesse Parvati. Même si les statistiques officielles ne sont pas disponibles, selon les Raika: 85 % éleveurs sont encore aujourd'hui de caste Raika, 10 % appartiennent à d'autres castes hindoues (Bishnoi, Rajput, Gujar) et 5 % sont musulmans.

Considérant que le dromadaire fait partie du patrimoine de sa région, la ministre en chef Vasundhara Raje Sindhia du Rajasthan, membre du BJP, déclare le dromadaire, animal d'État du Rajasthan le 30 juin 2014.

## Les motifs du nouveau statut

### Un souci de préservation de l'espèce

Le recours à des emblèmes est une pratique qui remonte aux années 1970 et à la loi Wild Life Protection Act de 1972. Chaque État peut choisir ses symboles, qui

peuvent être un animal, une plante ou un arbre. Ainsi au Rajasthan, les emblèmes sont le chinkara, une gazelle, et la grande outarde indienne. Ce statut concerne généralement les animaux non-domestiqués. La décision d'octroyer le statut d'emblème au dromadaire est donc une innovation. C'est le premier animal domestiqué à être déclaré "animal d'État".

1) Centre d'Étude de l'Inde et de l'Asie du Sud (EHESS), 37 Bis rue des Trois bornes, 75011 PARIS, Tel: 06 81 35 61 91; [sandrineprevot@hotmail.com](mailto:sandrineprevot@hotmail.com)

Ce statut vise officiellement à préserver l'espèce, cela même si aucune mesure gouvernementale d'accompagnement n'est mise en place. Selon le professeur Sumit Dookia, il s'agit surtout d'une "mesure cosmétique" qui vise à éveiller l'attention et à créer un sentiment de fierté à l'égard de l'espèce. Ce statut a en effet eu peu d'impact sur la diminution des espèces proclamées emblèmes d'État (GHAI 2019).

Pour autant, le souci de préservation de cet animal est justifié car depuis les trente dernières années, on assiste à une baisse préoccupante de la population des camélidés. Alors qu'en 1978, avec ses 1,2 million de têtes, l'Inde possédait la troisième population du monde après la Somalie (5,4 millions) et le Soudan (2,9

millions), les décennies suivantes la population enrant en déclin. En 1992, les camélidés sont évalués à 1,03 million et en 2012, leur nombre est tombé à 400 274.

L'hypothèse la plus probable de ce déclin est la perte d'attrait dans les activités rurales et agricoles. Au Rajasthan, cet animal progressivement a été remplacé par les tracteurs et les bus. L'extension des réseaux routiers ainsi que la modernisation et la multiplication des moyens de transports ont accentué la perte d'utilité des dromadaires dans la région. La chute de la population des camélidés s'est aggravée dans cette région désertique: elle est passé de 325 713 en 2012 à 209 270 têtes de bétail en 2017-18, soit une chute de 35,75 % durant les cinq dernières années.



**Fig. 1: Un Raika en déplacement pastoral**

### **L'abattage en question**

Lors de l'instauration du statut, la cause économique et technologique n'a toutefois pas été mise en avant. Le déclin a été analysé comme la conséquence de l'abattage et donc de la consommation de viande. En conséquence, un projet de loi, appelé "Rajasthan Camel Bill 2014", visant à interdire l'abattage des dromadaires, a suivi la notification du nouveau statut. Il a été adopté le 27 mars 2015.

Ce projet de loi a été élaboré en concertation avec le département d'élevage du Rajasthan et le Centre national de recherche sur les dromadaires, à Bikaner, des ONG, le Rajasthan Livestock Development Board (RLDB ou Pashupalan Kalyan Board Rajasthan), la Fédération des coopératives laitières (RCDF). Deux Raika, politiciens influents, ont siégé dans les instances décisionnaires.

Cette loi a été préparée sur le modèle du Rajasthan Bovine Animal Act, 1995. Elle accorde au dromadaire un statut juridique équivalent à celui de la vache. L'abattage et donc la consommation de viande ont été interdits dans l'État. Les migrations temporaires et

l'exportation sont également réglementées, ce qui a eu pour conséquence de restreindre fortement le transport des camélidés hors de l'État. La loi prévoit des peines sévères: jusqu'à cinq ans de prison en cas de violation.

### Absence de tradition bouchère

Or, en Inde, il n'existe pas de tradition bouchère concernant les dromadaires et, à ma connaissance, aucun abattoir enregistré ne possède une licence pour ces grands ruminants.

Les seules mises à mort existantes sont rituelles. Elles ont lieu dans des lieux privés et résidentiels au cours de manifestations festives, lors de la fête du sacrifice de l'Aïd al-Adha, appelé également Bakr-Eid en Inde. Un animal mâle y est sacrifié pour commémorer la volonté du prophète Abraham. Si des boucs ou des buffles peuvent être abattus, le sacrifice d'un dromadaire est considéré comme plus prestigieux et auspiceux. C'est une marque de générosité. Cette fête réunit jusqu'à

un millier de personnes, chacune se régaland de la viande du sacrifice.

Ainsi, si l'élevage de dromadaire relève d'une caste hindoue végétarienne, la consommation de leur viande apparaît être un signe d'identité musulmane. Cependant il est peu probable que cette consommation occasionnelle soit responsable du déclin considérable des camélidés.

Le nouveau statut des dromadaires et la loi sur l'abattage revient à cibler les festivals religieux. Cette décision politique semble donc s'inscrire dans la polarisation entre les communautés hindoues et musulmanes (THOMAS 2018, JAFFRELOT 2019).

### La viande, une source d'impureté rituelle

En Inde, le bétail a en effet une forte charge religieuse et il est au centre des questions de pureté et d'impureté rituelles, caractéristique de la pensée brahmanique (SAGLIO-YATZIMIRSKI 2009). Selon cette conception, vivants, les grands ruminants sont considérés comme plus purs que les petits ruminants, mais leur mise à mort entraîne à une impureté plus grande. Ainsi par exemple les vaches, incarnations de multiples divinités, sont source de vie et d'immortalité. Mais les abattre ou les manger est source d'une impureté irréversible. Dans ce cadre-là, les bouchers et ceux qui ont la charge du dépeçage, de l'éviscération et de la première découpe sont situés aux rangs inférieurs de la société. Les végétariens et les hautes castes tolèrent l'existence des boucheries, considérées rituellement

impures, tant qu'elles sont éloignées de leurs espaces de vie (BRUCKERT 2019). Ce rapport à la viande n'est pas spécifique aux hindous, elle existe aussi chez les chrétiens et les musulmans. Ainsi tout comme les hautes castes hindoues, certains chrétiens considèrent qu'ils pourraient être exposés au "mauvais œil" s'ils devaient passer devant des boucheries bovines. De même certains musulmans, vendeurs ou consommateurs de moutons, considèrent que le contact avec de la viande bovine est néfaste, voire potentiellement funeste. Ils se considèrent supérieurs aux vendeurs de viande bovine (*ibid.*). Il s'agit là d'un sujet particulièrement sensible dans le nord de l'Inde en raison de la présence des hautes castes et des hindous orthodoxes fortement influents.

### Au centre de la cristallisation identitaire

Les extrémistes hindous, qui prônent le végétarisme, arguent que les pratiques musulmanes, avec leur régime carné et les sacrifices animaux, heurtent les sentiments des hindous. Cette mise en tension conduit à une cristallisation identitaire. Pourtant celle-ci se construit sur une communauté religieuse hindoue imaginée. Les hindous n'ont pas de pratiques religieuses et de textes communs ni d'autorité cléricale centralisée. Le végétarisme, associé aux hautes castes, est loin de concerner la majorité des hindous. De nombreux hindous, et en particulier dans les États du Sud, sont non-végétariens. De plus, le sacrifice animal n'est pas une spécificité de la religion musulmane. Non seulement dans l'Inde ancienne et védique, à laquelle se réfèrent les extrémistes hindous, les sacrifices avaient une place primordiale. Mais actuellement de nombreuses pratiques populaires de l'hindouisme implique des sacrifices d'animaux. Ainsi des boucs sont sacrifiés au temple tutélaire d'une divinité de la caste (HERRENSCHMIDT

1978). En opposant une communauté hindoue supposée végétarienne et une communauté musulmane non végétarienne, les extrémistes divisent les indiens au nom de leur religion et de leur régime alimentaire (1). Cette polarisation religieuse, qui vise à amalgamer religion et communauté, nie le fait que les Indiens, quelle que soit leur religion, partagent la même organisation sociale, la même langue régionale, des codes et des valeurs communes.

---

1) Même dans les États où la consommation de viande de bœuf n'est pas interdite, il existe des risques de violence. Ainsi au Telegana, un dirigeant hindou dit craindre des violences si la mise à mort des bœufs durant l'Aïd ne cesse pas (<https://www.ucanews.com/news/hindus-object-to-aid-animal-slaughter-in-india/83094> - Umar Manzoor Shah, Srinagar, August 20, 2018, ucanews).

# Les conséquences du nouveau statut

## Le commerce informel et les milices de dromadaires

Si toute mise à mort est interdite au Rajasthan, ce n'est pas le cas dans tous les États. Par exemple, en Uttar Pradesh, les sacrifices sont tolérés (1) et les musulmans poursuivent la mise à mort des dromadaires lors de l'Aïd. De plus, selon mes interlocuteurs, les bêtes seraient également exportées, vivantes, vers les Émirats arabes unis, l'Arabie saoudite et le Kenya.

Cette commercialisation implique des réseaux complexes et ramifiés de marchands de bétail. Les dromadaires doivent être transportés dans les États voisins qui n'ont pas la même législation. Les bêtes passent d'une main à l'autre. Elles parcourent plusieurs centaines ou milliers de kilomètres et traversent de nombreux États dans des camions ou bétailières. Elles peuvent changer plusieurs fois de propriétaire sur leur parcours.

Des ONG, se réclamant de la défense de la cause animale, se lancent alors dans ce qu'elles appellent ses "opérations de sauvetage de dromadaires". Elles interceptent les camions qui transportent les bêtes à destination des États voisins et les ramènent dans leurs fermes. Elles recherchent ensuite des dons pour financer le fourrage, les soins, les vaccinations et les médicaments, la maintenance et les travailleurs.

## La filière laitière, une solution de long terme?

En raison de la suppression d'une filière bouchère, le secteur laitier est apparu être une opportunité indispensable à la survie économique des éleveurs. Selon le National Research Centre on Camel, les chamelles, en fonction des races, produisent en moyenne de 5 à 8 litres de lait par jour. Les autres produits issus du dromadaire ne sont pas l'objet d'un commerce développé. La laine, de faible qualité, est utilisée pour fabriquer des tapis par les familles d'éleveurs. Les excréments sont ramassés et utilisés pour servir de combustible par la population rurale. Les produits dérivés, tels que les bijoux en cuir et en os ou encore du papier à base de fumier, ne sont pas répandus, mais il est possible d'en acheter dans les foires à bestiaux ou lors expositions régionales sur les stands d'associations ou d'ONG.

---

1) <https://timesofindia.indiatimes.com/city/varanasi/tradition-of-open-camel-sacrifice-to-continue-in-varanasi-this-bakrid/articleshow/65482162.cms> - TNN | Updated: Aug 21, 2018, 5:24 IST timesofindia - Tradition of open camel sacrifice to continue in Varanasi this bakrid

2) Cf BWC "beauty without cruelty, an international charitable trust", une association située à Pune. <http://www.bwcindia.org/Web/Awareness/LearnAbout/Camels.html>

3) <https://www.dailypioneer.com/2016/state-editions/haryana-likely-to-constitute-cow-protection-task-force.html> - Haryana likely to constitute Cow Protection Task Force - Thursday, 07 July 2016 | PNS | Chandigarh

Certaines ONG, qui luttent contre toute forme de maltraitance animale, s'opposent à l'abattage mais aussi à tout autre usage des dromadaires: au mode de dressage considéré comme de la cruauté physique en raison des anneaux nasaux auxquels est attachée une corde, au trait et au bât en raison des surcharges, aux exploitations commerciales telles que les courses de dromadaires et les safaris (2), ainsi qu'à tout déplacement pastoral dans les États voisins car seuls le climat, les plantes et les arbres du désert leur apparaissent convenir aux camélidés.

Ces organismes rappellent les associations de défense de la cause animale et les milices issues des mouvements fondamentalistes hindous qui agissent au nom de la protection des vaches.

Elles ont en effet des stratégies convergentes puisqu'elles prennent pour cible les transporteurs de bovins et les abattoirs (BRUCKERT 2019). Les milices, appelées Cow Protection Task Force (3), ont organisé des lynchages publics de musulmans ou de dalit (basses castes hindoues) accusés de transporter des vaches à destination d'abattoirs. Ces actes ont été filmés et diffusés sur les médias sociaux afin de servir d'arme de dissuasion et de limiter le commerce.

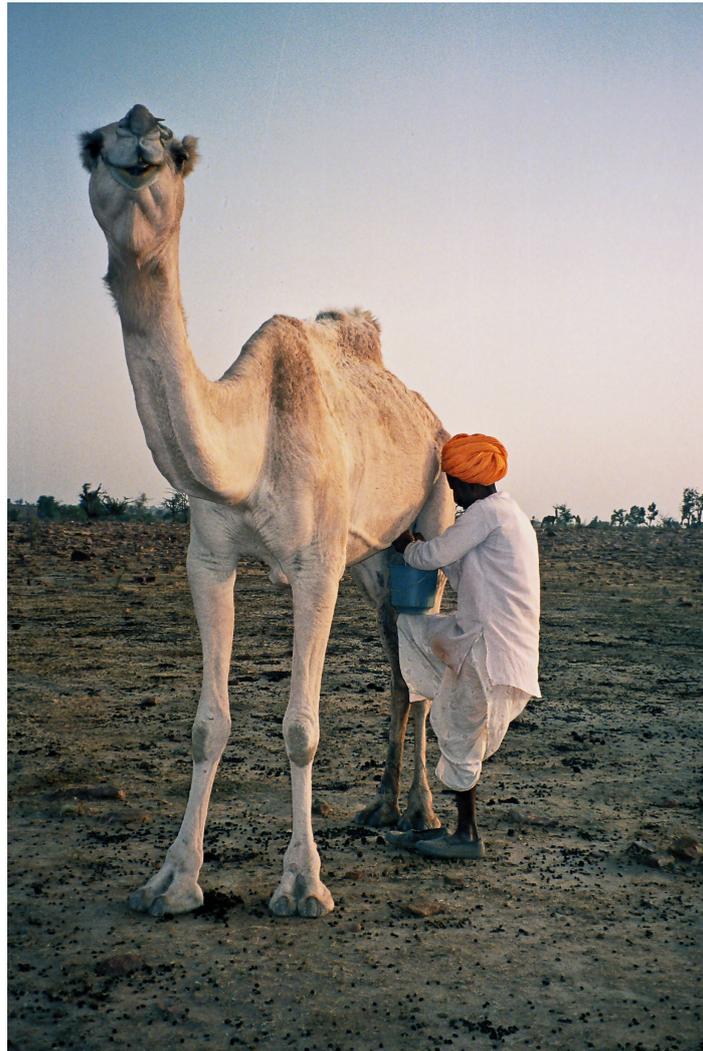
Pour promouvoir le lait de chamelle, les études visant à montrer son utilité thérapeutique pour l'Homme ont été mises en avant. Furent soulignées sa teneur en insuline et en vitamines ainsi que sa potentialité pour traiter les affections telles que le diabète, la tuberculose, le cancer et les problèmes cardiaques, le paludisme, voire l'autisme (MIRMIRAN et al 2017; AGRAWAL et al 2003, 2011; SHABO, YAGIL 2005).

Cependant, il n'existe pas non plus en Inde de tradition laitière. Le lait de chamelle relève essentiellement de l'autoconsommation. Le lait est bu frais par l'éleveur lorsqu'il garde son troupeau ou part en nomadisation. Jusqu'à une période récente, les Raika, principaux éleveurs, s'opposaient à toute vente de lait. Au centre de l'identité de la caste, leur relation à cet animal est entourée de règles et d'interdictions. Ces règles, qui, selon la légende, ont été dictées par le saint Balinath au XIV<sup>e</sup> siècle, interdisaient le barattage du lait et sa transformation en yogourt, mais aussi la vente de tout produit laitier. Le lait pouvait être seulement bu ou offert aux nécessiteux. Aujourd'hui, les Raika n'y sont plus hostiles et se disent prêts à vendre à des commerçants ambitieux le lait de leurs bêtes, mais le secteur n'est pas encore organisé ni structuré.

À ces raisons culturelles se sont ajoutées des difficultés légales et sociales. En 2014-2015, la vente de lait n'était toujours pas légalisée. À la fin des années 1990, la Haute-Cour du Rajasthan a jugé que le lait de chamelle était impropre à la consommation humaine. Bien que la Cour suprême ait annulé cette décision un an

plus tard, l'organisme en charge des autorisations, le FSSAI (Food Safety and Standards Authority of India) a refusé de légaliser sa commercialisation. Ce n'est qu'en décembre 2016 que cet organisme a donné son accord et

a défini les normes pour son entrée sur le marché. L'Inde est alors devenue l'un des derniers pays à commercialiser le lait de chamelle.



**Fig. 2: Traite d'une chamelle par un Raika**

Ce n'est donc que très récemment que des coopératives laitières se sont mises en place. Au Gujarat (1), la coopérative Milk Marketing Federation Ltd, Sarhad Dairy, a commencé à exploiter le lait de chamelle sous la marque Amul, premier transformateur laitier en Inde et 15<sup>e</sup> au niveau mondial. Au Rajasthan près des Monts Aravalli, à Sadri, une ONG, Lokhit Pashu Palak Santhan, possède une installation de pointe où les éleveurs de chameaux locaux livrent leur lait. Elle pasteurise, embouteille, congèle le lait et le fait parvenir à des consommateurs partout en Inde. A Bikaner, une coopérative a été créée sur le campus du Centre national de recherche sur les chameaux (NRCC) qui est placé sous de l'égide de l'ICAR (Indian Council of Agricultural Research - Conseil indien de la recherche agricole) (2). A Jaipur, la coopérative laitière

gouvernementale (Rajasthan Cooperative Dairy Federation/RCDF) envisage de vendre le lait de chamelle dans son réseau à travers tout l'État.

La commercialisation, encore très limitée, doit également faire face à une perception négative du lait de chamelle. Il a la réputation d'être malodorant et de mauvais goût. Ainsi, afin de contrer cette idée, la marque Amul a d'ailleurs prévu de lancer du lait de chamelle "désodorisé" – une désodorisation apparemment inconnue dans d'autres parties du monde.

Aujourd'hui, cette filière laitière correspond à une niche de marché. Le lait de chamelle n'entre pas en compétition avec le lait de vache ou de bufflesse. Plus coûteux (3), il s'adresse à une classe instruite et aisée. Il est acheté en raison de ses vertus médicinales et non pour répondre à des besoins quotidiens. Restant faible, cette commercialisation ne semble pas être en mesure d'endiguer le déclin de la population des camélidés.

---

1) <http://www.indiancooperative.com/dairy/amul-launches-camel-milk-proud-moment-for-us-says-sodhi/> - Amul launches Camel Milk; proud moment for us, says Sodhi, January 23, 2019

2) Source: ICAR-National Research Centre on Camel, Bikaner. [https://icar.org.in/content/icar-national-research-](https://icar.org.in/content/icar-national-research-center-camel-organizes-farmer-scientist-interaction-meets-and-animal)

---

[center-camel-organizes-farmer-scientist-interaction-meets-and-animal](https://icar.org.in/content/icar-national-research-center-camel-organizes-farmer-scientist-interaction-meets-and-animal)

3) En 2019, le prix au litre est situé entre 100 à 250 roupies, alors que le lait de vache est à 40-50 roupies.

## Conclusion: La désaffection des éleveurs

En accordant le statut d'animal d'État au dromadaire pour combattre son déclin numérique, le gouvernement condamne en réalité le secteur de l'élevage camelin, les familles d'éleveurs n'ayant plus de source de revenus suffisante pour survivre.

Non seulement ce nouveau statut tend à s'inscrire dans la polarisation politique entre les communautés hindoues et musulmanes, mais il enlève un débouché économique, boucher, important pour les éleveurs. La filière laitière, qui apparaît être un secteur de substitution, reste encore trop marginale pour générer des revenus conséquents.

La perte d'attrait économique a également dégradé l'image sociale du chamelier. Dans cette société statutaire et hiérarchique, toute activité professionnelle doit idéalement permettre d'atteindre une position socio-économique élevée. Or la profession de chamelier est

devenue synonyme de pauvreté et de manque d'éducation. Ainsi dans la caste des Raika, les jeunes générations ne souhaitent pas continuer le métier de leurs ancêtres. Il existe une désaffection croissante pour le métier d'éleveur. Les jeunes Raika préfèrent dorénavant partir en ville à la recherche de nouveaux emplois, plus valorisants et plus rémunérateurs. Même les Raika engagés dans une carrière politique, qui luttent pour la défense des intérêts de la caste et souhaitent son ascension socio-économique, préconisent l'abandon de toute forme d'élevage, des ovins comme des camélidés. Ils encouragent l'acquisition de nouveaux symboles de statut que sont l'éducation et les positions dominantes dans le commerce, la politique, l'informatique, la santé. On peut d'ailleurs se demander si le déclin de la population des dromadaires ne sera pas suivi par celui des ovins.

## Bibliographie

AGRAWAL (R.P.), SWAMI (S.C.), BENIWAL (R.), KOCHAR (D.K.), SAHANI (M.S.), TUTEJA (F.C.) et al., 2003, Effect of camel milk on glycemic control, lipid profile and diabetes quality of life in type 1 diabetes: a randomised prospective controlled cross over study, *Indian Journal of Animal Sciences*, 2003, 73(10), p. 1105-1110.

AGRAWAL (R.P.), SHARMA (P.), GAFOORUNISSA (S.J.), IBRAHIM (S.A.), SHAH (B.), SHUKLA (D.K.) et al., 2011, Effect of camel milk on glucose metabolism in adults with normal glucose tolerance and type 2 diabetes in Raika community: a crossover study, *Acta Biomed*, 82(3), p. 181-186.

BRUCKERT (M.), 2019, L'abattage en Inde, *Anthropology of food*, [En ligne], S13 | 2019, mis en ligne le 28 mars 2019, consulté le 23 mai 2019. <http://journals.openedition.org/aof/9669>

GHAI (R.), 2019, *State animals and birds: Do they make a difference to conservation?* Friday 08 February 2019, down to earth. <https://www.downtoearth.org.in/news/wildlife-biodiversity/state-animals-and-birds-do-they-make-a-difference-to-conservation--63134>

HERRENSCHMIDT (O.), 1978, "Les formes sacrificielles dans l'hindouisme populaire", *Systèmes de pensée en Afrique noire* [En ligne], 3. Mis en ligne le 04 juin 2013, consulté le 07 juin 2019. URL: <http://journals.openedition.org/span/381>; DOI: 10.4000/span.381.

JAFFRELOT (C.), 2019, *L'Inde de Modi: national-populisme et démocratie ethnique*, Fayard, Paris

MEHTA (S. C.), DAHIYA (S. S.), 2015, Status Of Camel Genetic Resources Of India, Conservation And Breeding Policy For Their Improvement?, Conference paper, *International Symposium on Sustainable management of animal genetic resources for livelihood security in developing countries*, Tamil Nadu, Veterinary and Animal Sciences University, Chennai.

MIRMIRAN (P.), EJTAHED (H.S.), ANGOORANI (P.), ESLAMI (F.), AZIZI (F.), 2017, Camel Milk Has Beneficial Effects on Diabetes Mellitus: A Systematic Review, *International Journal Endocrinology Metabolism*. 2017, 15(2). Published online 2017 Mar 11. doi: 10.5812/ijem.42150 <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC5626114/>

MONDINI (U.), 2018, *The cult of Pabuji*, Cambridge, Cambridge Scholars Publishing.

PREVOT (S.), 2011, Les chameliers du Rajasthan. Entre savoir et être, Construire les savoirs dans l'action: Apprentissages et enjeux sociaux en Asie du Sud, *Purusartha*, n°29, p. 115-128.

—, 2010, *Les éleveurs Raika en Inde: nomades d'aujourd'hui?*, Paris, L'Harmattan.

SAGLIO-YATZIMIRSKY (M.C.), 2009, L'abattoir de Deonar (Mumbai, Inde): centre industriel ou autel sacrificiel? Représentations de l'animal de boucherie dans le monde indien, in: N. Balbir & G.-J. Pinault (eds), *Penser, dire et représenter l'animal dans le monde indien*, Paris, Champion, Bibliothèque de l'École Pratique des Hautes Études, p. 791-810.

SHABO (Y.) & YAGIL (R.), 2005, Etiology of autism and camel milk as therapy, *Journal of Endocrine Genetics*, 4(2), p. 67-70.

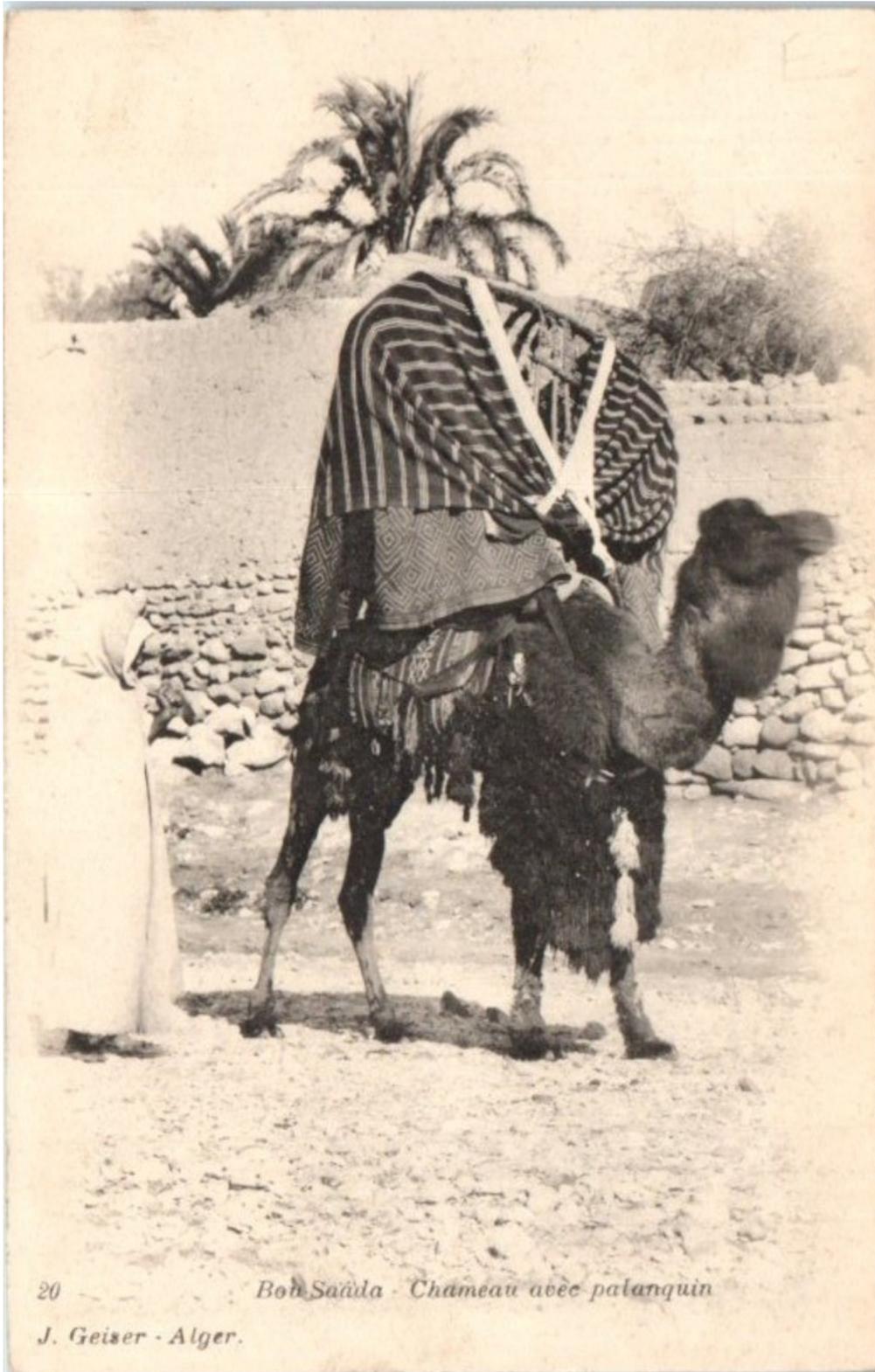
SRIVASTAVA (V.K.), 1994, The Rathore Rajput Hero of Rajasthan: Some Reflections on John Smith's The Epic of Pabuji, *Modern Asian Studies*, vol. 28, p. 589-614.

SMITH (J. D.), 1990, *The epic of Pabuji study*, Cambridge, Cambridge University Press.

THOMAS (C.), 2018, *Pogroms et ghetto les musulmans dans l'Inde contemporaine*, Paris, Karthala.

TUREK (A.), 2018, A Journey through Marwar from the Perspective of a Camel, in: D. Stasik & A. Trynkowska (eds), *Journeys and Travellers in Indian Literature and Art*, vol. 2: Vernacular Sources, Dom Wydawniczy Elipsa, Warszawa, p.35-48.

VAUDEVILLE (C.), 1962, *Les Duha de Dhola-Maru: une ancienne ballade du Rajasthan*, Pondichéry, Institut français d'Indologie.



# L'ÉCONOMIE CAMELINE AU XXI<sup>E</sup> SIÈCLE: SITUATIONS ET PERSPECTIVES

Bernard FAYE <sup>(1)</sup>

**Résumé:** Bien que difficile à évaluer, l'importance économique de l'élevage camelin dépasse le seul volume de ses productions (lait, viande, laine, cuir) tant les grands camélidés rendent de nombreux services (culturels, pratiques, environnementaux) aux populations des régions arides. Avec 35 millions de têtes estimés, la population cameline reste marginale dans le monde des animaux domestiques. Sa production laitière ne représenterait que 0,37% du lait consommé dans le monde et sa production de viande à peine 0,45 % des viandes rouges consommées. Toutefois, ces proportions sont en constante augmentation et la croissance démographique du cheptel camelin connaît à l'échelle mondiale un renouveau certain depuis le début des années 2000, en lien avec l'intérêt grandissant des différents acteurs du secteur pour ses productions, notamment le lait de chamelle. Avec une évaluation du montant des productions directes d'environ 8,2 milliard d'euros, l'élevage camelin paraît un atout économique pour les populations vivant aux marges des déserts.

**Abstract:** Although difficult to assess, the economic importance of camel farming exceeds the volume of its productions (milk, meat, wool, leather) as large camelids provide many services (cultural, practical, environmental) to the populations from arid areas. With an estimated 35 million heads, the camel population remains marginal in the world of domestic animals. Its milk production would represent only 0.37% of the milk consumed in the world and its meat production only 0.45% of the red meat consumed. However, these proportions are constantly increasing and the population growth of the camel in the world has been undergoing a certain revival since the early 2000s, in line with the growing interest of the various stakeholders in the sector for its productions, especially camel milk. With an estimate of the amount of direct productions of around 8.2 billion euros, camel farming looks an economic asset for people living on the margins of deserts.

## Introduction

L'importance économique des grands camélidés demeure une grande inconnue. Souvent marginalisé dans les politiques de développement de l'élevage, confiné dans les régions les plus reculées des pays concernés, l'élevage camelin n'a fait que rarement l'objet d'une évaluation de sa place aussi bien dans l'économie domestique que dans les économies nationales et *a fortiori* à l'échelle mondiale. De plus, on ne dispose que de peu de données sur le sujet, à l'exception du site FAOSTAT ([www.faostat.org](http://www.faostat.org)) qui se limite aux données

démographiques par pays, aux estimations de production de lait et de viande, de productivité par animal, de nombre d'animaux laitiers et d'animaux abattus. Evoquer avec pertinence l'économie cameline est donc un défi qui nécessiterait des enquêtes plus approfondies que ce dont on dispose aujourd'hui. La présente communication s'appuie donc essentiellement sur des estimations et une synthèse de publications spécifiques sur l'élevage camelin au niveau mondial, celles consacrées à l'économie étant très limitées.

## La mesure de l'économie cameline

Les grands camélidés sont pratiquement l'archétype de l'animal multi-usage (Hjort af Örnas, 1993). L'espèce rassemble en effet l'ensemble des productions et des activités que l'homme attend des animaux qu'il a domestiqué pour son usage: lait, viande, laine, cuirs et peaux, fumier, monte sellée, activités liés à l'agriculture, au transport, au loisir et au sport. De ce fait, les services qu'il rend aux sociétés traditionnelles dans les régions désertiques le place sur le plan anthropologique souvent au sommet de la considération des hommes. Pour autant, il existe peu d'informations sur la contribution quantitative des grands camélidés aux économies domestiques et locales et encore moins aux niveaux régionales ou internationales.

Les contributions de l'élevage camelin à l'économie peuvent s'évaluer à l'aune de trois rubriques,

classiques en économie agricole: (i) **les contributions directes mesurables** car liées aux productions animales (lait, laine, viande et cuir principalement), (ii) **les contributions indirectes possiblement mesurables**, liées aux activités de tourisme, de service pour l'agriculture (fumier, traction, transport), de productions sahariennes (gomme arabique), d'emploi dans ces différents secteurs (tourisme, agriculture) voire grâce aux taxes à l'exportation, et (iii) **les contributions difficilement mesurables** telles que les services écologiques et pastoraux, le contrôle de la désertification et les valeurs socio-culturelles.

C'est bien entendu surtout sur les contributions directement mesurables que la présente communication se focalisera, sachant que les productions camelines dépendent au préalable de l'importance démographique du cheptel camelin.

---

1) UMR SELMET (Systèmes d'élevage méditerranéens et tropicaux), TA C122A, Campus international de Baillarguet, CIRAD, 34398 Montpellier Cedex – courriel: [bjfaye50@gmail.com](mailto:bjfaye50@gmail.com)

## La démographie caméline mondiale

Les premières statistiques disponibles sur la population mondiale du cheptel camelin, dromadaires et chameaux de Bactriane confondus, datent de 1961 sur le site FAOstat de la FAO ([www.faostat.org](http://www.faostat.org)). En 2017, année des dernières statistiques disponibles, la population mondiale serait estimée à 34,8 millions de têtes. Un tel chiffre est sous-estimé pour plusieurs raisons: le manque de recensement exhaustif dans la plupart des pays d'élevage, l'absence d'identification des animaux (en grande partie liée à l'absence de campagnes de vaccination obligatoire pour cette espèce), l'absence des déclarations dans les pays occidentaux et surtout en Australie où pourtant une population de près de 1 million de têtes de dromadaires marrons est rapportée (Saalfeld et Edwards, 2010). Ces incertitudes expliquent du reste, le brusque ressaut de la population caméline observée

depuis une dizaine d'années, plus liée à des réajustements statistiques à la suite de recensements qu'à une brusque croissance naturelle de la population. Par exemple, le Tchad qui déclarait 1,55 millions de têtes en 2014, se retrouve en 2017, suite à un recensement du cheptel national, avec une population 5 fois plus importante (7,85 millions de têtes). Toutefois, la comparaison des croissances démographiques pour les espèces herbivores domestiques donne un avantage certain aux grands camélidés. En effet, en se basant sur un index 100 en 1961 pour toutes les espèces, cet index atteint 269 chez les camélins en 2017, soit plus que les équins (97) dont les effectifs ont plutôt baissés, les ovins (121), les bovins (158), les petits camélidés andins (170), et les bubalins (227), seuls les caprins (297) présentant une croissance plus importante (figure 1).

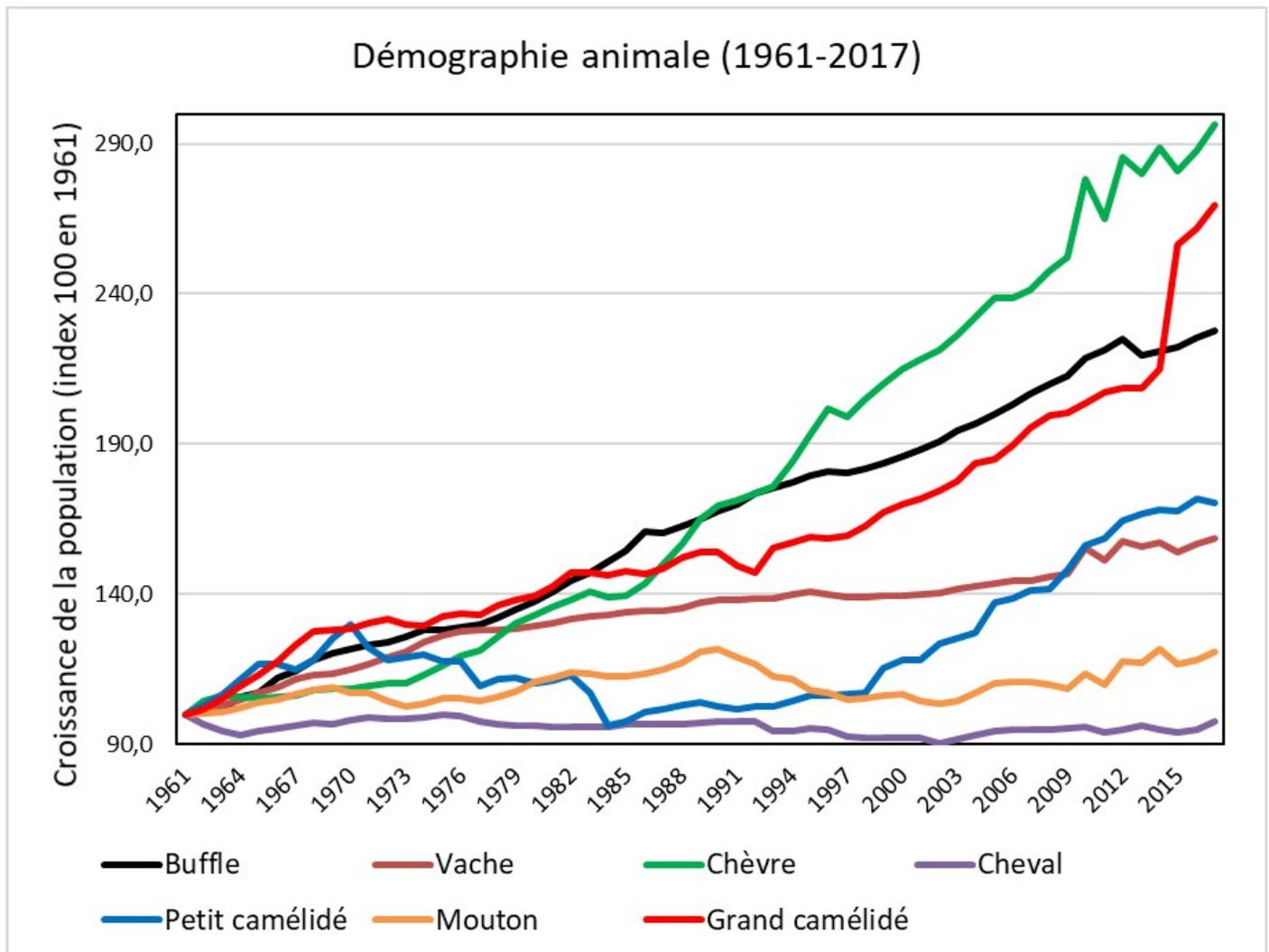


Figure 1. Croissance démographique comparée des espèces d'herbivores domestiques entre 1961 et 2017 sur la base d'un index 100 en 1961 (source: FAOstat, 2019).

Une telle évolution des effectifs camélins au niveau mondial correspond à un taux de croissance annuel de 3%. Toutefois, la population mondiale des grands camélidés, bien qu'en forte croissance, demeure marginale à l'aune des effectifs des autres herbivores domestiques. En 1961, le cheptel camelin représentait 1,11% de la biomasse herbivore domestique (BHD). Il en

représentait 1,85% en 2017. Soit une proportion largement inférieure à celle des bovins, bubalins, ovins, caprins et même équins. Seuls les petits camélidés andins et les rennes sont en proportion moindre. Toutefois, la concentration des camélins dans les milieux arides, contrairement aux bovins et aux petits ruminants à la répartition plus ubiquiste, joue en sa défaveur. On peut

noter, par exemple, que le pourcentage de camelins dans la BHD peut atteindre 12% dans la Corne de l'Afrique, et même dépasser 30% par exemple en Mauritanie (37%),

aux Emirats et au Qatar (47%), au Tchad (50%), en Somalie (52%) ou au Sahara occidental/provinces sahariennes du Maroc (84%).

## La production mondiale de lait de chamelle

La production réelle de lait de chamelle à l'échelle mondiale est très mal renseignée pour de nombreuses raisons. La part autoconsommée, échappant à tout contrôle lié au marché, est en effet largement prépondérante, bien que difficile à chiffrer. Même dans un pays où la filière connaît une certaine structuration (Arabie saoudite), la part du lait produit dans le système bédouin totalement non-intégré au marché laitier représentait selon une estimation faite dans le nord du pays, 62% du lait de chamelle et sur l'échantillon de fermes suivies dans cette étude, 13% seulement approvisionnaient le marché (Faye et al., 2014a). Même si on manque de données, on peut considérer que de tels chiffres se répètent dans la plupart des pays d'élevage du chameau. Les statistiques officielles de la FAO, affichent une production mondiale de 2,8 millions de tonnes de lait en 2017, ce qui, compte-tenu de ce qui est rapporté ci-dessous apparaît largement sous-estimé. En s'appuyant sur cette référence, le lait de chamelle ne représenterait que 0,37% du lait consommé dans le monde, ce qui est

tout de même le double des évaluations faites en 1961 (0,18%). Par ailleurs, avec une proportion de 23% des effectifs dévolus à la production laitière, la chamelle paraît plus largement élevée pour ce type de spéculation que la vache dont 18% seulement sont utilisées pour la production de lait.

Le lait de chamelle connaît de fait un développement proportionnellement considérable. On peut même parler d'un véritable enthousiasme lié à trois facteurs principaux: (i) les changements climatiques avec pour conséquence une expansion des zones d'élevage des camelins notamment en Afrique (Faye et al., 2012), (ii) la "marchandisation" du lait, soit sa capacité à intégrer des marchés locaux, régionaux et même internationaux (Faye, 2016), et (iii) les "vertus" réelles ou supposées du lait de chamelle qui en font un produit d'appel dans le contexte actuel de la recherche de produit "bien-être" (Yadav et al., 2015). Un tel engouement se traduit de fait un une croissance décollée de la production laitière par rapport à la croissance démographique (figure 2).

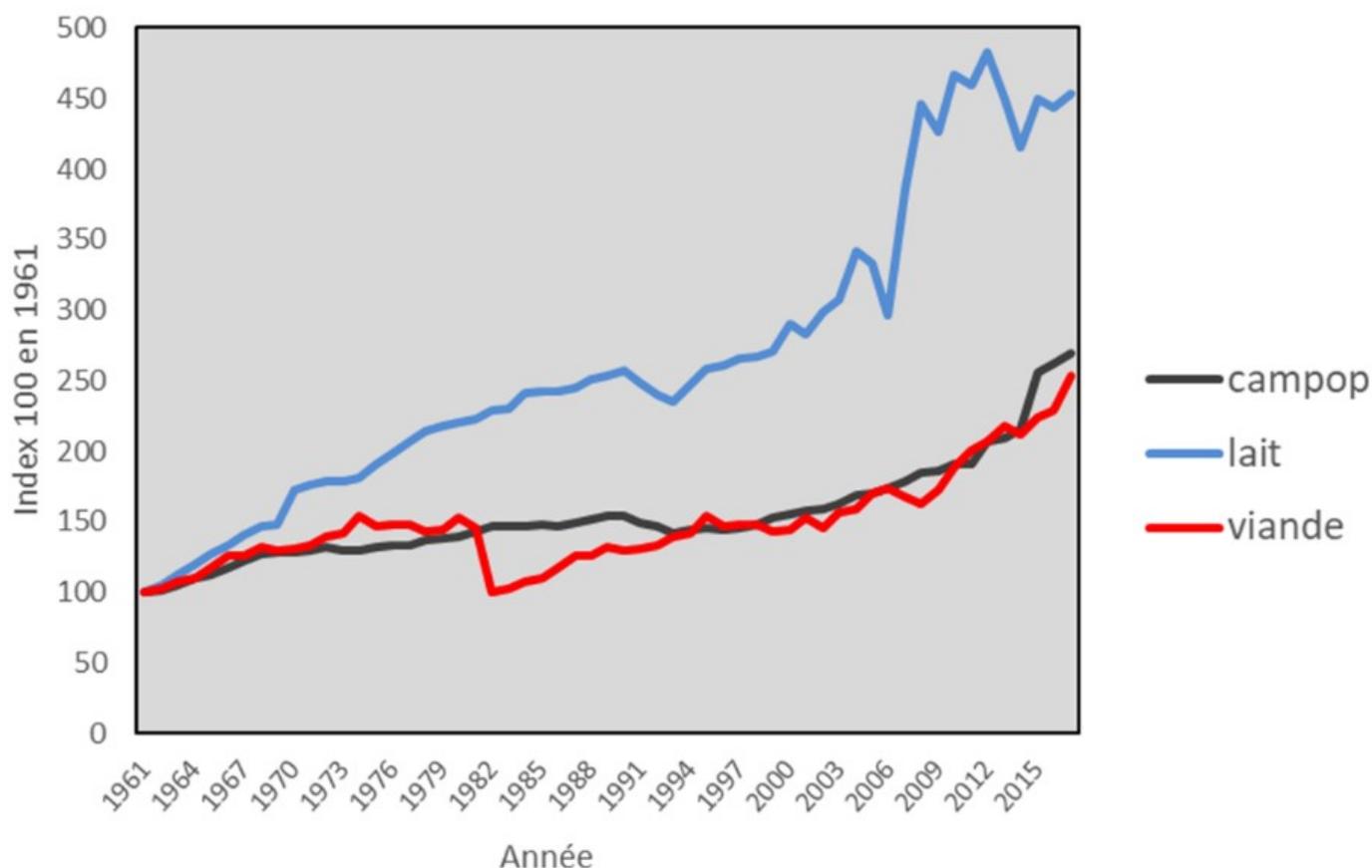


Figure 2. Evolutions comparées des productions de viande, de lait de chamelle et de la population cameline mondiale (source FAOstat, 2019)

L'intérêt croissant pour le lait de chamelle ne se limite d'ailleurs pas aux pays producteurs, mais également aux pays du Nord, premiers clients des

plateformes d'exportation de lait de chamelle en poudre permettant l'achat en ligne des produits camelins, à l'exemple de la plateforme "Alibaba" en Chine ou

"Desert Farm" aux USA. Cet accroissement de la demande pousse à une certaine intensification de la production, particulièrement importante dans les pays du Golfe, mais pas uniquement comme le montrent des initiatives en Afrique du Nord, en Asie Centrale ou en Inde.

L'intensification laitière dans la filière cameline consiste à considérer la possibilité d'élever les chameaux en production comme des vaches laitières en mobilisant toutes les pratiques qui ont construit le développement laitier dans le monde occidental: usage des biotechnologies de la reproduction (insémination artificielle, transfert d'embryon), traite mécanique, prévention sanitaire, alimentation raisonnée, sédentarisation, sélection génétique. Cependant, une telle évolution n'est pas sans poser problème dans la mesure où le comportement de l'animal diffère de celui des vaches sélectionnées depuis des décennies pour une telle production intensive.

D'une part, les performances de reproduction et la physiologie de l'animal ne permettent pas de se conformer au schéma de l'élevage laitier bovin "moderne": ainsi, une reproduction saisonnée, une longue gestation, une incompatibilité entre gestation et lactation concourent à un cycle de deux ans au lieu d'un seul chez la vache (Nagy et al., 2015); les paramètres utilisés pour la machine à traire s'avèrent différents de ceux d'une vache laitière du fait des spécificités de la physiologie de la lactation (Ayadi et al., 2018); une alimentation trop riche associée à la sédentarité présente un risque accru de troubles métaboliques, voire de véritable obésité (Faye, 2016).

D'autre part, le potentiel de production est relativement faible par rapport aux vaches laitières

sélectionnées, et le résultat économique d'une ferme cameline intensive ne peut être bénéfique qu'avec un prix de vente du lait particulièrement avantageux, ce qui est pour l'instant largement le cas, puisque dans la plupart des pays producteurs, le lait de chamelle est commercialisé à un prix 2 à 3 fois supérieur à celui du lait de vache, voire plus (Faye et al., 2014b). Du reste, la sélection génétique n'a fait l'objet d'aucune politique à une échelle nationale, restant limitée au choix des meilleures laitières dans les fermes intensives. En Asie Centrale cependant, la pratique ancestrale de l'hybridation entre Bactriane et dromadaire, autrefois destinée à obtenir de robustes animaux de bât, vise essentiellement aujourd'hui l'obtention de F1 à potentiel laitier plus élevé que les deux parents (Faye et Konuspayeva, 2012).

Mais au-delà de la "modernisation" pour le moins limitée de l'élevage camelin laitier, le développement de cette production a pu opérer grâce à la fin du tabou sur la vente du lait, ce qui a été traduit plus haut par le concept de "marchandisation". Cela a permis en effet à ce produit de se diffuser sur une plus large échelle, notamment en milieu urbain, soit dans des circuits informels par la vente directe du lait provenant d'élevages périurbains, soit dans des circuits formels avec transformation en laiteries et vente dans des réseaux de distributeurs incluant les grandes surfaces (Faye, 2018). Cela a permis aussi de proposer sur le marché une plus large gamme de produits, qui traditionnellement se limitait au lait cru ou au lait fermenté (Konuspayeva et Faye, 2011). C'est ainsi que lait pasteurisé, lait aromatisé, crème glacée, fromages et diverses sucreries sont désormais proposés (Konuspayeva and Faye, 2018).

## La production mondiale de viande de chameau

Contrairement au lait de chamelle qui ne connaît que très récemment une contribution à l'économie mondialisée, la viande de chameau est l'objet d'un commerce transfrontalier très ancien, bien que peu renseigné. Globalement, la production de viande de chameau atteindrait 312,000 tonnes en 2017 (FAOstat, 2019) soit 0,45 % des viandes rouges consommées dans le monde. Ce pourcentage varie de 0,01% (Sénégal, Turquie) à plus de 60% (Sahara Occidental/Sud Maroc). Cependant, si le taux d'abattage moyen (nombre d'animaux abattus chaque année rapporté à l'effectif mondial) est de 8,3%, la variabilité inter pays est considérable. On peut distinguer de ce point de vue 4 types de pays:

- Les pays où le taux d'abattage est inférieur à 10% soit 14 pays majoritairement en zone sahélienne (Tchad, Niger, Mauritanie) et dans la Corne de l'Afrique (Djibouti, Erythrée, Somalie), pays exportateurs;
- Les pays situés entre 10 et 20% de taux d'abattage comprenant 12 pays très variés d'Afrique (Mali, Soudan, Algérie, Sud-Maroc, Ethiopie), du Moyen-Orient (Qatar, Iran, Iraq) et d'Asie

Centrale (Kazakhstan, Mongolie et Russie), pays soit exportateurs et fortement consommateurs de viande de chameau, soit en phase de déstockage du cheptel camelin;

- Neuf pays situés entre 20 et 50% de taux d'abattage, essentiellement du Moyen-Orient (Koweït, Emirats Arabes Unis, Bahreïn, Oman, Jordanie) auxquels s'ajoutent le Maroc et la Libye, tous pays importateurs; la Chine et l'Ouzbékistan qui se retrouvent dans ce groupe sont plutôt des pays en phase de déstockage du cheptel camelin, ce qui explique la stabilité de la démographie cameline dans ces pays;
- Deux pays, l'Egypte (82,4%) et l'Arabie saoudite (96,4%) présentent des taux d'abattage incompatibles avec la survie du cheptel; il s'agit en réalité de pays fortement importateurs de dromadaires sur pied pour l'abattage et la consommation quasi-exclusive de viande de chameau

Ces taux d'abattage reflètent donc en grande partie les flux marchands (essentiellement sous forme d'animaux vivants le long de routes commerciales où les

chameaux sont convoyés à pied ou en camion) dont les plus importants se situent selon un axe Sud-Nord (des pays sahéliens vers l'Afrique du Nord) ou Sud-Sud (de la Corne de l'Afrique vers la Péninsule Arabique). A cela s'ajoute, plus récemment, une voie d'exportation de carcasses "hallal" depuis l'Australie vers la Péninsule Arabique concurrençant en cela directement l'économie cameline Est-africaine (Faye et al., 2013). La quantification de ces flux est plutôt mal renseignée du fait de l'importance des circuits informels. Dans leur étude sur le commerce transfrontalier camelin sur la Corne de l'Afrique, Alary et Faye (2016) observent que moins de 14% des effectifs exportés sont l'objet de déclarations officielles. Des proportions comparables sont observées au Tchad (Koussou et Amine, 2012).

Si la filière viande de chameau demeure largement traditionnelle (embouche pastorale, exportation sur pied, abattage informelle ou sur aire non aménagée, absence de classification des carcasses et de système de découpe, réseau de distribution en boucheries traditionnelles), une certaine "modernisation" est à l'œuvre dans les pays où l'exigence de qualité émerge

fortement parmi les consommateurs. Une telle modernisation se traduit aussi bien par le développement d'ateliers d'engraissement par exemple en Tunisie (Khorchani et al., 2005) ou dans les pays du Golfe (Faye et al., 2013) que par la mise en place d'un système de classification des carcasses et de découpe (Herrman et Fisher, 2004) ou de la distribution de la viande de chameau dans les grandes et moyennes surfaces sous forme de barquettes de viande prédécoupée. Du reste, la transformation de la viande de chameau connaît un récent développement afin de mieux répondre à une demande urbaine diversifiée et de faciliter la conservation du produit. La viande de chameau est ainsi conservée par fumaison, séchage, mise sous vide ou sous forme confite dans la graisse de bosse.

Sur divers marchés d'Afrique, d'Asie et du Moyen-Orient, on peut trouver de la viande hachée entrant dans des "camel-burgers", de la charcuterie (saucisses, jambon, lunchéon, mortadelle), de la viande séchée (biltongs de chameau) ou étuvée, du saucisson cuit, des pâtés ou du corned-camel pour les conservations longue durée.

## Les autres productions

Parmi les principales autres productions, citons la laine et le cuir. Concernant la **laine de chameau**, il n'existe pas de statistiques internationales. La production de laine cameline n'est pas répertoriée dans la base de données de la FAO. Une estimation, basée sur la productivité lainière moyenne du dromadaire et surtout celle du Bactriane, permet de considérer que les grands camélidés ont un potentiel de production annuel de 40,000 tonnes, à comparer aux 2,1 millions de tonnes de laine procurés par le cheptel ovin au niveau mondial.

Tant en termes de qualité que de quantité, c'est le chameau de Bactriane qui assure la meilleure part en dépit du différentiel de population. En effet, la toison du chameau à deux bosses peut atteindre 15-18 kg pour à peine 1-3kg pour le dromadaire. La finesse de la laine de Bactriane est, de plus, bien plus fine que celle du mouton (Saipolda, 2005). De ce fait, la laine de Bactriane entre dans des productions destinées à un marché de luxe, du fait de sa relative rareté de sa qualité. Sur ce créneau, la Mongolie et depuis peu la Chine se taillent la part la plus importante du marché international avec des exportations vers les boutiques de luxe des grandes capitales occidentales. Ce développement a été rendu possible grâce à quelques innovations techniques comme la technique de collecte par peignage plutôt que par tonte (permettant la séparation des poils des fibres de laine), le traitement de la laine après collecte pour obtenir une qualité cachemire, mais aussi par l'industrialisation du tissage et la modernisation des coupes, l'usage traditionnelle étant réservé autrefois à la confection de vêtements de la tradition locale tels que le burnous ben Afrique du Nord.

Concernant le **cuir de chameau**, peu d'études et de recherches ont été menées dans le passé. De poids élevé (22 à 47 kg) et de grande taille, la peau des grands

camélidés étaient peu valorisée pour plusieurs raisons: (i) la grande fréquence des maladies cutanées (Driot et al, 2014), (ii) la présence de la bosse sur le dos, généralement, la partie "noble" dans l'industrie de la mégisserie, (iii) les mauvaises conditions de collecte et de stockage, (iv) le coût de la préparation des peaux au regard de la valorisation possible. Au final, la peau du chameau était de faible valeur commerciale, et dans beaucoup de contextes, les producteurs et les abatteurs détruisaient ce produit par enfouissement ou incinération.

Cependant, de récentes innovations techniques (notamment mises en œuvre en Afrique du Nord), basées sur une meilleure prévention des maladies cutanées (tout particulièrement la gale et la teigne), une amélioration de la collecte et du stockage (par congélation) ainsi que des techniques de préparation (écharnage, amincissement, parage et tannage) ont permis un certain développement de la filière cuir dans l'industrie touristique pour la fabrication de produits artisanaux, y compris dans les filières de luxe (sac à main, chaussures). A ce titre, la Tunisie apparaît en pointe sur ce créneau avec une participation active du Centre technique du Cuir et de la Chaussure. A noter qu'il existe également un marché pour du cuir alimentaire de chameau, notamment dans les pays côtiers d'Afrique (Ghana, Nigéria) qui importent des cuirs bruts de chameau en provenance de Mauritanie.

Concernant les **autres productions zootechniques**, elles demeurent anecdotiques, à l'exception de l'utilisation de la force de travail pour les travaux agricoles, le transport ou les loisirs (Faye et Bonnet, 2012). Dans les pays du Golfe, notamment, l'utilisation du chameau comme animal de course relève d'une véritable industrie impliquant biotechnologies de la reproduction, alimentation raisonnée, entraînements, contrôle antidopage et gestion rigoureuse des écuries de

course. D'un point de vue économique, en dépit de l'absence de paris non acceptés par les règles de l'Islam, les enjeux peuvent être considérables, le prix des géniteurs d'animaux réputés pour leur vitesse pouvant atteindre des prix pharamineux de plusieurs millions d'euros.

Les autres productions zootechniques concernent l'utilisation des fèces comme engrais ou comme

combustibles, de l'urine dans la pharmacopée traditionnelle, de l'huile de bosse pour la cosmétique, voire du sang collectés lors de saignées dans la ration alimentaire des pasteurs d'Afrique de l'Est. On peut ajouter également l'utilisation des os dans l'artisanat local

## Conclusions

Globalement, sur la base de la démographie cameline à l'échelle mondiale, le potentiel économique des grands camélidés apparaît marginal, mais peut devenir significatif localement. On peut estimer le montant des productions directes à environ 8,2 milliards d'euros, les productions indirectes étant plus difficiles à chiffrer.

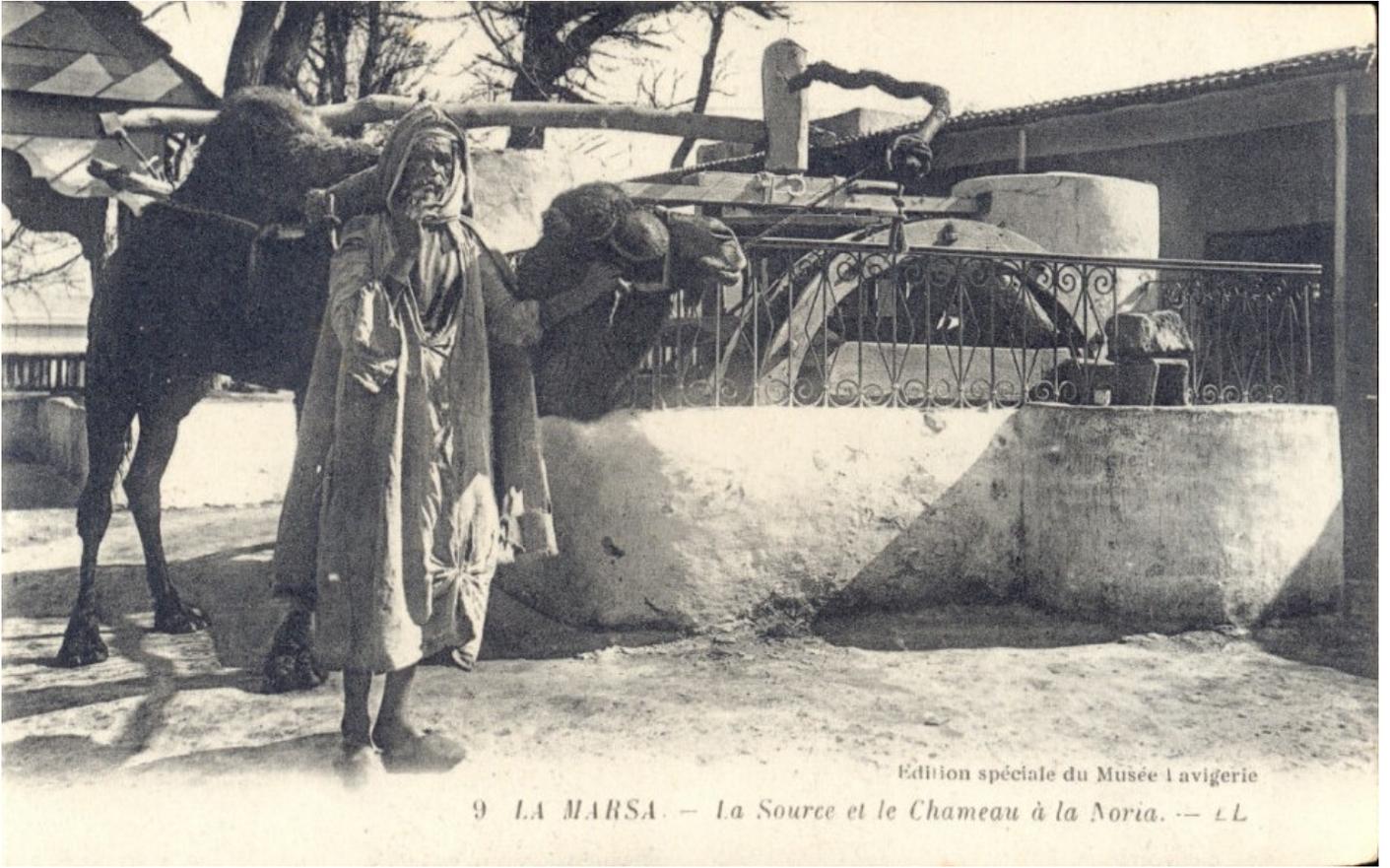
Toutefois, les productions camelines s'avèrent en pleine expansion pour 3 raisons principales: (i) les

changements climatiques qui semblent profiter à l'espèce du fait de ses capacités d'adaptation, (ii) l'intégration économique croissante des producteurs camelins dans les diverses parties du monde, et (iii) l'engouement des consommateurs pour les produits camelins, lait, viande et loisirs en premier lieu.

## Bibliographie

- ALARY V., FAYE B., 2016. The camel chains in East Africa- Importance of gaps between the data and the apparent reality. *Journal of Camelid Sciences*, 9, 1-2
- AYADI M., MUSAAD A., ALJUMAAH R., MATAR A., KONUSPAYEVA G., ABDELRAHMAN M., ABID I., BENGOUNI M., FAYE B., 2018. Machine milking parameters for an efficient and healthy milking in dairy camels (*Camelus dromedarius*). *Journal of Camel Practice and Research*, 25(1), 81-88
- DRIOT C., KAMILI A., BENGOUNI M., FAYE B., DELVERDIER M., TALEBAN Y., 2011. Study on the epidemiology and of sarcoptic mange and ringworm in the one-humped camel in South of Morocco. *Journal of Camel Practice and Research*, 18(1), 107-114
- FAYE B., BONNET P., 2012. Camel sciences and economy in the world: current situation and perspectives. *Proc. 3rd ISOCARD conference*. Keynote presentations. 29th January -1st February, 2012, Mascate (Sultanate of Oman), 2-15
- FAYE B., KONUSPAYEVA G., 2012. The Encounter between Bactrian and Dromedary Camels in Central Asia. In: "*Camels in Asia and North-Africa- Interdisciplinary perspectives on their past and present significance*", Knoll E-M. and Burger P. (Eds), Austrian Academy of Sciences press, Wien (Austria), 27-33 (photos p.248-250)
- FAYE B., CHAIBOU M., VIAS G., 2012. Integrated impact of climate change and socioeconomic development on the evolution of camel farming systems. *British Journal of Environment and Climatic Change*, 2(3), 227-244
- FAYE B., ABDELHADI O., RAIYMBEK G., KADL I., HOCQUETTE J.-F., 2013. La production de viande de chameau: état des connaissances, situation actuelle et perspectives. *INRA Productions Animales*, 26(3), 247-258
- FAYE B., MADANI H., EL-ROUILI A.H., 2014a. Camel milk value chain in Northern Saudi Arabia. *Emirates Journal of Food and Agriculture*, 26(4), 359-365
- FAYE B., JAOUAD J., BHRAVI K., Senoussi A., Bengoumi M., 2014b. Elevage camelin en Afrique du Nord: état des lieux et perspectives. *Revue d'Elevage et Médecine Vétérinaire des Pays tropicaux*, 67(4), 213-221
- FAYE B., 2016. The camel, new challenges for a sustainable development. *Tropical Animal Health and Production*, 48, 689-692
- FAYE B., 2018. What future for camel pastoralism in the world? *Proc. The 5th Conference ISOCARD "Recent advances in camelids biology, health and Production"*, 12-15 Nov. 2018, Laâyoune, Morocco (A. Sghiri & F. Kichou Eds), IAV Hassan II, 32-38
- HERRMAN K., FISCHER A, 2004. Method for hygienic slaughter of camels. In Z. Farah, A. Fisher (Eds.), *Milk and meat from the camel. Handbook on products and processing*. (pp. 89-108). vdf Hochschulverlag AG an der ETH Zurich, Zurich/Singen.
- HJORT AF ORNÄS, A. (Ed.), 1993. *The Multi-purpose Camel: Interdisciplinary Studies on Pastoral Production in Somalia*, Uppsala, EPOS.
- KHORCHANI T., HAMMADI M., MOSLAH M., 2005. Artificial nursing of camel calves: an effective technique for calves' safeguarding and improving herd productivity. In: FAYE B., ESENOV P. (Eds). *Proc. Int. Workshop, "Desertification combat and food safety: the added value of camel producers"*, Ashkabad (Turkmenistan), 19-22 April 2004. In: Vol. 362, NATO Sciences Series, Life Behav. Sci. IOSpress Publ., Amsterdam, The Netherlands, 177-182.

- KONUSPAYEVA G., FAYE B., 2011. Identité, vertus thérapeutiques et allégation santé: les produits fermentés d'Asie Centrale. Coll. Culture des laits du Monde, Paris 5-6 mai 2010. In: *Les cahiers de l'OCHA* n°15, 135-145
- KONUSPAYEVA G., FAYE B., 2018. New opportunities in the camel milk valorization. Proc. The 5th Conference ISOCARD "Recent advances in camelids biology, health and Production", 12-15 Nov. 2018, Laâyoune, Morocco (A. Sghiri & F. Kichou Eds), IAV Hassan II, 45-50
- KOUSSOU M.-O, AMINE M.A.M. 2012. Le commerce de viande de dromadaire: un nouveau débouché pour les éleveurs sahéliens? *Journal of Animal & Plant Sciences*, 16(1), 2312-2320
- NAGY P., FAIGL V., REICZEGEL J., JUHASZ, J., 2015. Effect of pregnancy and embryonic mortality on milk production in dromedary camels (*Camelus dromedarius*). *Journal of Dairy Science*, 98(2), 975-986
- SAALFELD W. K., EDWARDS G.-P., 2010. Distribution and abundance of the feral camel (*Camelus dromedarius*) in Australia. *The Rangeland Journal*, 32,1-9
- SAIPOLDA T., 2005. Mongolian camels. Current status of genetic resources, recording and production system in *African, Asian and American Camelids*. Proc. of the 34th meeting FAO/ICAR (International Committee for Animal Recording). Session on camelids. 28 mai-3 juin 2004, Sousse (Tunisie), 73-80
- YADAV A.K., KUMAR R., PRIYADARSHINI L., SINGH J., 2015. Composition and medicinal properties of camel milk: A Review. *Asian Journal of Dairy & Food Research*, 34(2), 83-91



Edition spéciale du Musée d'Algérie

9 LA MARSA. — La Source et le Chameau à la Noria. — LL

# "DE L'AMBLE A L'EMBLÈME: LES COURSES DE DROMADAIRES AU QATAR" (OU "D'UN VIRUS A L'AUTRE: DU MERS-CoV AUX COURSES DE DROMADAIRES AU QATAR"?)

Sarah CABALION<sup>(1)</sup>

**Résumé:** Cet article présente quelques pistes de réflexion tirées de données sur les courses de dromadaires organisées au Qatar. Il s'agissait au départ de se pencher sur l'émergence d'un virus, le coronavirus du syndrome respiratoire du Moyen-Orient ou Mers-CoV. Pour les Qataris, il est impensable que le dromadaire puisse transmettre à l'homme cette maladie hautement pathogène. En cherchant à comprendre l'origine de ce déni, l'enquête est alors passée d'un virus à un autre, en l'occurrence du Mers-CoV au virus des courses de dromadaires, florissantes au Qatar comme dans l'ensemble de la péninsule Arabique. La renaissance de ce sport semble servir à la fois un objectif "identitaire" et un objectif "économique". En érigeant le dromadaire au rang d'emblème, l'Émirat fait le lien avec son passé bédouin et entretient un système permettant de réinjecter l'argent du pétrole entre-soi.

**Mots-clés:** Qatar / dromadaire / MERS-Coronavirus / Courses / Identité

**Keywords:** Qatar / Camel / MERS-CoV / Races / Identity

## Introduction

Cet article présente quelques pistes de réflexion tirées de données sur les courses de dromadaires (2) organisées au Qatar. Deux séjours de recherche ont permis de récolter ces données, principalement dans la capitale, à Doha. Le premier séjour a duré deux mois fin 2014; le second deux semaines en mai 2016. Si le Laboratoire d'Anthropologie Sociale du Collège de France et par la suite le CNRS m'ont proposé de me rendre au Qatar, il s'agissait au départ de se pencher sur l'émergence d'un virus, le coronavirus du syndrome respiratoire du Moyen-Orient ou Mers-CoV (3): "un virus zoonotique qui a pénétré dans les populations humaines de la péninsule Arabique à de multiples reprises lors de contacts directs ou indirects avec des chameaux ou des produits dérivés de ces animaux" (BEN EMBAREK, VAN KERHOVE, 2015: 245).

Pour les Qataris, il est impensable que le dromadaire puisse transmettre cette maladie mortelle à l'homme. En cherchant à comprendre l'origine de ce déni, l'enquête est alors passée d'un virus à un autre, en l'occurrence du Mers-CoV au virus des courses de dromadaires, florissantes au Qatar comme dans l'ensemble de la péninsule Arabique. La renaissance de ce sport semble servir à la fois un objectif "identitaire" et un objectif "économique". En érigeant le dromadaire au rang d'emblème, et les courses de dromadaires au rang de sport national, l'Émirat du Qatar fait le lien avec son passé bédouin et entretient un système lui permettant de réinjecter l'argent du pétrole entre-soi – Qataris d'origine bédouine, notables (*Sheikh*) et membres de la famille de l'émir (4).

## L'émergence d'un nouveau virus au Moyen Orient

### Le MERS-CoV

Il s'agit d'une maladie grave, au taux de morbidité atteignant 35 %, identifiée pour la première

---

1 ) 11 lotissement Park Kreis, 56110 Roudoullec  
[s.cabalion@gmail.com](mailto:s.cabalion@gmail.com)

2) *Camelus dromedarius* ou chameau d'Arabie, à une bosse. Dans cet article, le terme de "chameau", moins précis que "dromadaire", sera employé uniquement pour éviter la répétition de ce dernier.

3) En anglais: *Middle East Respiratory Syndrom - Corona Virus*. Ces enquêtes, financées en partie par le programme Antigone – *Anticipating The Global Onset of Novel Epidemics*, le Laboratoire d'Anthropologie Sociale (LAS) du Collège de France et le Centre National de la Recherche Scientifique

fois chez l'homme en 2012 en Arabie Saoudite. Les dromadaires constituent la source principale du MERS-CoV qui infecte l'homme. Il s'agit donc d'un virus zoonotique. Toutefois, le rôle précis que jouent ces animaux dans la transmission du virus et le mode exact de transmission ne sont toujours pas connus

---

(CNRS), ont été réalisées en collaboration avec le Ministère de la Santé du Qatar – nommé alors "*Supreme Council of Health*" (cf. CABALION *et al.* 2018).

4) La famille Al-Thani domine le Qatar depuis 1868 (cf. MONTIGNY-KOZLOWSKA, 2014). Depuis 2013, c'est Cheikh Tamim ben Hamad Al Thani qui en a pris la tête.

(HAAGMANS *et al.*, 2014). Depuis septembre 2012 et jusqu'en février 2019, l'OMS a comptabilisé 2374 cas confirmés en laboratoire et 823 décès. Vingt-sept pays ont signalé des cas de MERS CoV depuis septembre 2012. Environ 80 % des cas humains ont été notifiés par le royaume d'Arabie saoudite. Les cas identifiés en dehors du Moyen-Orient concernent des personnes qui ont été infectées dans cette région puis ont voyagé ailleurs.

Chez le dromadaire, les infections au MERS-CoV sont généralement considérées comme bénignes ou inapparentes, et par conséquent de peu d'importance pour l'économie et la santé animale. On a retrouvé le MERS-CoV chez des dromadaires dans plusieurs pays au

Moyen-Orient, en Afrique et en Asie du Sud. En Afrique par exemple, les recherches prouvent que le virus circule depuis déjà trois décennies.

Mon travail visait à récolter des données pour tenter de comprendre les modalités caractéristiques de transmission de ce virus. Des changements dans les techniques d'élevage pouvaient-ils en être la cause? Si l'on se doutait déjà que les dromadaires jouaient un rôle important dans la transmission du virus au niveau de la péninsule Arabique, on ne savait et on ne sait toujours pas comment ni pourquoi le virus est passé de l'animal à l'homme dans cette partie du monde alors qu'ailleurs, ce n'est pas le cas (REUSKEN *et al.*, 2014).

## La perception du risque de transmission

Mon objectif consistait donc à évaluer la perception du risque de transmission, auprès des différents acteurs de la "filiale cameline": en l'occurrence, les propriétaires de dromadaires, majoritairement des Qataris; les "camel workers" soit les employés qui s'occupent quotidiennement des dromadaires appartenant aux Qataris; les vétérinaires; les courtiers présents sur les marchés de dromadaires, etc. Selon eux, comment se transmet le Coronavirus du Moyen-Orient? Quelle perception ont-ils de ce virus? Ont-ils une idée de ce qui a pu provoquer sa transmission à l'homme? Pour ce faire, j'ai travaillé en collaboration avec une équipe de médecins du Ministère de la Santé, en l'occurrence l'équipe du Dr Elmoubasher (département de Santé publique), ainsi qu'avec le Dr Omer Abdelhadi, un chercheur soudanais.

Au Qatar, les dromadaires représentent un lien avec le passé, le nomadisme, le désert. Rendre visite à ses dromadaires représente, pour un Qataris, un besoin quotidien, une façon de se détendre. Certains disent même que cela leur évite de sombrer dans la dépression. Honorés dans le Coran, les dromadaires appartiennent à ce qu'ils considèrent comme étant l'élite de leurs animaux domestiques (aux côtés des chevaux et des faucons). La position privilégiée occupée par le dromadaire explique pourquoi la transmission zoonotique est déniée.

Quand l'Arabie saoudite a commencé à diffuser des messages de prévention face au risque de transmission du Mers-CoV, des Saoudiens propriétaires de dromadaires ont posté sur les réseaux sociaux des vidéos dans lesquelles on les voit embrasser leurs dromadaires. Un virus mortel ne peut provenir, dans l'imaginaire collectif, d'un animal aussi prestigieux. C'est tout à fait impensable aux yeux des Qataris, comme ça l'est pour les Saoudiens. Pourquoi cet animal deviendrait-il tout à coup dangereux pour l'homme, alors que celui-ci le nourrit et le soigne depuis des millénaires?

Si les éleveurs ne savent pas d'où vient le virus, ils affirment qu'il ne peut pas venir des dromadaires. Lait frais et viande sont d'ailleurs toujours consommés, et

considérés comme étant des remèdes. Le lait frais est même distribué gratuitement à ceux qui le souhaitent, à l'heure de la traite. L'urine est aussi utilisée dans le cadre de remèdes thérapeutiques. L'idée que le dromadaire puisse transmettre une maladie mortelle n'est par conséquent pas du tout la bienvenue. Et il était même malvenu de simplement l'évoquer au cours de l'enquête. Au mieux, nous risquions de provoquer des rires, au pire, une gêne voire du ressentiment.

Au Moyen-Orient, le MERS-CoV est donc un sujet sensible, embarrassant. Dire que le dromadaire transmet un virus mortel, c'est remettre en cause la réputation solide de cet ancien compagnon. Peu importe la source de cette infection, pourvu que l'on ne dise pas qu'elle vienne des dromadaires. Sur le terrain, nous avons donc agi comme s'il n'y avait aucune chance d'être infecté, que ce soit en visitant des fermes d'élevages, des écuries, ou encore l'hôpital de dromadaires de l'émir. Porter un masque aurait pu être considéré comme une offense.

La position privilégiée du dromadaire, dans leur système de représentations, et dans leur système domesticoire (au sens où l'entend DIGARD, 2009), s'explique par les nombreux services qu'il avait l'habitude de rendre à la population locale, auparavant nomade. Avec la mise en place de l'économie pétrolière et gazière, le pastoralisme nomade s'est éteint. Et le camion a peu à peu remplacé le dromadaire, comme l'a décrit Dawn Chatty dans son ouvrage *From truck to camel* (CHATTY, 2013). Il en va de même au Sahara, où les pick-ups Toyota remplacent de plus en plus les dromadaires, alors que le nomadisme a fortement diminué – ce qui n'est pas forcément synonyme d'une civilisation en déclin: "*Such an adaptation ought not to be regarded as evidence of a system in decline. Rather it needs to be viewed as a system adapting to new factors – a potentially modernizing form of pastoralism*" (CHATTY, 2013:139). Il n'empêche que l'élevage extensif, au Qatar, a peu à peu cédé la place à de l'élevage intensif.

# Le déclin du pastoralisme nomade

## La mise en place de l'économie pétrolière

Le pastoralisme nomade s'est éteint avec la mise en place de l'économie pétrolière. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les revenus de la population étaient principalement générés par la pêche, le commerce de perles et les transports maritimes. Les habitants possédaient des dromadaires, des moutons et des chèvres, qui étaient gardés par les Bédouins de l'intérieur pendant les mois d'hiver. De nombreux ressortissants qataris, en particulier les générations plus âgées, sont fiers de leur ascendance arabe bédouine.

La découverte de pétrole dans les années 1940 transforma complètement l'économie de la région. Une grande proportion de Qataris émigra vers l'Arabie Saoudite ou Bahreïn, où l'entreprise pétrolière commença plus tôt qu'au Qatar. À la fin des années 50, il n'y avait plus qu'un millier de Bédouins vivant dans des tentes dans tout le Qatar. En 1960, le gouvernement a lancé un programme d'installation, appelant la population pastorale restante à échanger ses tentes contre des maisons en béton.

En outre, comme il n'y avait pas assez d'ouvriers qataris pour travailler, la compagnie pétrolière a dû

embaucher des expatriés à grande échelle (Égyptiens, Jordaniens, Palestiniens, Omanais, Saoudiens, etc.). Ils sont venus travailler non seulement pour la compagnie pétrolière, mais aussi dans la construction et l'agriculture. Lorsque l'argent du pétrole a commencé à couler librement après 1973, des migrants du Népal, du Sri Lanka, du Bangladesh, des Philippines, de la Chine et de l'Indonésie ont rejoint les nationalités de migrants plus anciennes (BOURGEY, 1997).

Aujourd'hui, l'État du Qatar "est profondément dépendant de ces flux migratoires pour réaliser (ses) plans nationaux ambitieux de développement et d'expansion des infrastructures" (GARDNER, PESSOA & HARKNESS, 2014: 10). L'entrée et le travail au Qatar nécessitent un parrain local (1), qui régit et réglemente la migration. Le bien-être acquis depuis le développement de l'industrie pétrolière se matérialise dans les véritables palais que les Qataris se font construire et les voitures luxueuses qu'ils conduisent. Chaque famille compte au moins cinq ou six Land Cruisers. En témoignent également les nombreux gratte-ciels construits au cours des vingt dernières années à Doha.

## L'évolution du mode de pâture: du libre pâturage au pâturage zéro

Au siècle dernier, l'élevage était extensif: "les propriétaires de bétail étaient libres de le laisser paître dans toutes les régions où les pâturages étaient suffisants, quelle que soit leur affiliation tribale" (SILLITOE *et al.*, 2010: 3). Il y a quelques années, l'émir du Qatar a interdit le libre pâturage pour lutter contre la désertification. Aujourd'hui, les éleveurs sont contraints non seulement "par les frontières nationales et un système de permis imposé par le gouvernement, mais également par les frontières intérieures et les autoroutes" (*ibid.*: 10).

Avec le passage d'un mode de vie nomade à un mode de vie sédentaire et le récent système de pâturage "zéro", les animaux sont maintenant gardés dans des zones beaucoup plus petites, dans des fermes, des enclos ou des écuries (*ezba*). Les animaux dépendent par conséquent d'une ration d'aliments en majeure partie importés. En outre, la bureaucratie d'État a mis en place un système de permis pour contrôler les campements et les activités de chasse. Il est nécessaire d'obtenir un permis délivré par le ministère de l'Environnement pour établir un campement et enregistrer les animaux qui y sont entretenus. Il peut aussi s'agir d'un campement récréatif, sans animaux, utilisé pour y passer les week-ends ou les vacances, entre amis ou en famille. Alors que seuls les Qataris peuvent demander une licence pour établir un campement, ceux qui y vivent sont en majorité (sinon exclusivement) des non-Qataris tels que les Soudanais, les Bangladais et les Népalais. Ce sont eux qui s'occupent du bétail. Le contrôle gouvernemental des

animaux par le biais de ces licences/permis rappelle le système de parrainage qui régit et réglemente la migration.

La plupart des Qataris possèdent des dromadaires, dont une partie stationne parfois en Arabie Saoudite. Certains d'entre eux élèvent également des faucons, des moutons, des chèvres, des chevaux, des chiens et/ou des pigeons. Les faucons, comme les chevaux et les dromadaires, peuvent être vendus pour d'importantes sommes.

Il existe différentes variétés de dromadaires. Certaines sont élevées pour la compétition, d'autres pour la qualité de leur viande et de leur lait, d'autres encore pour leur beauté. Parmi les dromadaires de course, on distingue trois lignées principales: la variété locale (*umaniyat*, originaire du Sultanat d'Oman), la variété soudanaise (*sudaniyat*), et les produits issus du croisement de ces deux variétés (*hadjin*). Le type *mudjahim*, réputé excellent pour la production laitière, appartient aux variétés appelées *khalidji* qui désignent des dromadaires de races locales, issues de la péninsule. Enfin, de nombreux dromadaires sont aujourd'hui importés d'Australie ou d'Afrique pour la production de viande ou de lait.

1) Il s'agit du système de parrainage appelé *kafala*.

# (Re)naissance d'une ancienne activité: les courses de dromadaires

## Une longue tradition

Pour comprendre l'attachement des Qataris aux dromadaires, il est nécessaire d'examiner l'économie des courses de chameaux, qui se réclame d'une longue tradition au Qatar. Dans le passé, les courses étaient organisées à l'occasion de fêtes religieuses, de mariages, de circoncisions ou encore pour la visite occasionnelle d'un *cheikh* tribal bien connu. Les courses de dromadaires étaient aussi des activités récréatives sportives. Mais elles étaient complètement différentes de celles organisées aujourd'hui (cf. KHALAF, 1999: 87-88).

Cette ancienne pratique de divertissement a maintenant évolué pour devenir un sport extrêmement compétitif et coûteux. On compte environ 700 000 dromadaires au Qatar, dont 30 000 sont destinés aux courses. Un camélodrome moderne y a été construit et certaines variétés de dromadaires coûtent plus cher que les voitures les plus luxueuses, avec des prix pouvant atteindre un million de *riyals* qataris (240 000 euros). Deux fois par jour, tôt le matin et en fin d'après-midi, on observe le ballet incessant de files de dromadaires partant à l'entraînement et en revenant.

Ce nouveau type de courses de dromadaires a commencé dans les années 70 au Qatar. Au départ, il n'y avait aucune infrastructure et les courses se déroulaient sur une piste en direction de Dukhan, sur la côte ouest (MONTIGNY, 1999). Petit à petit, les courses se sont déplacées dans la localité d'al-Shahaniya, au centre du pays. Aujourd'hui, on y compte près de 700 écuries. Des milliers d'hommes et de dromadaires y vivent toute l'année.

Le nombre d'habitants augmente en outre considérablement avant un grand événement, lorsque les propriétaires, les entraîneurs et les animaux d'autres États du Golfe s'installent pendant plusieurs semaines pour participer à de grandes courses.

Cette ville un peu particulière se situe juste à côté des pistes. Au-delà, cliniques privées et commerçants se sont également installés. On y trouve tout ce qui est en lien avec l'entretien des dromadaires de course (accessoires, harnachements, soins et traitements spécifiques). Les propriétaires Qataris font l'aller-retour à Shahaniya quotidiennement, pour voir leurs dromadaires, boire du thé, converser dans leur *majlis* (1) avant de rentrer chez eux, à Doha.

## De nouvelles règles

Au Qatar, c'est le *Hejen Racing Committe* qui est chargé de l'organisation et du développement des courses de dromadaires. Tout comme le *Camel Racing Association* (CRA) aux Émirats Arabes Unis, il tend à donner un caractère plus institutionnel aux courses en en standardisant certains aspects (KHALAF, 1999: 90). La saison dure habituellement de septembre à mars. Les courses de dromadaires sont classées selon les variétés auxquelles ils appartiennent (*breeds of hejin*), l'âge des animaux et la distance qu'ils doivent parcourir. Les courses dépassent rarement les dix kilomètres. En général il s'agit plutôt de 4, 6 ou 8 km, à effectuer en un tour de piste. L'âge des animaux se situe entre deux et cinq ans. A partir de l'âge d'un an, le chamelon commence l'entraînement. Dès l'âge de deux ans, il peut participer aux courses.

Depuis 2004 de minuscules robots jockeys (cf. fig. 1), commandés à distance, sont placés sur le dos des chameaux de course pour remplacer les enfants jockeys (*rakbi*) qui les montaient auparavant. Originaires du Yémen ou du Soudan, de la tribu des Rashaida notamment, mais aussi d'Afghanistan, du Pakistan ou du Bangladesh, ces enfants venaient généralement de pays pauvres voisins.

Les nombreux accidents, ainsi que les mauvais traitements réservés à une partie de ces enfants, qui ont

fait l'objet d'un véritable trafic, ont fini par aboutir à la condamnation de la part de la communauté internationale et une dénonciation de l'ONG *Defence for Children International*. Dès 1993, certains gouvernements des Émirats Arabes Unis ont réglementé puis interdit l'emploi de si jeunes jockeys (MONTIGNY, 1999: 408). Depuis 2004, l'usage des robots jockeys s'est généralisé dans l'ensemble des pays du Golfe. Les prototypes ont évolué et les robots sont désormais plus légers et moins coûteux que les premiers fabriqués par la société suisse K-Team.

Peu de spectateurs sont présents dans les tribunes (hormis le jour de très grandes compétitions) mais les courses sont retransmises sur plusieurs chaînes de télévision. Les paris sont interdits en islam. On peut néanmoins gagner des lots. Les propriétaires, eux, suivent la course depuis leur véhicule, en roulant à vive allure sur une allée jouxtant la piste, de façon à encourager l'animal. Le robot est commandé à distance avec une télécommande, et contient un boîtier permettant de diffuser la voix du propriétaire via un talkie-walkie. L'animal peut donc entendre et voir son propriétaire pendant la course.

1) Littéralement, un "lieu où l'on s'assoit", qui se trouve à l'entrée de chaque maison/ferme/écurie. C'est le lieu de socialisation par excellence, où l'on reçoit parents et invités masculins pour converser.



**Fig. 1: robots jockeys (Shahaniya, Qatar).**

La grande majorité des dromadaires de course sont des femelles, réputées plus rapides que les mâles. Les mâles castrés servent surtout de guides pour les jeunes à l'entraînement. Enfin, les courses sont aussi organisées en fonction de l'origine sociale des propriétaires, afin de viser à plus d'équité. Les riches possèdent en effet généralement plus de bêtes et ont les moyens d'acquérir de meilleurs coureurs. Ainsi, les animaux appartenant aux chefs (*sheikh*) ne concourent pas avec ceux appartenant aux groupes tribaux (1).

Notons que des courses peuvent aussi être organisées en dehors des pistes de Shahaniya, dans le désert, sur de plus longues distances (*cf.* fig. 2). Dans ce cas, les robots ne sont pas utilisés et ce sont des hommes adultes qui conduisent les montures.

Ces raids présentent des risques car ils peuvent entraîner la mort de montures de qualité. Lors du marathon auquel j'ai assisté, sur les soixante-dix participants environ, deux chameaux sont morts d'épuisement, avant la ligne d'arrivée (*cf.* fig. 3). On peut donc tuer un dromadaire en le faisant courir, de la même manière que "les raids équestres connaissent des pertes sévères dans d'autres régions du monde" (FERRET, 2007: 138). Les courses de dromadaires,

contrairement aux courses hippiques en Asie centrale, ne semblent pas entretenir de lien étroit avec le culte des morts (2) (*ibid.*).

Ce "phénomène de renouveau culturel" (KHALAF, 1999: 86) n'a pas commencé au Qatar, mais aux Émirats Arabes Unis, sous l'impulsion de Shaikh Zayed. Pour développer ce sport, les membres du comité se sont inspirés des méthodes d'organisation et des règles en vigueur dans les courses de chevaux, qu'ils ont parfois adaptées pour qu'elles correspondent aux dromadaires (*ibid.*: 90). Étant donné l'importance des prix offerts aux gagnants (en général, les dix premiers sont récompensés, dont les trois premiers par des prix très importants: voitures 4 x 4, etc.), tricheries et cas de dopage se sont multipliés les dernières années. Des contrôles sont donc effectués à l'arrivée des gagnants, pour détecter l'éventuel usage de produits dopants. Les animaux sont menés au centre de contrôle tandis que les robots jockeys sont examinés car ils peuvent aussi être trafiqués.

Entraîneurs, jockeys, garçons d'écurie forment toute une hiérarchie qu'il serait intéressant d'étudier davantage. Une rivalité existerait ainsi entre Soudanais et Omanais au sujet de leurs compétences en matière

1) A propos de l'organisation des courses et du dressage des chamelles au Qatar, se reporter aux descriptions très détaillées de Suleyman KHALAF (1999: 91-94) et d'Anie MONTIGNY (1999).

2) Carole Ferret avance une hypothèse intéressante: les courses auraient été conçues "afin d'éreinter les chevaux destinés à accompagner les défunts. Ainsi, la mort ne serait pas la finalité regrettable de la compétition, mais sa finalité première" (2007: 138).

d'entraînement des chameaux de course. Si le prestige revient surtout au propriétaire de l'animal, ainsi qu'à l'animal lui-même, certains entraîneurs deviennent aussi

célèbres. Une fois repérés, ils peuvent être recrutés pour entraîner des dromadaires appartenant à un notable ou à l'émir.



**Fig. 2: course de 15 km, hors-piste (Qatar).**

Chaque responsable d'écurie (*muddameer*) possède par conséquent un modèle de couverture qui lui est propre (motif, couleur). Ces couvertures, posées sur les reins des animaux qui partent à l'entraînement, représentent en quelque sorte les "maillots" d'une même équipe. Ainsi, il est plus facile de distinguer les animaux des uns et des autres. Un *sheikh* peut en effet avoir recruté plusieurs entraîneurs dans ses écuries (en sus des garçons employés pour l'entretien des chameaux, le nettoyage des enclos, etc.). Juchés sur des dromadaires-hongres, les *camel workers* guident quotidiennement les jeunes dromadaires sur les champs de course. Ils les accompagnent pendant tout l'entraînement. Au Qatar, comme au Kirghizstan (FERRET 2007), la couverture joue aussi un rôle d'activateur de sudation, dans un objectif d'assèchement de l'animal, à travers un jeu subtil de chaud et de froid. Il s'agit, en lui laissant une

couverture sur le dos, d'augmenter la sudation de l'animal "sans provoquer de brusques changements de températures après l'arrêt de l'entraînement" (MONTIGNY, 1999: 407).

L'identification des chamelles de course se fait grâce à l'implantation d'une puce électronique. Autrefois, seules les marques tribales permettaient d'empêcher les vols et d'identifier un animal. Aujourd'hui, certains pensent qu'il n'est plus nécessaire d'apposer la marque tribale sur les dromadaires de course, puisque les animaux passent d'un propriétaire à un autre. La puce suffit en outre à déterminer à qui appartient l'animal. C'est le comité des courses qui entient le registre. Le pedigree est également consigné dans cette puce. Il permet d'attester de la lignée à laquelle appartient l'animal. Chaque lignée concourt dans sa catégorie.

### **De l'amble à l'emblème, il n'y avait qu'un pas**

On l'aura compris, si les dromadaires sont soignés avec soin, c'est en raison des investissements considérables qu'ils représentent "et parce qu'ils sont désormais des symboles de statut social et d'identité arabe plutôt que des moyens de subsistance" (SILLITOE *et al.*, 2010: 3). Mais il ne s'agit pas seulement de sauvegarder un animal emblématique. Cette passion représente aussi un moyen de sélectionner les meilleurs

individus pour la reproduction, comme c'était déjà le cas en Europe, et comme c'est de plus en plus le cas en Asie centrale aujourd'hui: "certaines juments sont engagées dans des épreuves pour évaluer leur qualité sportive avant de servir à la reproduction" (FERRET, 2007: 131).

La renommée d'un étalon ou d'une chamelle qui a produit des coursiers gagnants va désormais de pair avec un élevage spécialisé et de nouveaux critères de

sélection. Le pedigree des dromadaires n'était pas conservé par la tradition orale autrefois, contrairement à celui des chevaux. Mais à partir du moment où les compétitions se sont développées, les lignées de chamelles ont commencé à être consignées par la transmission orale (MONTIGNY 1999: 398). Aujourd'hui, le pedigree d'un animal est également consigné dans le registre tenu par le comité qui organise

les courses et chaque puce en contient les informations (lignée, lieu de naissance de l'animal, etc.). Cette pratique d'enregistrement n'évite pas complètement la fraude. Certains chameaux importés du Soudan, réputés bons coureurs, seraient ainsi inscrits comme étant nés en Arabie Saoudite, par exemple. La question du prestige et de l'identité n'est donc jamais très éloignée.



**Fig. 3: chameau de course mort d'épuisement avant la ligne d'arrivée (Qatar).**

Enfin, il est aussi question d'argent. Si gagner une course peut rapporter gros, tout en gagnant en notoriété et en prestige, la filière permet surtout d'investir et de recycler l'argent du pétrole et du gaz

entre-soi. C'est le cas lorsqu'on devient sponsor, par exemple, et qu'on offre des prix pouvant être gagnés lors de ces courses, comme le font régulièrement les membres de la famille Al-Thani régnante au Qatar.

Les revenus s'étant améliorés au moment de l'augmentation du pétrole en 1973, "l'accroissement de la richesse a entraîné une augmentation considérable du nombre de propriétaires de chameaux, principalement pour des activités de course. La population totale de chameaux est passée de 4 300 en 1992 à plus de 84 000 en 2015" (FARAG *et al.*, 2016). D'après S. Khalaf, la situation est la même aux Émirats Arabes Unis: "L'économie émiratie et la mondialisation ont affecté le chameau de deux manières différentes. Alors que les richesses pétrolières avaient initialement entraîné la marginalisation du chameau, elles ont ensuite permis aux Émiratis, représentés par leur élite dirigeante, de venir au secours du chameau en transférant son rôle vers un nouveau domaine culturel national, les courses de chameaux" (KHALAF, 2010: 100).

Le chameau a donc bon dos. Mais l'industrie pétrolière le lui rend bien. En 2013, la compagnie Shell a signé un contrat de trois ans avec le comité d'organisation des courses pour soutenir officiellement l'une des courses les plus importantes organisées au Qatar chaque année: la course principale entre tribus de l'émir (1), au cours de laquelle s'affrontent environ 5000 dromadaires venus de toute la péninsule. Aliments à faible coût, médiatisation, vaccination gratuite, libre accès aux reproducteurs, récompenses luxueuses offertes: tout est fait par le gouvernement et l'élite dirigeante pour encourager la production de dromadaires de qualité. De l'amble à l'emblème, il n'y avait donc qu'un pas (2). Reste à savoir comment la filière va se développer à l'avenir.

## Conclusion

Participer aux courses, bien courir et arriver en tête, c'est tenter d'obtenir du prestige social (PLATTET, VATE & WENDLING, 2013: 498). Si les trompettes de la renommée sonnent pour l'animal vainqueur, elles apportent aussi de l'estime à son propriétaire, et "du prestige au groupe d'appartenance de ce dernier" (MONTIGNY, 1999: 416). La préparation des dromadaires et la transmission des savoirs sont donc aussi "l'affaire de la tribu" (*ibid.*).

Se mesurer les uns aux autres, au travers des courses de dromadaires, des concours de beauté cameline ou encore des compétitions de faucons, semble avoir toujours occupé une place centrale dans la façon qu'ont les Bédouins d'établir des relations sociales. Il y est toujours question d'honneur, de prestige, de démonstration de richesse autant que de générosité. En

cela, le renouveau des courses de dromadaires n'a finalement pas tant évolué. Leur raison d'être "sociale" est toujours la même. Mais aujourd'hui, elle a aussi une portée économique et une visée culturelle, à travers la sauvegarde d'un emblème.

La situation fait écho au renversement de perspective observé par Jean-Pierre DIGARD (2001: 106) et Pierre BOURDIEU (1987) au sein de l'activité hippique. En passant d'un élevage à destination ludique à une finalité de sauvegarde d'un animal emblématique, le monde des courses a vu sa population et ses pratiques se diversifier. Le développement de la filière course cameline au Moyen-Orient mériterait donc que l'on s'y attarde, sous peine de manquer les changements qui sont en train de s'opérer. Au Qatar comme dans les autres pétromonarchies, il serait dommage de rater le coche.

---

1) *His Highness the Emir's main race amongst tribes.*

2) Les différentes allures sont les suivantes: le pas; l'amble, qui comprend trois vitesses (normale, allongée, courue) et le galop. Ce dernier est utilisé au départ et en fin de course, l'allure intermédiaire étant l'amble rapide (d'après MONTIGNY, 1999: 406).

# Bibliographie

- BOURDIEU (P.), 1987. Programme pour une sociologie du sport, in: *Choses dites*, Paris, Minit, p. 203-216.
- BOURGEY (A.), 1997. Réflexions sur les flux migratoires au Moyen-Orient, *Espaces, Populations, Sociétés*, n°1, p. 27-34.
- CABALION (S.) *et al.*, 2018. Middle east respiratory syndrome coronavirus and human-camel relationships in Qatar, *Medicine Anthropology Theory*, vol. 5, n°3, p. 177-194.
- CASSIDY (R.), 2007. Bon sang ne saurait mentir, *Ethnologie française*, vol. 37, n° 2.
- CHATTY (D.), 2013. *From camel to truck, the Bedouin in the modern world*, 2ème éd., Cambridge, The White Horse Press.
- DIGARD (J.-P.) 2009. *L'homme et les animaux domestiques: anthropologie d'une passion*, 1<sup>ère</sup> éd. en 1990, Paris: Fayard, 325 p.
- DIGARD (J.-P.), 2003. Les animaux révélateurs des tensions politiques en République islamique d'Iran, *Études Rurales*, n°165-166, p. 123-131.
- DIGARD (J.-P.), 2001. Les Courses de chevaux en France: un jeu/spectacle à géographie variable, *Études Rurales*, n° 157-158, p. 95-106.
- BEN EMBAREK, (P.), VAN KERHOVE (M.D.), 2015. Coronavirus du syndrome respiratoire du Moyen-Orient (MERS-CoV), situation actuelle 3 ans après l'avoir identifié, *Relevé Épidémiologique Hebdomadaire*, n°20, p. 245-250.
- FARAG (E.) *et al.*, 2014. Isolation of MERS coronavirus from dromedary camel, Qatar, *Emerging Infectious Diseases*, vol.20, n°8, p.1339-1342.
- FERRET (C.), 2007, Course à mort ou quête de respectabilité, le *bäjge* en Asie Centrale, *Ethnozootechnie*, n° 82, p. 129-148.
- GARDNER (A.), PESSOA (S.), HARKNESS (L.), 2014, *Labour migrants and access to justice in contemporary Qatar*, London School of Economics, Middle East Center, 63 p.
- HAAGMANS (B.-L.) *et al.*, 2014. Middle East respiratory syndrome coronavirus in dromedary camels, an outbreak investigation, *Lancet Infect Dis.*, vol. 14, n° 2, p. 140-145.
- HAMAYON (R.), 2012. *Jouer, Etude anthropologique à partir d'exemples sibériens*, Paris, La Découverte.
- KECK (F.), 2010. *Un monde grippé*, Paris, Flammarion, 350 p.
- KHALAF (S.), 1999. Camel racing in the Gulf. Notes on the evolution of a traditional cultural sport, *Anthropos*, n°94, p. 85-106.
- KHALAF (S.), 2000. Poetics and politics of newly invented traditions in the Gulf. Camel racing in the United Arab Emirates, *Ethnology*, vol. 39, n° 3, p. 243-261.
- KOOPMANS (M.), 2014. *WP2 Interspecies Barriers for non-vector-borne zoonotic pathogens, MERS-COV*, Project number 278976, Rotterdam, Anticipating the global onset of novel epidemics (Antigone), 25 p.
- LEROI-GOURHAN (A.), 1964. *Le geste et la parole: technique et langage*, Paris, Albin Michel.
- MONTIGNY (A.), 1999, Ses jambes sont des ailes, le dressage de la chamelle de course, in J.-L. JAMARD, A. MONTIGNY, F.-R. PICON (dir.), 1999. *Dans le sillage des techniques, hommage à Robert Cresswell*, Paris, l'Harmattan, p. 391-417.
- MONTIGNY-KOZLOWSKA (A.), 1982. Histoire et changements sociaux au Qatar, in P. BONNENFANT (dir.), 2013. *La péninsule Arabique d'aujourd'hui*, Paris, Éditions du CNRS, tome II, p. 475-517.
- PLATTET (P.), VATE (V.) & WENDLING (T.), 2013. La prise du don, Jeux rituels et prix dans le Nord-Est sibérien, in K. BUFFETRILLE *et al.* (dir.), 2013. *D'une anthropologie du chamanisme vers une anthropologie du croire, Hommage à l'œuvre de Roberte Hamayon*, Paris, EPHE (numéro hors-série des *Études Mongoles, Sibériennes, Centrasiatiques et Tibétaines*), p. 483-514.
- REUSKEN (C.) *et al.*, 2013. Middle east respiratory syndrome coronavirus neutralizing serum antibodies in dromedary camels, a comparative serological study, *Lancet Infectious Diseases*, vol. 13, n° 10, p. 859-866.
- RICHER (R.), 2008. *Conservation in Qatar: Impacts of increasing industrialization*, Qatar, Center for International and Regional Studies (CIRS), Georgetown University School of Foreign Service in Qatar, 33 p.
- SILLITOE (P.) *et al.*, 2010. Challenges to conservation: Land use change and local participation in the Al Reem Biosphere Reserve, West Qatar, *Journal of Ethnobiology and Ethnomedicine*, n° 6 (1), 28 p. published online 2010 Oct 21: <http://www.ethnobiomed.com/content/6/1/28>



**Prosper Marilhat, *Caravane*, vers 1844, huile sur toile, inv. 993.14.1, Clermont-Ferrand, musée d'art Roger-Quilliot [MARQ], cliché Florent Giffard**

Depuis Eugène Delacroix, les peintres orientalistes ont trouvé en Afrique du Nord des lumières particulières qu'ils ont fixées sur la toile.

Ils présentèrent au public français un monde nouveau où l'exotisme ravissait les spectateurs. Si Dominique Ingres revisitait l'orient en ouvrant les portes du bain turc, d'autres artistes représentaient les caravanes du désert, les scènes de fantasias, etc.

En 1844, le journal *l'Artiste* publie cette critique de l'exposition des œuvres de Prosper Marilhat. Il a obtenu un vif succès de la part des commentateurs:

"M. Marilhat rapporte cette année six tableaux d'Orient: *Arabes syriens en voyage*, *Un village près de Rosette*, *Souvenir des bords du Nil*, *Une vue d'Égypte au crépuscule*, *Café sur une route en Syrie*, *Vue prise à Tripoli*, c'est-à-dire six belles pages de la vie orientale. Jamais je n'avais si bien voyagé en Orient, même avec les poètes? Vingt volumes de descriptions ne m'en diraient pas autant; M. Marilhat est moins éclatant, mais plus sévère que son trivial M. Decamps. Il a moins de fougue et plus de finesse; si l'un se contente de jeter feu et flammes et de passer outre, l'autre, tout amoureux qu'il soit du rayon, ne s'en laisse jamais éblouir.

M. Marilhat n'est pas seulement un paysagiste oriental, il comprend la nature de tous les pays; il est aussi grand peintre en France, pendant l'orage, - ainsi, sa *Vue prise en Auvergne*, qu'en Égypte quand le soleil altère les fontaines arabes, comme disait Champollion." (*L'Artiste*, 1844, tome 1, p. 259)

# **VARIA**



# LA PLACE DE L'ÂNE DANS LA CRÈCHE

Bertrand LANGLOIS <sup>(1)</sup>

**Résumé:** La place respective des acteurs principaux de la nativité chrétienne, l'Enfant, Marie, Joseph, le bœuf et l'âne, n'a pas de règle édictée. L'analyse d'une centaine d'œuvres d'art la représentant et s'échelonnant des époques paléochrétiennes à moderne selon une grille précise de saisie nous livre toutefois un archétype: l'Enfant est au centre et regarde l'observateur, Marie est à sa droite et Joseph à sa gauche, le bœuf est avec Marie et l'âne avec Joseph. Nous discutons sans a priori religieux d'une symbolique nouvelle liée à cette organisation.

## Avant-propos

L'historien Louis-Xavier René Grousset (1860-1885) a publié en 1884 une étude remarquablement documentée sur *Le bœuf et l'âne à la nativité du Christ*. J'en rapporte ici les principaux éléments:

Il n'y a aucune mention de l'âne et du bœuf à propos de la nativité de Jésus dans les quatre évangiles. Ils ne sont cités que dans les manuscrits apocryphes et principalement le pseudo-Mathieu qui remonte au mieux au VI<sup>ème</sup> siècle: "La bienheureuse Marie entra dans l'étable où elle mit son enfant dans la crèche et le bœuf et l'âne l'adorèrent". Le texte est net.

Remarquons néanmoins qu'une foule de mosaïques, fresques de catacombes et bas-reliefs de sarcophages romains du IV<sup>ème</sup> au V<sup>ème</sup> siècles illustrent la nativité avec le bœuf et l'âne. On a même trouvé un fragment d'un de ces sarcophages qui porte le nom des consuls Placide et Romulus. Il peut donc être daté avec précision à l'année 343.

L'existence légendaire des deux animaux est donc bien antérieure au seul évangile apocryphe qui l'ait constaté.

De façon allusive certains pères de l'église relient cette tradition aux prophéties d'Isaïe (Is. I.3.) et soulignent que la présence de ces animaux n'avait pas d'existence réelle mais uniquement symbolique. Leur présence signifie que le seigneur sauveur des hommes était né dans une étable.

La présence idéale de ces animaux dans les visions prémonitoires d'Isaïe représenterait (selon Saint Grégoire de Nysse) pour le bœuf, l'humanité juive enchaînée par la loi et pour l'âne l'humanité païenne ployant sous le fardeau de l'idolâtrie.

Les pères de l'Eglise rapprochant souvent l'Evangile de Saint Luc de la prophétie d'Isaïe ont conforté cette allégorie jusqu'à la rendre réelle pour l'ensemble des fidèles. C'est sur cette base que François d'Assise ressuscita le mythe qui perdure jusqu'à maintenant.

En effet, selon le Cardinal Joseph Ratzinger (2007), pape Benoît XVI, c'est François d'Assise qui en 1223 célèbre la messe de Noël à Greccio, splendide village du Latium, avec une crèche vivante où figurent un bœuf, un âne et une mangeoire de foin. Pour l'Eglise c'est l'origine de la tradition de ces deux animaux dans la crèche. Avant on n'en trouverait aucune mention.

Les deux animaux sont supposés agir d'instinct, sans raison ni connaissance. Le bœuf aux yeux ronds suit son propriétaire et l'âne aux longues oreilles retrouve toujours la maison de son maître. Le seigneur Jésus leur a ouvert les yeux et les oreilles afin qu'ils puissent adorer leur seigneur dans la crèche. Ils symbolisent le peuple dont Jésus a aussi ouvert les yeux et les oreilles. Nous ne serions que des bœufs et des ânes vis-à-vis du Dieu éternel. C'est un appel à l'humilité.

Si une réflexion sur la présence de ces animaux dans la crèche (Baratay 1989) a été menée de longue date. Aucune à ma connaissance n'a été conduite sur leurs positions respectives dans la crèche.

Aucune règle n'est édictée. La place des différents protagonistes, Marie, Joseph, le petit Jésus, le bœuf et l'âne est supposée a priori aléatoire.

Nous souhaitons montrer ici qu'il n'en est rien et que de fortes tendances s'expriment sans doute inconsciemment. Peut-être pourrions-nous en déduire une symbolique nouvelle.

## Matériel et méthode

Internet permet d'accéder à des milliers d'œuvres de peinture ou de sculpture ayant pour thème la nativité du Christ, l'annonce aux bergers, l'adoration des mages.

En privilégiant la nativité, nous avons sélectionné une centaine de représentations allant de

l'époque paléochrétienne à l'époque moderne, en passant par le moyen-âge, la renaissance, les XVI<sup>ème</sup> XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles.

Par groupes de dix selon la grille de saisie suivante:

n° obs	Positions de Jésus							Marie et Joseph				Le bœuf et l'âne							
	debout couché			Position de la tête				Ensemble		Séparés		Ensemble		Séparés					
	v	d	d	d.	g.	de	de	d.	g.	Mar.	Mar.	Jos.	Jos.	d	g.	b	b	âne	âne
	e	r	o			face	dos			d.	g.	d.	g.			œ	œ	d.	g.
	n	e	r													u	u		
	t	s	s													f	f		
	r	s	s													d.	g.		
	a	é	é																
	l	e	e																
	e																		
1																			
2																			
3																			
5																			
4																			
6																			
7																			
8																			
9																			
10																			
T																			

Chaque œuvre a fait l'objet du décryptage suivant:

### 1- Position du petit Jésus

Ventrale, dressée ou dorsale

Tête de face au fond ou de dos devant, tête à gauche ou à droite

### 2-Position de Marie et Joseph par rapport à l'enfant Jésus

Ensemble, à droite ou à gauche de l'enfant Jésus

Séparés, Marie à droite ou à gauche de l'enfant Jésus. Idem pour Joseph

### 3-Position de l'âne et du bœuf par rapport à l'enfant Jésus

Ensemble à droite ou à gauche, notés ba ou ab selon l'ordre de gauche à droite dans lequel sont le bœuf (b) et l'âne (a)

Séparés, bœuf à droite ou à gauche de l'enfant Jésus, idem pour l'âne

## Résultat des comptages

### Position de l'enfant Jésus:

Ventrale 2; Dressée 28; Dorsale 70.

Tête de face au fond 33; de dos devant 0; à gauche 31; à droite 36

### Positions de Marie et Joseph:

Ensemble: à droite 13, à gauche 7; indéterminable 2; soit au total 22

Séparés: Marie à droite 52, à gauche 26; soit au total 78

Joseph à droite 29, à gauche 41; soit au total 70; il disparaît donc 8 fois de la représentation.

### Positions du bœuf et de l'âne:

Ensemble: à droite 30; à gauche 19; soit au total 49 répartis de façon presque équivalente entre ba et ab.

Séparés: bœuf à droite 8; à gauche 5; soit au total 13

âne à droite 6; à gauche 8; soit au total 14

L'âne et le bœuf sont absents 48 fois pour le bœuf et seulement 47 fois pour l'âne qui apparaît seul une fois.

## Discussion

Une analyse de correspondance du tableau de contingence des 19 positions référencées dans les 100 œuvres analysées aurait permis une analyse plus moderne. Le triturage d'une matrice 19x100 ne comprenant que des 1 et des 0 est lourd en calculs. Nous ne disposons pas des moyens informatiques nécessaires

pour les réaliser. Nous nous sommes donc limité à l'analyse du vecteur somme des données pour les 19 positions référencées.

La position de l'enfant Jésus est majoritairement allongée sur le dos 70%, souvent dressée en majesté 28%, et très rarement ventrale 2% une position pourtant

banale des bébés. Jamais il n'est représenté tête de dos devant l'observateur alors que c'est la position adoptée pour les funérailles d'un prêtre, devant ses ouailles, les menant vers l'au-delà. L'enfant divin n'est jamais représenté en position de guide, mais toujours en position d'être adoré. Les trois autres positions, celle de l'enterrement d'un laïque (tête vers l'autel pour saluer l'assemblée) 33%, tête à gauche 31% et tête à droite 36% se répartissent à peu près de façons équivalentes. Tête à droite suggérant pour les droitiers la possibilité de prendre l'enfant à bras est un peu plus fréquente. Toutes permettent l'adoration de l'enfant qui est toujours au centre de la composition.

Dans 20% des cas Marie et Joseph sont ensemble, majoritairement à droite 13/20=65% et seulement 35% à gauche.

Lorsqu'ils sont séparés, Marie 52/78=66% est majoritairement à droite et Joseph 41/70=59% à gauche.

Quand ils sont ensemble c'est donc Marie qui attire Joseph à droite (place préférentielle de Marie). La place préférentielle de Joseph est à gauche et n'attire que rarement 7/20=35% Marie vers la gauche quand ils sont ensemble.

La place de Marie est donc clairement à la droite du seigneur, celle de Joseph plus discrète est à sa gauche.

Dans 47-48% des cas, le bœuf et l'âne sont absents, c'est beaucoup.



**Crèche en bois – Forêt Noire**

Quand ils sont représentés ils sont majoritairement ensemble 49/52=94% et ils sont à droite dans 30/49=61% des cas.

Quand le bœuf est séparé 13/52=25% des cas, il est majoritairement à droite 8/13=61%.

Quand l'âne est séparé 14/53= 26% des cas (l'âne apparaît une fois seul) il est majoritairement à gauche 8/14=57%.

La position du bœuf est donc clairement à droite et il y attire l'âne dans 61% de cas lorsqu'ils sont ensemble.

La position de l'âne est elle à la gauche de l'enfant et a moins d'attraction sur le bœuf 19/49=39% lorsqu'ils sont ensemble. Dans ce cas leurs positions respectives sont indifférentes, ba et ab sont en nombre identique.

Il existe donc bien un archétype de la crèche autour duquel beaucoup de variations sont possibles. L'illustration de l'homélie du cardinal Ratzinger (2014) par une crèche en bois caractéristique de son pays en est l'illustration probablement inconsciente.

Dans cet archétype, l'enfant est au centre de la composition. Il ne tourne jamais le dos à l'observateur. Marie est à sa droite, la place d'honneur. Joseph figure à sa gauche de façon plus discrète. Le bœuf est associé à Marie à droite. L'âne est associé à Joseph à gauche.

Remarquons que ces représentations sont asexuées. Le bœuf comme l'âne sont des castrats. Il n'y a pas la moindre allusion au taureau et au baudet. On peut toutefois supposer que le bovidé symbolise aussi la vache et l'équidé l'ânesse et peut-être la jument. Il est possible alors de rapprocher la position des deux animaux d'une tradition ancestrale qui subsiste en Asie centrale. A la main, la vache était traitée par les femmes sur son côté droit. L'équidé principalement la jument était traitée par les hommes sur le côté gauche qui était aussi celui du montoir. La dimension de l'allaitement ne me paraît donc pas absente de la composition archétypale de la nativité. De façon masquée, on peut en effet reconnaître derrière l'allaitement le côté féminin. La fonction masculine est dévolue à Joseph. Avec son âne il assure les connections externes de la famille dont les déplacements. La priorité de l'allaitement s'explique par sa nécessité. Elle rejoint la tradition juive de matrilinearité où le père avec son âne s'efface devant Marie et son bœuf ou sa vache.

Signalons aussi que selon une tradition médicale antique la droite de l'individu est supposée associée au féminin alors que la gauche est associée au masculin. Chez Rabelais Gargantua naît de l'oreille gauche de sa mère Gargamelle. La tradition extrême orientale est plus complexe: Pour l'homme ordinaire face au nord c'est-à-dire ciel (soleil) postérieur c'est l'inverse; la droite à l'est est associée au yang masculin (soleil levant) et la gauche à l'ouest est associée au yin féminin (soleil couchant). En revanche pour le sage éclairé, face au sud c'est-à-dire ciel antérieur il y a inversion de la polarité. La gauche est associée au yang masculin et la droite au yin féminin. C'est alors la même chose qu'en occident.

Pour l'équidé, le cheval symbole d'orgueil est évacué. Il apparaît parfois éloigné au fond surtout dans les représentations de l'adoration des mages, mais jamais dans la crèche. Cheval et Christianisme ne font en effet pas bon ménage, même la mule semble exclue au profit

de l'âne. Dans l'inconscient ancien, le cheval est associé au soleil qui se lève à l'Est, réalise sa fonction ouranienne le jour et se couche à l'Ouest. Il parcourt ensuite les enfers en sens inverse, exerçant la nuit sa fonction chtonienne pour rejoindre à nouveau l'Est dans un univers supposé plat. C'est un symbole de renouvellement éternel peu compatible avec une religion

de la rédemption qui postule un début et une fin. Le bien ouranien et le mal chtonien sont associés comme dans le Yin et le Yang, dans le même symbole. Ils sont opposés comme le diable et les anges dans le Christianisme. Autant de raisons profondes pour préférer la présence de l'âne et de son humilité dans la crèche.

## Conclusions

Cette étude analytique d'une centaine d'œuvres d'art qui représentent la nativité du Christ et qui s'échelonnent du IV<sup>ème</sup> siècle de notre ère jusqu'à l'époque moderne, nous a montré qu'il existait un archétype plus ou moins inconscient de la composition d'une crèche autour duquel d'importantes variations sont possibles mais qui ne dérogent pas à certaines règles:

L'enfant Jésus est toujours au point focal de la composition et il ne tourne jamais le dos à l'observateur. Il est en position d'être adoré.

A sa droite on trouve Marie et le bœuf.

A sa gauche Joseph et l'âne.

D'importantes variations sont possibles. L'âne et le bœuf sont souvent absents et quand ils sont présents ils sont le plus souvent ensemble. C'est alors le bœuf qui en majorité attire l'âne à la droite de l'Enfant.

Seuls comptent ces cinq protagonistes. Les autres, Saints, Anges, bergers, moutons,

Rois mages, chameaux et chevaux sont extérieurs au mystère et ne font qu'observer et adorer.

On peut noter que le cheval et même la mule en sont carrément exclus.

Comment interpréter ce résultat? En dehors de l'enfant Jésus c'est la vierge Marie qui est à la place d'honneur. Elle y attire le bœuf, symboliquement le bovin, donc la vache mais pas le taureau.

Saint Joseph, parfois absent, est avec son âne et ils tiennent une place modeste dont le barycentre est à la gauche de l'Enfant. Si l'âne symbolise l'équité, la jument mais pas l'étalon, on peut rapprocher cette disposition archétypale d'une tradition très ancienne de traite de ces animaux. Cette dimension de nourrissage par le lait apparaît ainsi comme sous-jacente et justifie l'importance donnée à Marie et à son bœuf. Cela n'est pas sans rappeler la tradition juive de matrilinéarité.

La minimisation du rôle de Saint Joseph qui, rappelons le, n'est pas le père de l'Enfant, né par l'opération du Saint Esprit, laisse néanmoins apparaître une dimension sexuée du partage des tâches, alors qu'en première approche tout est fait pour gommer cet aspect. L'âne et le bœuf sont en effet des castrats, Marie est vierge et Joseph âgé. Si Marie assure le nourrissage, Joseph, lui, assure avec son âne les relations extérieures et en particulier les voyages: arrivée à Bethléem, puis fuite en Egypte pour échapper au Massacre des innocents.

Ces tâches ne sont pas en outre si dichotomiques: l'ânesse comme la jument peuvent aussi être traitées et Joseph partager avec Marie l'honneur dans la représentation.

Telles sont les réflexions suggérées par cette étude sommaire mais que nous pensons néanmoins féconde.

## Bibliographie

BARATAY (Eric), 1989. Les animaux du Christ: Le bœuf et l'âne dans la Nativité du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours, *Cahiers d'histoire*, Ed. Comité historique du centre-est, tome 34 n°2 pp. 107-133.

GROUSSET (Louis-Xavier-René), 1884. Le bœuf et l'âne à la nativité du Christ., *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, tome 4, 1884, pp. 334-344. Ed. Ecole Française de Rome.

ISAÏE (VIII<sup>e</sup> siècle Av. J.C.). Is. I.3. La citation est: "*Agnovit bos possessorem suum et asinus praesepe domini sui*".

RATZINGER (Joseph) [Benoît XVI] 2007. Le bœuf et l'âne connaissent leur Seigneur, *The Blessing of Christmas. Meditations for the Season 2007*. Ed. Ignatius Press.

Traduction française sur la page [benoit-et-moi.fr/2014-II/benoit/le-bœuf-et-lane-de-la-crèche.html](http://benoit-et-moi.fr/2014-II/benoit/le-bœuf-et-lane-de-la-crèche.html)

# LES POULES "*GALLINAS CRIOLLAS*" ET LEUR ÉLEVAGE FAMILIAL PAYSAN AU TONACAPAN (MEXIQUE)

Renato ALMORIN-ALBINO<sup>(1)</sup>, Frédéric DUHART<sup>(2)</sup>

**Résumé:** Dans cette note, nous décrivons un élevage agroécologique expérimental de poules "*Gallinas criollas*" (*Gallus gallus*) fonctionnant à la même échelle et avec les mêmes orientations que celui pratiqué par les familles paysannes indigènes du Totonacapan, une région culturelle répartie entre les états mexicains de Puebla et Veracruz. Au passage, ce bref exposé précise la notion de "*Gallina criolla*" et évoque la place occupée par les poules au sein de la basse-cour locale.

## Introduction

Depuis déjà une bonne décennie, les initiatives zootecniques portant sur les "ressources animales autochtones" se multiplient dans de nombreux pays d'Amérique Latine. Aujourd'hui, les populations autochtones de pratiquement toutes les espèces domestiques élevées traditionnellement dans cette aire culturelle ont attiré l'attention de chercheurs. Au Mexique, comme ailleurs, cet élan indissociable d'une dynamique globale fait heureusement oublier le temps où la zootechnie nationale ne les considérait pas ou alors seulement pour envisager leur amélioration par des races étrangères.

La recherche mexicaine en aviculture, par exemple, se concentra sur l'accompagnement de l'élevage intensif dès les années 1920. Son intérêt se porta donc précocement sur des lignées de volailles améliorées. Il y eut quelques essais avortés d'obtention d'une poule sélectionnée nationale, puis le travail habituel sur l'alimentation et d'autres paramètres influant sur le rendement des oiseaux de souches industrielles de diffusion mondialisée (Hernández Moreno, 2001). Point de temps ou d'intérêt, donc, pour une étude détaillée de la population des basse-cours populaires jusqu'à une date très avancée du XX<sup>e</sup> siècle. En outre, le Mexique est resté en marge du courant avicole amateur qui conduisit dans d'autres pays de l'hémisphère nord à la création de

nombreuses races de poules à partir de populations locales. Ici, la sélection par des passionnés ne s'épanouit véritablement que dans les milieux coqueleurs, sans déboucher d'ailleurs sur la fixation de races de combattants mexicains (Arias, 1998 et 2004).

Depuis le milieu des années 1990, l'intérêt pour les poules qu'élèvent les ménages paysans mexicains s'est considérablement accru. Les écrits sur ces oiseaux longtemps négligés par l'académie se sont heureusement multipliés (par exemple: Perezgrovas Garza y alii, 2014; Hernández-Ortega y alii, 2017) et de plus en plus de chercheurs s'intéressent au rôle qu'ils peuvent jouer dans des projets d'agroécologie ou d'amélioration des conditions de vie populaires. Dans cette note, nous évoquerons une expérience inspirée par les pratiques des familles paysannes indigènes du Totonacapan, une région culturelle répartie entre les états mexicains de Puebla et Veracruz. Trois agroécosystèmes différents ont été identifiés dans cet espace défini sur une base culturelle, mais tous partagent un climat chaud et humide (Díaz-Bautista y alii, 2018). Le poulailler dont nous parlerons dans un instant se trouve à quelques pas d'une plantation de caféiers (*Coffea arabica*) et à quelques dizaines de mètres d'un champ de canne à sucre (*Saccharum officinarum*) ou d'une plate-bande de vanilliers (*Vanilla planifolia*).

## Un élevage et sa conduite

Mis en place dans le cadre du module de production agroécologique paysanne de l'Université Interculturelle de l'Etat de Puebla (Campus de Lipuntahuaca, Municipio de Huehuetla), l'élevage expérimental que nous considérons ici a débuté en octobre 2015, avec un coq et douze poules obtenus par des étudiants de licence dans des communautés environnantes. Au début de l'été 2019, le poulailler

expérimental abritait 30 sujets: 17 poules adultes, 8 poules sur le point de pondre, 4 coqs immatures, 1 coq adulte. Ces oiseaux sont considérés comme des exemplaires de "*Gallina criolla*" dans l'espagnol local (Photos 1, 2, 3,4 et 5).

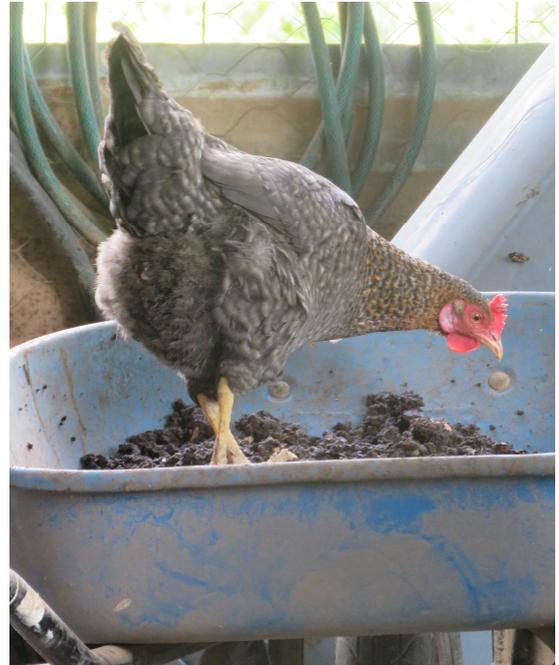
L'usage de la notion de "*criollo*" en zootechnie est ancien et complexe. Selon les régions d'Amérique latine et selon les espèces, "*criollo*" peut être aujourd'hui employé pour qualifier des races établies, des populations homogènes ou des animaux formant partie d'ensembles définis sur la base de critères assez flous, comme celui "d'être d'ici".

1) Professeur-chercheur, Université interculturelle de l'Etat de Puebla (Campus de Lipuntahuaca, Huehuetla), renato.almorin@uipe.edu.mx.

2) Enseignant-Chercheur associé à l'UIEP (Campus de Lipuntahuaca, Huehuetla), secrétaire général de l'ICAF, frederic.duhart@orange.fr.



**Photo 1** Poule 'Gallina criolla', UIEP, Lipuntahuaca, 2018 © F. Duhart



**Photo 2** Poule 'Gallina criolla', UIEP, Lipuntahuaca, 2018 © F. Duhart



**Photo 3** Poule 'Gallina criolla', UIEP, Lipuntahuaca, 2018 © F. Duhart



**Photo 4** Poule 'Gallina criolla', UIEP, Lipuntahuaca, 2018 © F. Duhart

La "*gallina criolla*" du Totonacapan est l'équivalent de la "poule commune" telle que Jean-Claude Périquet l'a admirablement décrite dans *Toutes les poules de France* (1987: 36-37). Elle est un oiseau "sans race" et sans phénotype précis – même si certains sont plus fréquents que d'autres. Elle se caractérise avant tout par une bonne rusticité, qui s'exprime dans sa capacité à se maintenir et à se reproduire dans des conditions d'élevage souvent fort sommaires. On aime à opposer ses exigences à celles des poules de "souche

industrielle" ou de "race fine" qui sont connues dans la région. De fait, des descendants directs d'oiseaux "améliorés" peuvent être considérés sans hésitation comme des "*gallinas criollas*" pour peu qu'ils ne soient pas plus fragiles que les représentants de lignées locales bien plus anciennes.

Les familles paysannes cherchent à maintenir autant que possible leur cheptel avicole sans avoir à acheter des reproducteurs ou des poussins. Celui qui souhaite établir un élevage de "*gallinas criollas*" se

heurte d'ailleurs fréquemment à une difficulté: il n'est pas facile d'obtenir de bonnes poules, car les familles qui en possèdent ne veulent pas les vendre. Le système local de "l'*aparcería*" est une pratique de réciprocité et entraide qui permet de remédier à cette situation au sein des communautés. Il consiste à demander le prêt d'une poule glousse à une personne qui dispose de tels oiseaux dans son poulailler mais qui n'envisage pas de tirer directement profit de leur état. La poule obtenue, le demandeur achète des œufs et lui donne à couvrir. Il se charge de tous les soins et de l'alimentation de la poule

puis de la poule et de ses poussins jusqu'à ce que ceux-ci atteignent l'âge d'un mois. Alors, il rend la poule accompagnée d'un poussin (en paiement du service, "*pago*"). Grâce à ce système, certaines familles peuvent mettre en place leur propre parquet, sans n'avoir à acheter rien d'autre que des œufs. Ce système de "l'*aparcería*" engendre une dynamique zootechnique intéressante pour la population de poules "*criollas*" et maintient leur élevage au cœur d'une pratique sociale organisée autour de l'échange et de l'entraide.



Photo 5 Coq 'Gallina criolla', UIEP, Lipuntahuaca, 2018 © F. Duhart



Photo 6 Poulailler de l'UIEP, Lipuntahuaca, 2018 © F. Duhart

La création du poulailler expérimental a eu pour raison d'être une volonté d'élaborer puis de proposer des possibilités d'amélioration du système traditionnel de production avicole qui aillent dans le sens d'une agriculture autosuffisante durable et qui soient faciles à mettre en œuvre au sein des communautés rurales du Totonacapan. Ici, la notion d'interculturalité est essentielle. Il s'agit de construire un modèle de production en s'appuyant sur des connaissances scientifiques occidentales contemporaines et sur des ethnosavoirs locaux.

De fait, l'orientation productive du poulailler expérimental respecte la logique traditionnelle de fonctionnement des unités familiales de production, paysannes et indigènes (UPFCI) totonaques. Cette dernière est caractérisée par un effort de gestion intégrale des ressources disponibles à l'échelle du ménage dont la finalité est d'obtenir une quantité suffisante de produits

d'autoconsommation en minimisant les intrants extérieurs. Dans ce but, les familles paysannes indigènes ont tendance à diversifier autant que possible leurs activités agricoles et développent des systèmes de production vivriers assez complexes, au sein desquels le petit élevage pratiqué aux abords immédiats de la maison tient un rôle remarquable. Dans les rangs du cheptel avicole impliqué dans cette activité, les poules "*criollas*" sont très majoritaires. Viennent ensuite les dindes et des dindons "*Guajolote criollo*" (*Meleagris gallopavo gallopavo*). Ils sont principalement élevés pour leur chair hautement valorisée dans le cadre d'une consommation exclusivement festive. Cependant, les œufs de dinde sont occasionnellement employés en cuisine. Enfin, quelques palmipèdes apparaissent de loin en loin. Les canards (*Cairina moschata*, *Anas platyrhynchos* et plus rarement mulards) peuvent être regardés comme des oiseaux comestibles dans certains villages, par certaines familles,

etc. Mais leur utilisation alimentaire est loin d'être généralisée. Quant aux oies (*Anser anser domestica*), elles ne sont généralement pas considérées comme un aliment potentiel, même par ceux qui en élèvent.

Deux produits sont principalement attendus des poules: les œufs et leurs fientes. En effet, la production régulière de volailles de chair n'est pas recherchée. Lorsque des œufs sont mis à couver, il est avant tout espéré l'obtention de poulettes susceptibles de remplacer les poules devenues trop âgées ou emportées par une maladie ou un prédateur. Ceci n'empêche évidemment pas les poulets qui ne sont pas conservés comme reproducteurs de se transformer avant l'âge adulte en des volailles de chair, souvent meilleures à vendre qu'à consommer dans le cadre familial.

Comme chez les familles paysannes, la base de l'alimentation des poules élevées sur le campus est le maïs "*criollo*". Le maïs blanc est utilisé entier, le jaune concassé. Les volailles reçoivent en complément des déchets de cuisine, des restes de repas et du fourrage vert récolté alentour. Ce dernier est constitué par des plantes adventices des jardins ou de la *milpa* (champ cultivé de façon traditionnelle en associant au maïs des haricots et des courges, mais aussi en reconnaissant un intérêt alimentaire ou autre à certaines des plantes sauvages qui y prospèrent). On peut notamment signaler les "*zacates nativos*" (*Axonopus spp.*, *Paspalum spp.*), le "*mozoquelite*" (*Bidens odorata* et *B. pilosa*), le

"*cempaxúchitl*" (*Tagetes spp.*), le "*japat*" (*Schistocarpha bicolor*), les misères (*Commelina spp.*), la "*grama africana*" (*Cynodon plectostachyus*) ou l'herbe aux écouvillons (*Pennisetum spp.*). Une enquête de terrain a montré que certaines de ces plantes bénéficient d'une réputation particulière dans les communautés du Totonacapan. Par exemple, de nombreuses personnes intègrent le "*japat*" dans l'alimentation de leurs poules avec l'intention d'augmenter la production d'œufs. Les volailles du parquet expérimental reçoivent de temps en temps des lombrics prélevés sur l'aire de lombricompostage. Si elles demeurent la majeure partie du temps enfermées dans un assez vaste poulailler (Photo 6), elles picorent librement hors de celui-ci une fois par semaine, durant trois heures.

La conduite sanitaire du parquet expérimental maintient des conditions très rustiques, semblables à celles rencontrées par les poules élevées par les familles paysannes. Le poulailler n'est pas désinfecté et aucun vaccin ou médicaments vétérinaires ne sont appliqués. Seuls des traitements préventifs à base d'extraits de plantes sont pratiqués, du jus de citron est ajouté à l'eau de boisson et, tous les mois, les poules reçoivent une pâtée de maïs contenant de l'oignon, de l'ail et du piment hachés. Les principales maladies rencontrées sont celles de type respiratoire et la gale des pattes. Nous avons enregistré un taux de mortalité de 3,5%.

## Les produits d'un élevage



**Photo 7 'Tortitas' aux haricots verts en sauce verte, Lipuntahuaca, 2018 © F. Duhart**

Les poules "*criollas*" élevées de cette manière sur le campus permettent chaque année l'obtention de 7 sacs de fumier, soit environ 200 kg de fertilisant. Au cours de la dernière année, elles ont fourni un total de 1278 œufs, soit 3,5 œufs/jour ou 2,2 kg d'œuf/poule. Chaque année, au moins deux poules sont mises à couver. En année normale, le taux de survie jusqu'à l'âge adulte des poussins éclos est de l'ordre de 70% (3,5 poulets/poule).

La production en œufs de la dernière année a permis de satisfaire une famille de 5 personnes, qui n'a

eu à acheter des œufs que cinq fois dans l'année, pour un total de 50 œufs (3 kg). En outre, cette famille a été en mesure de vendre deux jeunes coqs et occasionnellement des œufs. Des poussins obtenus sur place ont permis le remplacement des coqs et celui des poules mortes durant l'année. Nous estimons que l'apport de ce poulailler aux revenus de la famille qui l'entretient a été d'environ 19%. Cette unité de production familiale a satisfait à 95% la demande du foyer en œufs, ce qui est loin d'être négligeable dans un pays où cette denrée joue un rôle essentiel dans l'alimentation populaire. En effet, les Mexicains sont les plus gros consommateurs mondiaux d'œufs frais. En 2017, même sans tenir compte des œufs autoconsommés ou vendus en toute discrétion dans des circuits courts, la consommation nationale d'œufs de poule a été de 22,7 kg/habitant, soit pratiquement un œuf par jour pour chaque Mexicain! (donnée de l'*Unión Nacional de los Avicultores*). Dans le Totonacapan, les œufs de poule sont traditionnellement un complément important du trio alimentaire de base *tortilla*-haricot-piment (Troiani 1988). Ils peuvent être préparés de diverses manières. Souvent, ils sont servis brouillés avec un ingrédient végétal: tomates ou haricots verts coupés en morceaux, feuilles de morelle noire (*Solanum americanum*), etc. La préparation de petites omelettes ["*tortas*" ou "*tortitas*"], généralement servies dans une sauce abondante, est également fréquente (Photo 7).

## Conclusion

Les résultats obtenus sur le campus montrent l'intérêt de la "gallina criolla" dans un contexte d'élevage familial orientée vers l'autoconsommation. Rustique, elle peut supporter des conditions d'élevage très sommaires; mais, logiquement, elle tire profit de "petites avancées" dans les manières de la conduire. Trois familles ont déjà été intéressées par les

propositions agroécologiques faites à partir de l'élevage expérimental de l'UIEP. Gageons qu'il ne s'agisse que d'un début dans une partie du monde l'affirmation d'une agriculture familiale dynamique et forte apporterait vraisemblablement une part notable de la solution à bien des problèmes sociétaux.

## Bibliographie

ARIAS, J.A. (1998 et 2004). *El gallo navajero ¿Razas, familias o líneas?*, 2 t, Mexico, Orbediciones.

DÍAZ-BAUTISTA, M., HERRERA-CABRERA, B.E., CASTILLO-GONZÁLEZ, F., SOTO-HERNÁNDEZ, R.M., DELGADO-ALVARADO, A., ZAVALETA-MANCERA, H.A. (2018). "Caracterización de agroecosistemas con *Vanillaspp.* [Orchidaceae] en el Totonacapan, México", *Agroproductividad*, 11, 3: 64-69.

HERNÁNDEZ MORENO, M. del C. (2001). *Crisis avícola en Sonora: el fin de un paradigma, 1970-1999*, Mexico, Plaza y Valdés.

HERNÁNDEZ-ORTEGA, K. I., CARMONA-HERNÁNDEZ, O., FERNÁNDEZ, M.S., LOZADA-GARCÍA, J.A. Y TORRES PELAYO V.R. (2017). "Caracterización fenotípica de la gallina criolla (*Gallus gallus*L.) en una microrregión de Veracruz, México", *Agroproductividad*, 10, 3: 24-30.

PEREZGROVAS GARZA, R. A., JEREZ SALAS, M. P. ET CAMACHO ESCOBAR, M. A. (dir.) (2014). *Gallinas criollas y guajolotes nativos de México. Características y sistemas de producción*, Tuxtla Gutiérrez, UNACH.

PÉRIQUET, Jean-Claude (1987). *Toutes les poules de France*, Gincrey, Club de la volaille meusienne.

TROIANI, Duna (1988). *De la prédication en totonaque, commune de Huehuetla, Puebla, Mexique*. Thèse de doctorat: Université de Paris IV-Sorbonne.



**COMPTES-RENDUS**  
**ANALYSES D'OUVRAGES**  
**COURRIER DES LECTEURS**



**J.-P. DEMOULE, *Les dix millénaires oubliés qui ont fait l'histoire – Quand on inventa l'agriculture, la guerre et les chefs*. 2019, PLURIEL (316 P., 10 €).**

Professeur émérite de protohistoire européenne à l'université Paris Panthéon-Sorbonne, Jean-Paul Demoule expose les profondes modifications dans la vie des humains et dans l'organisation de leurs sociétés qui ont suivi une invention qu'il qualifie de décisive, celle de l'agriculture et de l'élevage. Il souhaite ainsi mettre en lumière la période du Néolithique et la dernière tranche de l'histoire de l'humanité (à peine 1%), qu'il juge insuffisamment enseignées, pour ne pas dire absentes de notre culture générale.

Au lieu de suivre un plan chronologique, l'ouvrage est découpé en chapitres sur le thème "Qui a inventé...": l'agriculture (et l'élevage); les maisons et les villages; les outils, le métal et la roue (et le travail); les dieux (et Dieu); l'art (et le *design*); les chefs (et la servitude volontaire); la guerre (et les massacres); les tombes et les cimetières; la domination masculine; les migrations (et les immigrés); les peuples, les ethnies, les nations. Au prix de quelques brèves répétitions entre chapitres, ce découpage permet une lecture des chapitres indépendamment les uns des autres. Une conclusion générale, un glossaire et des frises synoptiques (chronologie, phylogénie) complètent le tableau.

Les relations entre les humains et les animaux ne sont pas au cœur de cet ouvrage mais, l'auteur ne dissociant jamais l'élevage de l'agriculture, elles sont bien présentes. Il est évidemment question de domestication, dont l'auteur dit qu'elle a pu avoir "*plus de motifs culturels, sinon idéologiques, qu'utilitaires*". Il distingue quatre catégories de motifs utilitaires: (i) les produits corporels (viande, lait, œufs, cuir, plumes, etc.); (ii) le travail (portage, trait, etc.); (iii) les comportements (chasse, guet, garde, course, etc.); (iv) les signes (divination, sacrifices, prestige, etc.). Commentant

l'abondance des animaux dans les gravures rupestres du Paléolithique supérieur, l'auteur explique qu'à cette époque, "*les humains se vivaient comme une espèce animale parmi d'autres, et pas la plus invulnérable, et se pensaient à travers les animaux – comme le font beaucoup de sociétés traditionnelles et comme le font tout aussi bien nos contes pour enfants*".

Par nature, cet ouvrage nous propose un voyage dans le temps. Bien qu'il se concentre sur le néolithique, l'auteur nous emmène parfois jusqu'à l'apparition des premiers hominidés. Tous les chapitres s'achèvent par des réflexions relatives à l'époque contemporaine et qui résonnent avec certains thèmes sensibles de notre actualité, comme les inégalités sociales ou l'immigration. Le lecteur est également invité à un voyage dans l'espace, dans la mesure où les évolutions qu'ont connu l'humanité sont comparées d'une région du monde à l'autre, même si l'Europe, cette "*presqu'île du continent eurasiatique*" occupe une place privilégiée.

L'essentiel du contenu exposé ici ne sera sans doute pas étranger aux spécialistes d'archéologie ou d'anthropologie. Les autres trouveront dans cet ouvrage, fort agréable à lire, une bonne vision des évolutions essentielles que notre humanité a connues dans ses dix derniers millénaires et des réflexions stimulantes pour l'avenir. A l'heure où les soubresauts du climat et l'impact environnemental de notre activité nous interrogent sur l'avenir même de notre espèce, cette rétrospective nous invite à adopter une posture humble afin de relever les défis qui se présentent à nous.

Etienne Verrier

**Jean-Pierre DIGARD – *Des chevaux, des hommes... et des femmes. Propos équestres légers ou sérieux, réjouissants ou fâcheux*; DESCARTES ET CIE, PARIS, COLL. "ESSAIS", 2019 (276 P., 18€)**

Ce livre réunit douze écrits, déjà publiés, qui illustrent le "dédale planétaire" des relations qui unissent l'homme et le cheval, et qui ont conduit, en Occident surtout, à remplacer la culture traditionnelle de "l'homme de cheval" par la culture équestre, inédite, de nouveaux cavaliers. Parmi ces derniers, les femmes et, surtout, les jeunes filles, sont désormais majoritaires. Alors que les professionnels de la filière ne s'intéressaient traditionnellement qu'au cheval lui-même, il est nécessaire aujourd'hui de se pencher sur l'environnement social et culturel de ce dernier. C'est le rôle des sciences humaines de s'en charger mais il semblerait que les tenants de ces disciplines n'en soient pas convaincus, jugeant que tout ce qui concerne le cheval est un sujet mineur. J.P. Digard les rappelle à l'ordre en rappelant le rôle considérable qu'a eu le cheval dans l'histoire de

l'homme; l'oublier serait commettre une erreur encore plus massive que celle qui consisterait à gommer l'automobile de l'histoire du XX<sup>ème</sup> siècle. Et il ajoute une phrase dont il a le secret: "il existe moins de sujets idiots, mineurs ou marginaux, que de manières idiotes, inadéquates ou stériles de traiter les sujets".

Tout au long de l'ouvrage, on moissonne parmi les idées chères à l'auteur, dont certaines reviennent plusieurs fois sous des formes différentes. Notons en quelques unes.

Il est illusoire de croire que le cheval pourrait survivre longtemps en tant qu'animal de compagnie compte tenu des contraintes et du coût de son entretien. Il ne manque pas de bien-être aujourd'hui: il a besoin avant

tout de débouchés c'est-à-dire d'utilisations et de produits (y compris l'hippophagie).

Le cheval et l'équitation sont associés de nos jours à l'idée de "*nature et de tradition*", c'est-à-dire notamment une longue tradition d'utilisation conforme à la physiologie et aux besoins de l'animal. Rien n'est plus faux car l'équitation est culturelle, les pratiques variant selon les pays et les influences extérieures, musulmanes notamment. Par ailleurs, il convient de se souvenir qu'il a fallu plusieurs millénaires pour apprendre à contrôler le cheval à l'aide de mors et de rênes, à l'atteler, à le monter etc..., ce qui relativise l'influence des influences purement naturelles.

S'il y a lieu de se réjouir que "l'équitation de tradition française" ait été inscrite au patrimoine culturel immatériel de l'humanité, la question se corse lorsqu'il s'agit de la définir. Elle est peut-être une manière française, faite de légèreté, de pratiquer l'équitation. L'image des partitions de musique, qui ne donnent pas le même "résultat" d'un chef d'orchestre à l'autre, offre une approche de l'idée sous-jacente.

Il est classiquement admis que l'équitation militaire et l'équitation académique dérivent l'une de l'autre. En réalité, un examen attentif de l'histoire moderne et contemporaine montre qu'elles répondent à des finalités différentes et n'ont pas toujours fait bon ménage.

Les courses de galop et de trot ont une origine très différente. Les premières, importées d'Angleterre pour ce qui concerne la France, étaient élitistes tandis que les secondes, dans le prolongement des courses traditionnelles de bidets, lesquelles ont généré la création des demi-sang, étaient populaires. Des différences, des rivalités et parfois même une certaine animosité, continuent aujourd'hui de séparer les deux mondes. Il s'ajoute un renversement de perspectives dans la fonction

des courses: autrefois élevage à destination ludique, elles ont de plus en plus le caractère d'un jeu ou d'un spectacle qui contribue à la sauvegarde de l'élevage d'un animal emblématique.

Ces quelques notes illustrent la richesse de l'ouvrage, lequel se lit très facilement et, "cerise sur le gâteau", contient un nombre substantiel de phrases ou passages "*à la Digard*" sur les sujets polémiques. Le chapitre 10, intitulé "Hippophagie: qui sont les vrais amis du cheval?" en détient plusieurs. On se doute de la réponse: les vrais amis du cheval ne récusent pas la consommation de sa viande, allusion étant faite à une campagne de la Fondation Brigitte Bardot il y a quelques années dans le métro parisien.

L'ouvrage est enrichi d'une nouvelle inédite où une "souillon" à qui était dévolue, dans une tribu imaginaire, le soin des chevaux, sauve, en s'évadant avec lui, un étalon sauvage d'une grande beauté et d'un caractère dominant le rendant inapte au débouillage. Il se termine par un aveu de J.P. Digard: à l'âge de 8 ans, à la suite d'un pari stupide comme savent le faire les enfants, il a mangé du crottin! Sec, précise-t-il. Il aurait fini par en conclure que, dans un tel acte, il y a le lien suprême qui peut unir l'homme avec le cheval; d'autant plus qu'en christianisme, des saintes auraient été coprophages ce qui, théologiquement, serait un "dérèglement extrême du désir sexuel".

Au total, il y a de nombreuses raisons de se procurer "Des chevaux, des hommes ... et des femmes" et à remercier J.P. Digard de l'avoir composé. Ajoutons en encore une: le duc d'Aumale fut un cavalier accompli et un grand amateur de femmes. Ceux et celles qui veulent savoir ce que l'expression "*A la duc d'Aumale*" signifie trouveront la réponse dans le livre.

Bernard DENIS

### **Albert ROCHE – *La mézine. Adieu à la race bovine du Mézenc*; EDITIONS DU ROURE, 43000 POLIGNAC, 2019 (176 p., 18€)**

Si, au XX<sup>ème</sup> siècle, spécialement dans sa deuxième moitié, beaucoup de races ont vu leurs effectifs se réduire de manière importante et même, pour une quinzaine d'entre elles, s'effondrer, très peu de disparitions ont été enregistrées. La Mézine, elle, fait partie des quelques unes qui ont été rayées de la carte. Les dernières vaches, dont certaines ont pu être photographiées par Laurent Avon, sont mortes il y a une cinquantaine d'années. Il reste le souvenir de la qualité de la viande, liée à la race et à la richesse des fourrages de la montagne, qui est entretenu au travers de l'AOP "Fin Gras du Mézenc"; si le savoir-faire ancestral a été en partie conservé, il fait toutefois appel aujourd'hui à d'autres types génétiques.

Le fait qu'un ouvrage de 176 pages soit consacré à une race dont la disparition est contemporaine surprend mais il y a tout lieu de s'en réjouir. Cela concrétise l'intérêt que porte l'opinion publique aux races

"patrimoniales". Par ailleurs l'auteur, enseignant qui mène des recherches sur la région du Mézenc en Haute-Loire et en Ardèche, connaît parfaitement le pays, ses traditions et a côtoyé les vaches Mézines, notamment dans sa famille. Il joue donc à la fois le rôle d'historien et de témoin. En consultant son livre, on le découvre également en tant qu'ethnologue, car la Mézine lui fournit l'occasion de s'intéresser aux traditions rurales de la région, lesquelles ont souvent une valeur plus générale, se retrouvant à quelques variantes près ailleurs.

L'ouvrage comprend treize chapitres. Ils couvrent tous les aspects qui permettent de caractériser la race, son milieu et le lien qu'elle entretient avec les éleveurs. Le texte est très clair et facile à lire. Il permet de se replonger dans l'ambiance de l'agriculture et de l'élevage d'autrefois, car le XIX<sup>ème</sup> siècle tient une place importante dans le livre. Les thèmes d'intérêt ne manquent pas. Par exemple, on est impressionné par

l'aptitude qu'avait la Mézine au travail: sur des pentes un peu raides et en présence d'obstacles, elle allait jusqu'à s'agenouiller spontanément et faire 10-15 pas cramponnés sur ses genoux; l'auteur note qu'en pareille situation, la Salers recule, sauf à être stimulée et encouragée ... On remarque par ailleurs qu'au XIX<sup>ème</sup> siècle déjà, "les sociétés agricoles nient bien souvent les savoir-faire ancestraux, négligent les réalités locales et méprisent les petits éleveurs accusés d'ignorance". Autre thème: la vieille tradition du "bœuf de Pâques", qui est fini à l'étable avec du foin de la montagne, particulièrement aromatique en raison de la présence de cistre ou "fenouil des alpes". La qualité des pâturages d'altitude explique la présence en été d'une transhumance provençale et le désir des paysans locaux que les pâturages du Mézenc soient rendus à l'agriculture de la Haute-Loire.

La race Mézine a connu son heure de gloire entre 1850 et 1878, alors qu'elle totalisait 120 000 têtes réparties entre l'Ardèche, la Haute-Loire et les départements limitrophes. Ce sont les notables qui l'ont abandonnée, préconisant l'introduction d'autres races et le croisement avec ces dernières. La Tarentaise a bénéficié d'un succès certain à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle ainsi, dans une moindre mesure, que la Montbéliarde. L'auteur signale que le relatif isolement de la montagne ardéchoise et du Mézenc a préservé le bétail autochtone

d'une trop grande influence étrangère. Il reste que la race Mézenc a fini par disparaître. Albert Roche en synthétise les raisons dans le dernier chapitre: modernisation de l'agriculture, dévalorisation du savoir-faire paysan, course aux rendements, mécanisation etc ..., tous paramètres qui ont concerné l'ensemble des races locales. Il déplore qu'un programme de sauvegarde n'ait pas pu être mis en place, comme ce fut le cas pour une quinzaine d'autres races, sans doute parce qu'il était déjà trop tard.

**"La Mézine. Adieu à la race bovine du Mézenc"** intéressera d'abord les habitants de l'Ardèche et de la Haute-Loire. L'histoire de la Mézine est toutefois exemplaire et illustre celle de bien des races locales: le livre a donc une valeur générale. Il est très agréablement illustré, avec des documents anciens mais aussi des photos couleur des dernières vaches Mézines. On y trouve aussi une poésie qu'un grand défenseur de la race, Charles Calemard de Lafayette, a consacré à la Mézine. Elle commence ainsi:

En sa rusticité primitive et profonde,  
Avec son mufler rose, avec sa robe blonde,  
Sans mélange d'Aubrac ou du Salers voisin,  
Voici dans son cachet le pur sang du Mézenc ....

Bernard DENIS

## **VOYAGE DE LA SOCIÉTÉ D'ETHNOZOOTECHNIE EN COTENTIN**

**Jean-Pierre FERRIER**

Le voyage de la Société d'Ethnozootechnie en Cotentin s'est déroulé du 4 au 7 septembre 2019. Il a fait l'objet d'un compte-rendu très détaillé de Jean-Pierre Ferrier. Y sont notamment rapportées les visites suivantes:

Une exploitation laitière avec l'un des troupeaux de vaches Jersiaises les plus importants de France,  
Une exploitation laitière avec un troupeau de 160 vaches Normandes,  
La Fromagerie Réo à Lessay,  
Un élevage de moutons Avranchins et croisés Roussin, avec production d'agneaux de pré-salé,  
Un élevage de chevaux Cob normand et de chèvres Poitevines, suivi d'une promenade en calèche hippomobile tirée par 3 Cobs sur l'estran,  
La Foire Ste Croix de Lessay, dont les origines remontent au XI<sup>ème</sup> siècle,  
Une ferme pédagogique avec des bâtiments d'architecture traditionnelle,  
Cathédrale de Coutances,  
Une exploitation laitière avec plusieurs caractéristiques: passage d'un système intensif au Bio, croisement systématique de diverses races, vente de viande à la ferme,  
Ferme-musée du Cotentin à Ste Mère Eglise,  
Une chèvrerie,  
Une exploitation laitière avec vaches Normandes et Holstein, et un troupeau de 200 moutons Roussin de la Hague.

**On trouvera l'intégralité du compte-rendu rédigé par Jean-Pierre Ferrier sur le site de la SEZ**

**Pour le consulter:**

<http://www.ethnozootechnie.org>  
**Rubrique "Suppléments revue"**  
**n°106**

# COURRIER DES LECTEURS

## LE DROMADAIRE MÉCONTENT

(texte transmis par Mariane Taine-Monod)

Un jour, il y avait un jeune dromadaire qui n'était pas content du tout.

La veille, il avait dit à ses amis: "Demain, je sors avec mon père et ma mère, nous allons entendre une conférence, voilà comme je suis moi!"

Et les autres avaient dit: "Oh, oh, il va entendre une conférence, c'est merveilleux", et lui n'avait pas dormi de la nuit tellement il était impatient, et voilà qu'il n'était pas content parce que la conférence n'était pas du tout ce qu'il avait imaginé: il n'y avait pas de musique et il était déçu, il s'ennuyait beaucoup, il avait envie de pleurer.

Depuis une heure trois quarts un gros monsieur parlait. Devant le gros monsieur il y avait un pot à eau et un verre à dents sans la brosse et, de temps en temps, le monsieur versait de l'eau dans le verre, mais il ne se lavait jamais les dents et visiblement irrité il parlait d'autre chose, c'est-à-dire des dromadaires et des chameaux.

Le jeune dromadaire souffrait de la chaleur, et puis sa bosse le gênait beaucoup; elle frottait contre le dossier du fauteuil, il était très mal assis il remuait.

Alors sa mère lui disait: "Tiens-toi tranquille, laisse parler le monsieur", et elle lui pinçait la bosse; le jeune dromadaire avait de plus en plus envie de pleurer, de s'en aller...

Toutes les cinq minutes, le conférencier répétait: "Il ne faut surtout pas confondre les dromadaires avec les chameaux, j'attire, mesdames, messieurs et chers dromadaires votre attention sur ce fait: le chameau a deux bosses mais le dromadaire n'en a qu'une!" Tous les gens, de la salle disaient: "Oh, oh, très intéressant", et les chameaux, les dromadaires, les hommes les femmes et les enfants prenaient des notes sur leur petit calepin.

Et puis le conférencier recommençait: "Ce qui différencie les deux animaux c'est que le dromadaire n'a qu'une bosse, tandis que, chose étrange et utile à savoir, le chameau en a deux ..."

A la fin le jeune dromadaire en eut assez et, se précipitant sur l'estrade, il mordit le conférencier: "Chameau!" dit le conférencier furieux.

Et tout le monde dans la salle criait: "Chameau, sale chameau, sale chameau!"

Pourtant c'était un dromadaire, et il était très propre.

Jacques Prévert (*Histoires*, Gallimard, 1963)

## IL NE FAUT PAS OUBLIER NOS PRAIRIES! (1)

Gilbert LIENARD <sup>(1)</sup>

Dans l'excellent dossier des Echos du 1<sup>er</sup> décembre 2019, "L'économie face à l'exigence climatique", un article a spécialement retenu mon attention, celui de Simon Bernard. On peut notamment y lire: "*La folie du steak végétal ne bouscule pas encore les marchés ... mais les sociétés de fausse viande s'envolent en bourse! Le marché de la viande rouge baisse considérablement depuis 30 ans*". A titre d'illustration, les établissements Roquette (dans le nord de la France) annoncent, début 2020, leur accord de fourniture de protéines de pois à la société américaine *Beyon Meat* spécialisée dans les produits alternatifs à la viande

("saucisses" et "steaks" à base de végétaux, colorés en rouge avec du jus de betterave!).

Il y a de quoi s'inquiéter pour l'avenir de l'élevage bovin! La consommation de viande est dénoncée comme ayant un impact environnemental majeur. D'où, entre autres, la mesure récente d'imposer un menu végétarien obligatoire dans les cantines scolaires. En soi, une telle mesure peut être intéressante, à condition de ne pas élargir et surtout de ne pas stigmatiser la production de viande et les éleveurs, comme certaines associations le font... Il est nécessaire de relativiser les choses et d'envisager toutes les

conséquences d'une régression de l'élevage des herbivores, notamment des ruminants.

Il ne développe pas les risques, soulignés par Philippe Legrand, Professeur de biochimie et nutrition humaine à AgroCampus Ouest, qu'entraîne "toute

éviction alimentaire", dont le fer, l'iode, le zinc, la vitamine B12, etc. On peut se souvenir, en souriant, que nous sommes les enfants des chasseurs-cueilleurs-pêcheurs du paléolithique, dont le régime alimentaire diversifié a permis le développement de leur cerveau.

## **L'élevage sur prairies, moins polluant que la moyenne mondiale des activités humaines**

L'élevage dans son ensemble, à l'échelle mondiale, contribue à 14% des Gaz à Effet de Serre (GES). Toutefois, Eric Birlouez, Professeur à AgroParisTech, indique que la première source des GES sont les transports, avec 29% lorsqu'on compte toute la chaîne des émissions comme on le fait pour l'élevage, et pas seulement les gaz émis lors de la circulation des véhicules (selon le CITAPA, centre interprofessionnel technique d'étude de la pollution atmosphérique).

Les ruminants émettent du méthane, qui est environ 24 fois plus "effet de serre" que le CO<sub>2</sub>, mais qui est moins pérenne, car se décomposant plus vite. Cette émission de méthane est la conséquence de la capacité des ruminants à se nourrir de la cellulose des végétaux, ce que ne font pas les humains. Il ne faut pas oublier que les fourrages, particulièrement les prairies permanentes

(les surfaces toujours en herbe, non labourables) stockent une partie du carbone, en particulier dans leurs racines, par suite de leur synthèse chlorophyllienne. De ce fait, les émissions de GES imputables à la filière bovine allaitante française ne représentent que de l'ordre de 5% car ses conditions de production à base d'herbe pâturée et récoltée n'ont rien à voir avec celles des *feedlots* des USA (et de l'Amérique latine) utilisant surtout des concentrés, maïs grain et soja. L'INRA a montré que ce sont les prairies permanentes qui stockent le plus de carbone, en moyenne 85 tonnes/ha/an, davantage que les forêts (81 t) et les terres arables (52 t) – avec naturellement de fortes variations selon le milieu et les méthodes d'exploitation. L'important est de conserver ces prairies "en activité!".

## **Un bien environnemental inestimable.**

Au delà du bilan carbone souvent évoqué (qui reste difficile à quantifier avec certitude), il y a aussi le fait que les prairies, en particulier les prairies permanentes, offrent un service environnemental fondamental, irremplaçable. Avec les haies bocagères qui les bordent, elles sont un réservoir de biodiversité floristique remarquable, avec des floraisons étalées sur la saison de végétation, qui peuvent nourrir les abeilles... et offrir de beaux paysages ouverts! En outre, les déjections des animaux suite à leur pâturage attirent et nourrissent une succession d'insectes qui deviennent à leur tour

nourriture pour les oiseaux. Et comme le montre le CNRS, ce sont les mosaïques de couverts végétaux qui offrent un "bien-être" à l'avifaune, qui y trouve de quoi se protéger, se nicher et se nourrir. Le sous-sol, stabilisé, abrite aussi une faune diversifiée, dont les multiples vers de terre qui, par leurs galeries, facilitent l'infiltration des pluies. Il en résulte un effet régulateur des eaux, essentiel aujourd'hui, et plus efficace que celui, également bienfaisant, des forêts. Il y a là un cercle environnemental vertueux!

## **L'enjeu est considérable.**

En 2018, le Ministère de l'Agriculture dénombrait environ 9,3 millions d'hectares (Mha) de *Surface Toujours en Herbe* (STH), y compris les alpages, les estives et les parcours, qui sont en partie pâturés collectivement, plus 3 Mha de prairies assolées (temporaires, luzernes et autres), l'ensemble représentant 44% de la Surface Agricole Utilisée (SAU) nationale. Avec les cultures fourragères (maïs et autres), la proportion de la SAU consacrée aux herbivores est de 50%. Mais la SAU est désormais inférieure à 29 Mha – contre plus de 33 millions en 1970 (dont 14 Mha de STH), une perte de 4,5 millions, surface en partie urbanisée et imperméabilisée... Régression considérable! Sans herbivores, comment entretenir ces prairies? L'enfrichement est un appauvrissement environnemental manifeste! Les adeptes du steak de soja (1) y pensent-ils?

Devrait-on boiser ces prairies?... Mais on a maintenant plus de 16 Mha de forêts, près de 30 % du territoire métropolitain.

On doit s'inquiéter car le cheptel bovin national diminue lentement – la perte est de 2 millions de têtes depuis 1995 (dont 1,1 millions de vaches). Il en est de même pour les ovins, avec 2 millions de brebis en moins depuis 1998 (selon l'Institut de l'Élevage.). Nous devenons importateurs nets de viande bovine (et à 50 % en viande ovine, depuis longtemps) – même si notre consommation diminue aussi. Certes nous exportons des broutards, notamment vers l'Italie et l'Espagne, mais cela baisse aussi. Le bilan pourrait encore s'aggraver, suite à un éventuel accord avec le MERCOSUR, toujours en négociation au plan européen. Et ce ne sont pas les vaches brésiliennes et autres qui entretiendront nos

---

1) Un député de la Creuse, J B Moreau, propose que toute utilisation de vocabulaire ou de marketing "carné" pour des produits comportant des protéines végétales soit interdite. On peut sans doute considérer que parler de steak de soja (ou autre protéagineux végétal) est une sorte de tromperie, au-delà de la confusion. Dans le dictionnaire le

---

steak est bien défini comme un anglicisme désignant clairement "*une tranche de bœuf grillée ou à griller*"... A étendre, bien sûr aux produits importés, mais sans doute une bataille à mener au plan européen?

prairies! Or ce sont les zones bocagères, les zones dites défavorisées et celles de montagne qui sont les premières concernées, où le maintien de la vie rurale devient très difficile.

Le débat est ouvert. Il peut y avoir désaccord. Mais la prise en compte des conséquences en chaîne de ces évolutions qui se tiennent devient urgente. Il est nécessaire de l'expliquer avec clarté au "grand public", et de le rappeler aux politiques.

# SOCIÉTÉ D'ETHNOZOOTECHE

## Patrimoines et savoirs en élevage

4 rue Pierre Brossolette F92300 Levallois-Perret

### COTISATION ANNUELLE DE ..... 35 €

(Tarif étudiant: 10 €, sur justificatif)

donnant droit à deux numéros de la revue et quatre lettres d'information. Selon les possibilités, il arrive que des numéros supplémentaires soient édités. Nous maintenons la disponibilité de tous les numéros mais ceux qui sont épuisés sont remplacés dorénavant par une photocopie, au même prix

1975-1 Races domestiques en péril (1 <sup>re</sup> journée)	13 €	54 La zootechnie et son enseignement	13 €
1975-2. Quelques aspects de la transhumance	13 €	55 La transhumance bovine	13 €
15 Le Yak	13 €	56 L'âne (2 <sup>e</sup> journée)	13 €
16 Le Porc domestique	13 €	57 Varia (n° 3)	13 €
18 L'Elevage en Grèce	13 €	58 Le coq	13 €
20 L'Ethnozooteche	7,5 €	59 L'Elevage médiéval	13 €
21 Les débuts de l'élevage du mouton	13 €	60 Les Bœufs au travail	13 €
22 Les races domestiques en péril (2 <sup>e</sup> journée)	13 €	N° 61 Varia n° 4 (1998)	13 €
24 Zones marginales et races rustiques	13 €	N° 62 La Poule et l'œuf (1998)	13 €
25 Le chien	13 €	N° 63 Premices de la sélection animale en France (1999)	14 €
26 Le petit élevage des animaux de ferme	13 €	N° 64 Poneys (1999)	14 €
27 Le lapin (1 <sup>re</sup> journée)	13 €	N° 65 Varia n° 5 (2000)	14 €
28 Les concours de bétail	13 €	HS n° 1 L'habitat rural traditionnel en France (2000)	14 €
29 Le concept de race en zootechnie	13 €	N° 66 L'alimentation des animaux (2000)	14 €
30 Le cheval en agriculture	13 €	N° 67 L'élevage en agriculture biologique (2001)	14 €
31 Dans les parcs naturels et dans les zones difficiles	13 €	HS N° 2 L'animal et l'éthique en élevage (2001)	14 €
32 L'évolution de l'élevage bovin	13 €	N° 68 Élevage et enseignement de la zootechnie (2001)	14 €
33 Races domestiques en péril (3 <sup>e</sup> journée)	13 €	N° 69 Varia n° 6 (2002)	14 €
34 La médecine vétérinaire populaire	13 €	HS N° 3 Histoire des races bovines et ovines (2002)	14 €
35 Foires et Marchés	13 €	N° 70 La chèvre, son rôle dans la société au XX <sup>e</sup> siècle 2002	14 €
36 Les éleveurs de brebis laitières	13 €	N° 71 Animal domestique, domestication: points de vue 2003	14 €
37 L'âne (1 <sup>re</sup> journée)	13 €	Hors série n° 4 Du lait pour Paris (2003)	14 €
38 Les femmes et l'élevage	13 €	N° 72 Le Mulet (2003)	14 €
39 Les palmipèdes domestiques et sauvages	13 €	N° 73 Animaux au secours du handicap (2003)	14 €
40 Le Chat	13 €	N° 74 Varia n° 7 (2004)	14 €
41 La chèvre	13 €	N° 75 Le Lapin (2 <sup>e</sup> journée) (2004)	14 €
42 Etat sauvage, Apprivoisement, état domestique	13 €	HS n° 5 La vie et l'œuvre de F.-H. Gilbert (1757-1800) (2004)	14 €
43 Les chiens de troupeau	13 €	N° 76 Races en péril: (5 <sup>e</sup> journée) (2005)	14 €
44 Varia (n° 1)	13 €	N° 77 Varia n° 8 (2005)	14 €
45 La couleur du pelage des animaux domestiques	13 €	N° 78 Le chien (2006)	14 €
46 Evolution des rapports hommes-animaux en milieu rural	13 €	Hors série n° 6 F. Spindler, Souvenirs (2006)	14 €
47 Milieux, société, et pratiques fromagères	13 €	N° 79 Bovins: de la domestication à l'élevage (2006)	14 €
48 L'homme et la viande	13 €	HS n° 7 La transhumance bovine Vosges et Alpes (2006)	14 €
49 Le dindon	13 €	N° 80 Le gardiennage en élevage (2007)	14 €
50 Varia (n° 2)	13 €	N° 81 Les animaux au service du handicap (2007)	14 €
51 Le logement des animaux domestiques	13 €	N° 82 Histoire des courses hippiques (2007)	14 €
52 Races domestiques en péril (4 <sup>e</sup> journée)	13 €	N° 83 Appréciation et jugement des animaux (2008)	14 €
53 La faune sauvage	13 €	N° 84 L'homme et l'animal: voix, sons, musique (2008)	14 €
N° 85 Histoire et évolution des races et des productions caprines (2008).....	14 €		
N° 86 Le lait de demain (2009).....	14 €		
N° 87 Varia n° 9 (2009).....	15 €		
N° 88 Un cheval pour vivre & Varia (2010).....	15 €		
N° 89 Hommage à R. Laurans (2010).....	15 €		
N° 90 Poisson: un animal sauvage et domestique (2011).....	15 €		
N° 91 Le mouton, de la domestication à l'élevage (2011).....	15 €		
N° 92 Les fèces animales: des nuisances aux ressources (2012).....	15 €		
N° 93 Pratiques de fin de vie des animaux (2012).....	15 €		
N° 94 Varia n° 10 (2013).....	15 €		
N° 95 Intensification/extensification; bien-être animal (2013).....	15 €		
N° 96 De la plume et de ses usages (2014).....	25 €		
N° 97 Le veau de boucherie/Evolution – tradition (2014).....	15 €		
N° 98 Animaux dans la Grande Guerre (2015).....	25 €		
N° 99 Le gras - L'élevage bovin: enjeux anciens et tendances actuelles (2015).....	25 €		
N° 100 L'animal domestique dans la forêt (2016).....	25 €		
N° 101 Cheval: de la domestication à l'élevage (2016).....	15 €		
N° 102 Daubenton (2017).....	15 €		
N° 103 Races en devenir (2017).....	15 €		
N° 104 Les chats du troisième millénaire (2018).....	15 €		
HS n° 8 Grandes chasses du temps jadis (2018).....	15 €		
N° 105 Histoire des régions caprines françaises (tome 1, 2018).....	15 €		
N° 106 Les camélidés (2019).....	15 €		
N° 107 Histoire des régions caprines françaises (tome II, 2019).....	(A paraître)		

# SOCIÉTÉ D'ETHNOZOOTECHE

Patrimoines et savoirs en élevage

Association loi 1901

## étude:

les relations HOMME, ANIMAL, MILIEU dans les sociétés anciennes et actuelles, et leurs transformations déterminées par l'évolution de l'élevage. Elle réunit ainsi des éléments de comparaison, de réflexion et des informations utiles à ceux qui s'intéressent à l'histoire et à l'avenir de l'élevage des animaux domestiques.

Les thèmes suivants retiennent plus particulièrement l'attention:

- l'origine des animaux domestiques et l'évolution des races
- l'histoire de l'élevage
- l'évolution des techniques et du langage des éleveurs
- leur adaptation aux conditions socio-économiques
- la conservation du patrimoine génétique animal
- la place de l'élevage dans les sociétés anciennes et actuelles

## organise

- des colloques et journées d'étude

## publie

- les textes des communications présentées aux journées d'étude
- des articles et mémoires sur thèmes divers
- des informations, comptes rendus et analyses

dans son bulletin semestriel

## ETHNOZOOTECHE

et sa

### Lettre d'information trimestrielle

RENSEIGNEMENTS - ADHÉSIONS:

**Le Président**

**Pr. Etienne VERRIER**

16 rue Claude Bernard

75231 PARIS CEDEX 05

Téléphone: 01 44 08 17 48

Site Internet de la Société d'Ethnozootechnie: [www.ethnozootechnie.org](http://www.ethnozootechnie.org).

**La Secrétaire-trésorière**

**Mariane MONOD**

4 rue Pierre Brossolette

F92300 Levallois-Perret

Téléphone: 01 47 31 27 89



BULLETIN D'ADHÉSION ET/OU DE COMMANDE

NOM et PRÉNOM:

ADRESSE:

DÉSIRE

ADHÉRER A LA SOCIÉTÉ D'ETHNOZOOTECHE

RECEVOIR LES NUMEROS SUIVANTS.....

Les commandes sont expédiées **après règlement** par chèque bancaire ou postal (C.C.P. Paris 17885-33 N) à l'ordre de la Société d'Ethnozootechnie.